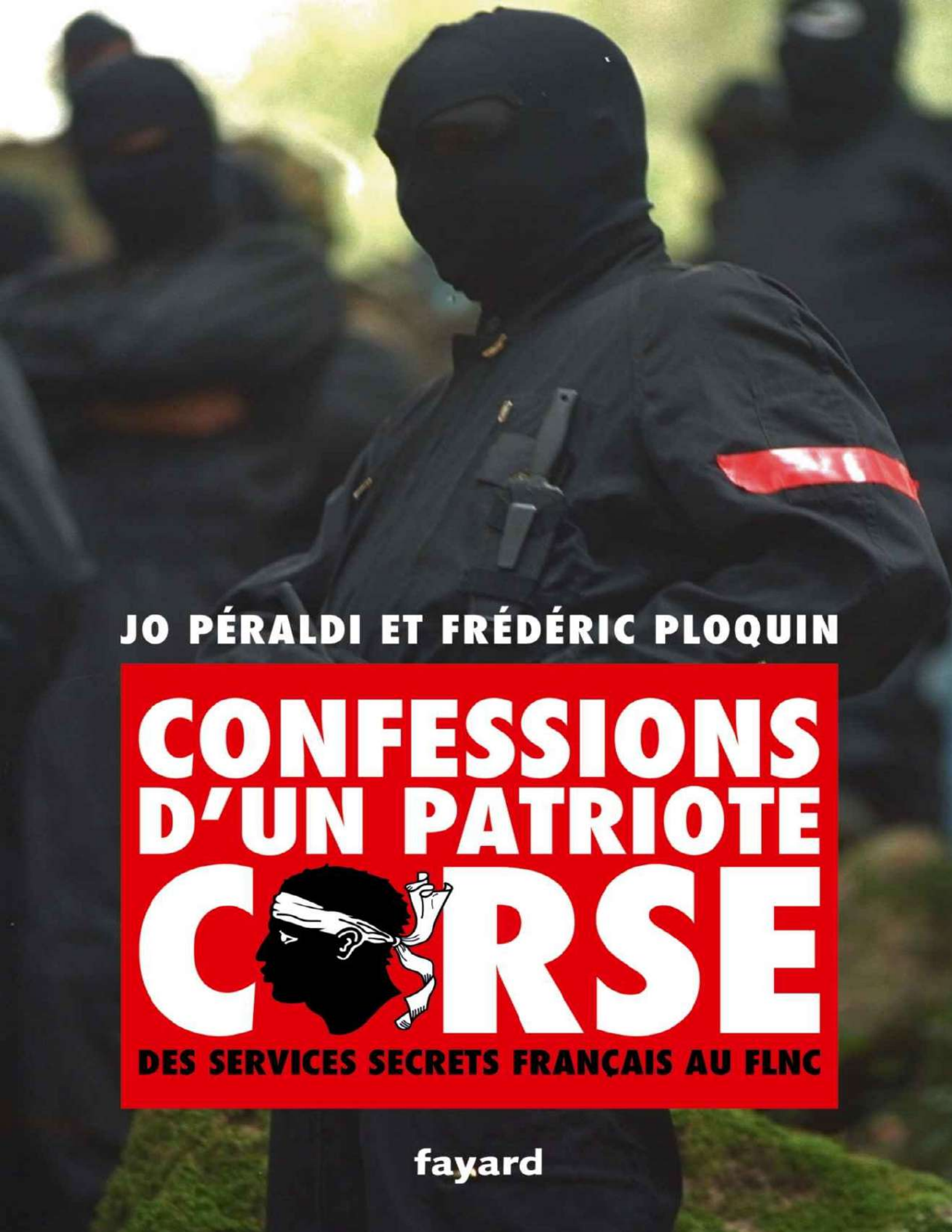




JO PÉRALDI ET FRÉDÉRIC PLOQUIN

**CONFESSIONS
D'UN PATRIOTE
CORSE**

DES SERVICES SECRETS FRANÇAIS AU FLNC

fayard

Jo Péraldi
Frédéric Ploquin

Confessions
d'un patriote corse

Des services secrets français au FLNC

Fayard

Histoire d'une rencontre

Voici un témoignage rare, celui d'un pilier du FLNC, le Front de libération nationale corse, qui passe pour l'un des chefs de la branche militaire de cette organisation entrée dans l'histoire le 5 mai 1976. L'histoire d'un homme qui a vécu vingt-sept ans de clandestinité, sans jamais se mettre en porte-à-faux avec son métier de reporter-photographe. Un véritable « caméléon », comme l'appelaient pendant la guerre d'Algérie ses collègues des services spéciaux. Capable, pour donner le change, de publier dans *La Corse-Le Provençal*, le journal qui l'emploie, des articles susceptibles de nuire à son propre combat, à sa raison de vivre.

Dire la vérité sur cette organisation politico-militaire avant de mourir, tel était le vœu de Joseph Peraldi, dit Jo, la première fois que nous avons évoqué ce livre. Dire la vérité – dans la mesure du possible – au nom de tous les anciens, « des vrais, pas de ceux qui cherchent à exister par les actions des autres ». Écrire l'histoire du FLNC telle qu'il l'a vécue, forcément dans l'ombre, en laissant le moins d'indices possible derrière lui. Un long chemin semé d'embûches et de drames, dont la plupart des acteurs resteront à jamais anonymes, ayant rangé leur cagoule pour reprendre une vie normale.

Jo Peraldi rappelle souvent qu'il n'a jamais combattu la France, mais « un système géré par des clans qui maintenaient la Corse dans un état de non-droit, avec des intouchables de père en fils ». Il n'a pas davantage pris en grippe le peuple français, mais ceux qu'il accusait de couvrir, depuis Paris, un système clientéliste d'un autre âge.

L'éthique, la rigueur et la morale, voilà les valeurs que Jo revendique. Cela pourrait sembler paradoxal à certains, mais ce sont ces valeurs, apprises en famille, qui ont conditionné son engagement militant d'une vie, avec une phrase de Gandhi en bandoulière : « Là où il n'y a le choix qu'entre lâcheté et violence, je choisirai la violence. » Un engagement personnel qui n'aurait pas eu de sens sans ce collectif qui inclinera le signataire de ce livre à écrire « nous » plus souvent que « je ».

« Je ne suis pas là pour briller, ni pour me glorifier, mais pour témoigner avant que nous ne disparaissions, ajoute cet homme qui sait que les fondateurs du FLNC ont (presque) tous, aujourd'hui, dépassé les 80 ans : je parle au nom de

tous les militants, que je tiens à associer à ces pages dont ils ont écrit l'histoire et à qui je veux rendre hommage, eux qui ont toujours répondu présent. »

Patriote et nationaliste, Jo fait partie de ces hommes engagés qui marchent la tête haute, et pas uniquement à cause de son passé militaire. L'honnêteté et la rigueur en étendard, il certifie n'avoir jamais détourné un centime de son organisation, le FLNC, dont quelques-uns se sont pourtant servis pour s'enrichir. Il peut aussi se targuer de n'avoir jamais trahi personne. Loin de lui, toutefois, l'idée de se faire passer pour un ange, il lui arrive même parfois de se demander si le paradis va l'accepter.

« Je suis d'une grande gentillesse, mais je ne supporte ni la trahison ni l'injustice, confie Jo Peraldi. Face à l'injustice, je deviens méchant, terriblement méchant. » Voici le récit d'une vie qui a basculé deux fois, la première à cause de la guerre d'Algérie, la seconde à la vue de la misère dans laquelle était plongée la Corse lorsqu'il y a rejoint ses parents, une fois démobilisé. Une autre guerre l'attendait. Une guerre de cinquante ans pour l'autonomie de la Corse, désormais à portée de main.

Frédéric Ploquin

Le jour où j'ai organisé la cavale d'Yvan Colonna

23 mai 1999. Le RAID, le GIGN, la police judiciaire, la gendarmerie et même la DGSE, tous les services d'élite du pays quadrillent le secteur de Cargèse (Corse-du-Sud), berceau de la famille d'Yvan Colonna. J'ai un plan pour déjouer ces surveillances et exfiltrer le militant nationaliste, recherché dans le cadre de l'assassinat du préfet Claude Érignac, perpétré à Ajaccio le 6 février 1998. Un vieux couple part tous les matins faire ses courses à bord d'une Renault 4L. Lui, bedonnant, porte toujours le même bleu de chauffe sur le dos et une casquette ; sa femme, elle, ne sort jamais sans un foulard sur les cheveux. Nous avons recruté un proche d'Yvan, militant de notre mouvement, dont la morphologie ressemble terriblement à celle de ce vieux. L'idée est de prendre l'apparence de ce couple pour quitter le périmètre quadrillé sans attirer l'attention.

À l'heure convenue, ayant emprunté au vieil homme sa 4L, sans le mettre dans la confidence, nous mettons le plan à exécution. Yvan se déguise en femme, mettant sur sa tête un foulard similaire à celui que porte la femme. Avec son mètre soixante-dix, cet accoutrement devrait lui permettre de franchir les barrages érigés sur la route sans éveiller la curiosité des forces de l'ordre. Le militant s'installe au volant, habillé d'un bleu de chauffe et équipé d'une oreillette reliée à un talkie-walkie. Un troisième homme ouvre la voie en moto, lui aussi équipé d'un talkie-walkie. Plutôt grand – un mètre quatre-vingt-cinq –, il ne risque pas d'être pris pour Yvan.

Le convoi quitte Sagone vers 9 heures en direction d'Ajaccio, et échappe effectivement à toutes les surveillances. Je les attends à une quarantaine de kilomètres de là, près de Pisciatello, sur l'ancienne route de Sartène, à bord d'une voiture garée à l'abri des regards. Je suis grimé comme il se doit – une habitude prise il y a longtemps, à l'époque de mon service militaire en Algérie.

Je revois encore Yvan me tomber dans les bras, au point de jonction. « Quel coup ! » lâche-t-il alors que cette véritable exfiltration semble couronnée de succès. Il faut dire que ça n'est pas la première que je monte. Il m'est notamment arrivé d'évacuer de Corte des personnes recherchées pour les mettre à l'abri le temps de négocier leur sort avec la justice. C'est pourquoi je sais que ces opérations peuvent mal tourner. Une toute petite contrariété peut faire dérailler le

meilleur des plans.

Je récupère le sac d'Yvan, que je range dans le coffre d'une voiture empruntée, un modèle passe-partout pour ne pas attirer les regards. Je ne garde avec moi que le motard, qui m'ouvre la voie en direction de l'Alta Rocca, première étape de la cavale, et une voiture suiveuse dans laquelle ont pris place deux militants armés et équipés de talkies-walkies. Yvan troque son foulard pour une casquette de jeune, blouson sport sur les épaules et col remonté.

Rien à signaler sur la route. Toutes les forces opérationnelles sont concentrées dans la région de Cargèse, sur la côte ouest de l'île.

Je dépose Yvan une heure plus tard dans une maison située à l'entrée d'un village, où l'attend une famille sur laquelle je sais pouvoir compter. Avec pour consigne de ne jamais se montrer à la fenêtre. Jamais !

Trouver une famille d'accueil pour un homme en cavale n'est pas difficile, car nous sommes en Corse, une terre où ces gestes appartiennent à la tradition. Yvan va y rester trois semaines. Sans bouger. Sans mettre le nez dehors. Fidèle à sa réputation de militant discipliné.

*

Je n'ai pas fait la connaissance d'Yvan Colonna le jour où nous lui avons permis d'échapper au coup de filet de la police. Je suivais depuis longtemps le parcours de ce garçon qui avait renoncé à devenir professeur d'éducation physique et sportive, diplôme en poche, pour ne pas percevoir un salaire de cet État français qu'il combattait. J'étais proche de son beau-frère, Joseph Caviglioli, originaire comme lui de Cargèse et comme lui militant nationaliste.

Ayant opté pour le noble métier de berger et la fabrication de brocciu (un fromage à base de lait de chèvre ou de brebis), plus conforme à ses idées, Yvan avait quitté Nice en 1981 pour revenir en Corse, sur la terre de ses ancêtres. Tout juste âgé de 21 ans, ce fils d'un député socialiste des Alpes-Maritimes, proche de l'ex-ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant, avait naturellement intégré les rangs de notre organisation, le FLNC, le Front de libération nationale de la Corse.

Yvan gère le troupeau qu'il a acquis avec un ami et milite avec nous. Avec son beau-frère, que je fréquente depuis 1978 et pour lequel je n'ai aucun secret, nous le formons politiquement, confiants dans son intelligence et la pureté de son engagement idéologique. Fidèle en amitié, carré, courageux, attachant, doté d'une capacité d'analyse de haut niveau, c'est le militant rêvé.

La scission mortifère qui ébranle le mouvement nationaliste en 1990 éloigne provisoirement Yvan. Joseph Caviglioli reste avec moi, tout comme la plupart des intellectuels au sein de ce qui devient pour les journalistes le FLNC canal « habituel ». Yvan choisit l'autre camp, celui du « canal historique » et de son chef autoproclamé, François Santoni. Cette guerre interne entraîne une succession de drames, alors que deux groupes se combattent les armes à la main. Vingt-trois hommes y laissent la vie, mais cela aurait pu être bien pire : si tous les militants s'y étaient mis, nous aurions pu déplorer jusqu'à quatre cents morts.

Yvan prend très vite ses distances, révolté par cette guerre intestine, choqué aussi par la façon dont les responsables du canal dit historique tentent de faire croire qu'ils maîtrisent le terrain, main dans la main avec le ministère de l'Intérieur. La mascarade de la conférence de presse de Tralonca, le 12 janvier 1996, à laquelle participent plus de cinq cents personnes aux profils les plus divers, allant du papy bedonnant à l'infirmière en goguette, avec l'aimable participation de gendarmes qui veillent à la fluidité de la circulation et au stationnement (sans songer à relever une seule plaque numérogique), achève de le convaincre qu'il s'est fourvoyé.

S'estimant floué, le jeune éleveur de chèvres se rapproche du mouvement politique que j'ai fondé, Corsica Viva, et du canal « habituel », devenu entretemps « FLNC du 5-Mai » (1996). Les nationalistes continuent à s'entretenir. L'action politique semble au point mort. À ses yeux, et il n'a pas complètement tort, ces déchirements ne font que servir les intérêts de l'État. Le préfet, Jean Riolacci, n'a-t-il pas prophétisé quelques années auparavant que le combat s'arrêterait un jour « faute de combattants » ? C'est dans ce contexte de confusion générale que Claude Érignac, le plus haut représentant de l'État sur l'île, est assassiné.

Au cœur du mouvement nationaliste depuis les premiers jours, moi qui ai rejoint une première organisation dès 1973, avant même le lancement du FLNC, je n'ai pas vu venir le coup. L'onde de choc se propage bien au-delà des frontières du pays. Plus de quarante mille personnes descendent dans les rues de Corse, en signe de réprobation, sous les applaudissements. Le mouvement clandestin lui-même condamne l'exécution du préfet, avec une véhémence particulière du côté du canal « historique ». Je fais de même au nom de Corsica Viva, mais avec quelques précautions de langage. Trop habitué aux opérations barbouzardes de l'État français, je n'exclus en effet, sur le moment, aucune hypothèse.

Alors que l'enquête, prioritaire, mobilise tous les services de police et de gendarmerie disponibles, renseignement compris, nous sommes quelques-uns à

proposer à l'ensemble des organisations nationalistes et autonomistes corses de se réunir autour d'une table. Après tant d'années de lutte, ce serait une grave erreur de ne pas tout tenter pour remettre le mouvement en route. Treize organisations répondent à notre appel. Et c'est ainsi qu'une fois par semaine, à partir du mois de décembre 1998, nous nous retrouvons dans le village de Migliacciaru, en Haute-Corse. Notre ambition est de mettre un terme à la guerre fratricide entre militants, une erreur historique qui n'a pas seulement endeuillé des familles, mais a aussi tué le débat politique.

C'est dans ce climat que surviennent, après maints errements et fausses pistes des forces de l'ordre, les arrestations du 22 mai 1999, dix-huit mois après l'assassinat du préfet. Yvan n'est pas sur la liste des personnes ciblées, à la différence de son frère Stéphane. Je suis ce jour-là en pleine discussion politique à Migliacciaru, à deux heures de route de Cargèse, lorsque je reçois un appel de mon ami et frère de lutte Joseph Caviglioli, vers 11 heures du matin. Lui et Yvan ont été contactés par une équipe de journalistes de TF1, qui souhaite réaliser une interview, m'explique-t-il.

« On le fait, ou pas ? »

– Pourquoi pas, dis-je, mais prenez toutes les précautions nécessaires. Ne donnez aucune adresse, envoyez une voiture les récupérer. Quant à nous, on se retrouve ce soir à l'endroit habituel. »

Les deux hommes reçoivent les journalistes à l'Alivetu, le motel que gère Joseph à Cargèse, où avec Yvan nous avons participé à la construction d'une piscine, bêche à la main. Ils expliquent aux journalistes qu'Yvan aurait effectivement le profil idoine pour être soupçonné par la police, mais que cela ne veut absolument rien dire et que rien ne vient étayer ces accusations. Puis Joseph et Yvan se rapatrient vers le fameux endroit « habituel », en l'occurrence la villa de la mère de Joseph dans le village de Coggia, non loin de Sagone. Un lieu discret perdu au milieu des oliviers, où je les rejoins ce soir-là vers 21 heures.

Autour de la table, sous les arbres, Yvan nous annonce son intention de se mettre en cavale. « Ils interpellent à tour de bras, il n'est pas question que je me rende », nous dit-il en substance. Son frère relâché et innocenté, la police est à ses trousses. « S'ils m'arrêtent, vous savez comment ça se passera, poursuit-il. Je risque de me retrouver plusieurs années en prison avant même d'être jugé. » Ni moi ni Joseph, un vrai politique, ne lui posons la moindre question sur les raisons de cette décision personnelle. Yvan est notre ami. Nous respectons son choix. Nous débattons en revanche de longues heures sur les conditions dans lesquelles se déroule une cavale.

« D'accord pour organiser ton départ, dis-je, mais sache que tu tires un trait sur ton épouse et sur ton fils, comme sur ton beau-frère. Tu vas devoir faire le serment de rester le plus discret possible, sinon tu mettras aussi en danger ta famille d'accueil. Une cavale, c'est à la fois facile et compliqué dans le temps. »

Yvan écoute sans ciller nos recommandations. Je lui explique plus en détail ce qui l'attend : « Tu recevras du courrier, mais personne ne saura où tu es, pour la sécurité de ceux qui vont te loger et t'aider. Ton seul contact, c'est moi. On est d'accord ?

– J'ai compris », acquiesce-t-il.

Des proches de la famille de Joseph le conduisent dans une maison désaffectée au bord du Liamone, un fleuve accessible à la marche.

Le lendemain soir, vers 22 heures, celui à qui je l'ai confié m'alerte : « La pression est terrible, Yvan va tomber. On ne peut plus le garder. »

Quelques instants de réflexion plus tard, après m'être entretenu avec Joseph et deux membres de Corsica Viva, je décide de passer à l'action : « Dis à Joseph de me retrouver à l'entrée de Sagone, derrière son resto. » Plus qu'à le déguiser et à le faire monter dans l'improbable 4L.

*

Ses poursuivants recherchent Yvan dans le maquis, où les bandits d'autrefois s'installaient avec leur fusil, rackettant les villageois pour survivre, mais il n'y est pas. Il loge dans un village, hébergé par des militants parfaitement fidèles.

Quand je lui rends visite, généralement le soir, au moins une fois par semaine et jamais le même jour, je ne préviens personne, même pas ma propre épouse. Je brouille les pistes, je change de voiture et d'apparence en me grimant, une gymnastique répétée au fil de plusieurs décennies de clandestinité. Chaque visite est l'occasion de lui apporter un carton préparé par sa famille, avec son courrier, des victuailles et du linge de rechange. Un paquet déposé par une personne extérieure à son cercle, qui ne me connaît pas, dans un lieu d'où je pars avec une première voiture, prenant soin d'en changer en cours de route – je dispose de trois véhicules différents, la moindre des précautions, d'ailleurs sa propre famille n'est pas au courant de mon implication dans cette cavale.

Je reste parfois deux jours avec Yvan, que je découvre assez froid et plutôt dur avec lui-même. On cuisine la polenta et le figatellu, qu'on met à griller dans la cheminée. On savoure d'épaisses tranches de jambon, avec un peu de beurre,

sans oublier d'imprégner le pain de l'huile de cette saucisse de foie de porc.

En le quittant, je réitère ma consigne auprès des hôtes de notre ami : « Surtout, ne changez rien à vos habitudes. »

Pour limiter les risques, je décide de déménager Yvan au bout de trois semaines. Je remercie vivement ses logeurs, qui s'abstiennent de me demander où se situe sa prochaine planque. Yvan lui-même ne sait pas où je le transfère. Il s'agit de l'éloigner davantage de la zone brûlante, celle de Cargèse. La personne qui s'apprête à l'héberger vit dans le secteur d'Olivese. Lorsque Yvan apprend qu'il s'agit d'un berger et qu'il va pouvoir s'occuper des chèvres, il est aux anges. Que demander de plus que la liberté au cœur de ces montagnes ? Il sera mieux ici qu'entre quatre murs, dans une cellule de neuf mètres carrés. D'autant qu'il cuisine. Comme tous les bergers.

Quand je le rejoins, nous devisons au sujet des footings nocturnes qu'il s'autorise en pleine nature, contrairement à mes recommandations. Yvan est un vrai cabri, mais je n'apprécie pas cette prise de risque. Nous parlons forcément politique, mais je m'abstiens de le questionner sur le cas Érignac. Il m'assure qu'il est innocent et je n'ai aucune raison de douter de lui. Deux de ses complices présumés l'ont désigné comme étant le tireur, avant de se rétracter, laissant la justice dépourvue de la moindre preuve contre Yvan et perplexe face à l'inadéquation entre sa taille, celle du préfet et l'emplacement des balles, sachant que la rue était en pente. Mais Yvan n'a aucune envie d'épiloguer sur le sujet, et je le comprends. Je n'ai pour ma part nul besoin d'en savoir plus et aucune raison de chercher à le mettre en porte-à-faux. Il n'a aucun compte à me rendre. Je suis là pour aider un ami dans le besoin, le reste serait en contradiction avec le comportement qui doit être le mien. Une aide que j'assume totalement, comme homme et comme responsable politique.

*

L'été venu, le risque est pris de rapprocher Yvan de la mer. Un ami, propriétaire d'un camp de vacances et lui aussi membre de Corsica Viva, accepte de le prendre en charge. *A priori*, personne ne songerait à le pister dans un lieu pareil. D'autant que le fugitif soigne son apparence. Il s'est teint les cheveux en blond. Il s'est aussi accroché une boucle à l'oreille, propre à égarer, penserait-on, les meilleurs observateurs.

Ce que j'ignore, n'ayant pas pris mes quartiers d'été dans ce camping – je préfère nettement nos montagnes au bord de mer –, c'est que le patron des lieux

valide bientôt une idée folle : installer Yvan derrière le bar, où il fait le service, un faux grain de beauté sur la joue.

Un jour, la télé installée dans l'espace restauration du camping diffuse un reportage sur la traque d'Yvan Colonna, « l'homme le plus recherché de France ». De service dans la salle, un garçon pointe un doigt rieur vers un jeune client qui passe à sa hauteur : « Tu ne trouves pas qu'il te ressemble ? » Plus physionomiste que les autres, ce dernier réplique aussitôt : « Il ressemble plus à celui qui est derrière le comptoir ! Je te jure, c'est lui », insiste-t-il, provoquant l'hilarité générale dans l'établissement.

Un trait d'humour sans suite, sauf que trois gendarmes débarquent peu après sur les lieux, alors que les deux associés et Yvan décompressent autour d'une bière après le rush du déjeuner. Le gérant a la trouille de sa vie, mais un des gendarmes fait tomber la pression : « On a ordre de surveiller l'incendie qui vient de se déclencher juste au-dessus, sur la colline. Votre camping est un très bon point d'observation pour nous. »

Les hommes en uniforme serrent la main des trois hommes, dont celle d'Yvan, qui ne bronche pas. Le gérant en profite pour proposer aux pandores une boisson. Difficile de refuser une bière (locale) bien fraîche en plein été, n'est-ce pas ?

J'apprends cet incident par le menu le soir même, lorsque le gérant du camping participe à une réunion de Corsica Viva. Je m'emporte : « Imbécile, et ça te fait rire ! » J'annule aussi sec la réunion et demande à mon ami de rejoindre immédiatement Yvan pour qu'il prépare ses bagages. Le principe de sécurité a été rompu. On ne doit prendre aucun risque. Il faut le dégager de Propriano le soir même. Tant pis pour la nuit qu'il s'apprêtait à passer sur la plage, où il avait planté sa tente. Direction le Haut-Taravo, où je le dépose dans un décor qui l'enchant. Je ne me prive cependant pas de faire une petite mise au point : « Fais pas le con, Yvan, tu vas me mettre dans la merde. »

En cas d'erreur, il le sait, il entraînerait avec lui celui qui l'héberge, et moi avec. Avant de repartir, je remercie vivement son nouveau logeur, prompt à respecter à la lettre cette tradition corse selon laquelle on se doit d'aider la personne qui frappe à la porte sans le questionner sur les faits qui l'ont poussé à se mettre en cavale.

*

Traqué dans le monde entier, Yvan Colonna vient d'échapper de justesse à la

patrouille à deux pas de chez lui. Chaque jour qui passe est une journée de détention préventive en moins. Jusque-là, on s'en sort plutôt bien.

La première catastrophe survient avec le décès de Joseph Caviglioli. Le beau-frère d'Yvan est victime d'un accident de moto sur une route mouillée, à l'entrée de Cargèse, le 3 septembre 1999. Avec lui disparaît le seul membre de sa famille au courant de mon implication directe dans cette cavale, un cloisonnement indispensable à la réussite de l'opération.

Plus de deux mille personnes assistent à ses obsèques, à Coggia. Nous nous devons de lui rendre les honneurs militaires, mais il nous faut renoncer. Les gendarmes nous encerclent, prêts à intervenir. Si l'ordre leur avait été donné de charger, cela aurait tourné au bain de sang. Ce n'est que partie remise. Le 16 septembre suivant, nous sommes une trentaine à remonter au cimetière du village, cagoulés et armés jusqu'aux dents, pour accomplir ce que nous devons à notre ami en présence d'une caméra de France 3 Corse. En cas de nécessité, nous sommes prêts à prendre le maquis avec une dizaine de fusils à pompe, modèle SPAS – malgré mes 57 ans, je reste assez frais pour parcourir trente kilomètres à pied dans la montagne. Le document remis aux deux journalistes rend hommage au militant de la première heure que fut Joseph, avant d'avertir le pouvoir politique : « Si donc le choix de l'État français, et donc de MM. Chirac et Jospin, n'était pas, à brève échéance, celui de la constitution d'un espace de règlement négocié portant notamment sur les nécessaires évolutions institutionnelles, il est à craindre que des hommes sincères et fidèles à leur idéal nationaliste ne se sacrifient à nouveau comme ont pu le faire les militants du commando Érignac. »

*

Après le décès de Joseph, nous continuons à assurer le ravitaillement d'Yvan. L'homme qu'il avait déniché, totalement extérieur à notre cercle politique, continue à assurer la liaison entre nous et la famille d'Yvan, et à livrer le fameux carton indispensable à sa vie quotidienne. Un rôle que son beau-frère, surveillé de près par toutes les polices, n'aurait jamais pu endosser.

Lors d'une visite, je fais part à Yvan d'un projet sur lequel je travaille. Je voudrais frapper un grand coup afin de contraindre les autorités à revenir à la table des discussions sur l'avenir politique de la Corse, sur lequel je suis maintenant focalisé depuis près de trente ans. Pour marquer les esprits, j'ai l'intention de m'attaquer à plusieurs bâtiments administratifs, en plein jour. Yvan manifeste aussitôt son désaccord. Il considère mon plan comme « trop

dangereux ». Tout juste s'il ne m'engueule pas. « Ne prends pas de risques », répète-t-il. J'insiste : « Je te promets qu'il n'y aura pas un seul blessé, et évidemment aucun mort. Mais le choc va être si fort qu'ils vont ouvrir les portes et relancer le débat.

– Je ne crois pas », réplique mon protégé, qui ignore évidemment que nous allons passer à l'action cinq jours plus tard.

Quand je le revois après les faits, Yvan salue la maîtrise des opérateurs et ne peut que se réjouir de voir Lionel Jospin revenir effectivement à la table des négociations. Le militant savait qu'il ne pouvait escompter aucune forme d'amnistie dans l'affaire qui le concernait, mais si le Premier ministre en exercice était élu à l'Élysée lors de la prochaine élection présidentielle, en 2002, et que l'autonomie de la Corse était mise sur les rails, il pourrait réduire sa peine.

L'intuition d'Yvan n'était pas infondée, mais le danger n'était pas là où il le croyait. Lorsque je suis interpellé, début 2000, soupçonné d'être l'un des auteurs du double attentat survenu à Ajaccio quatre mois plus tôt, sans faire aucun blessé au-delà de quelques acouphènes, Yvan perd son principal soutien logistique. J'avais préparé la suite, au cas où. J'en avais même informé Yvan, pour qu'il ne soit pas surpris. Deux militants de mon organisation, Corsica Viva, prennent le relais. Mais le cercle des personnes dans la confidence s'élargit malheureusement peu à peu. Et le fugitif prend plus de risques, se déplaçant ici et là au gré des envies de certains, quand je lui imposais une discipline particulièrement stricte. L'effet du temps, probablement, l'attention s'étant diluée au fil des mois, tandis que les équipes du RAID, déguisées en touristes, passaient au peigne fin toutes les bergeries de l'île...

Voilà dans quelles circonstances j'ai aidé Yvan Colonna, ce garçon si vaillant. Je ne l'ai pas fait pour que cela se sache. J'ai fait ce qu'il convenait de faire et n'ai souhaité en tirer quelque profit que ce soit, sinon de réussir le combat pour l'évolution institutionnelle de la Corse et la maîtrise de notre destin. Si j'ai pris la décision de raconter tout cela aujourd'hui, c'est en raison des innombrables tentatives de récupération dont je suis le témoin depuis qu'Yvan a été victime d'un acte terroriste odieux à l'intérieur même d'une prison, parce qu'il aurait prétendument « blasphémé » le prophète. Yvan est mis à toutes les sauces en Corse, jusqu'à l'écœurement. Au-delà de l'hommage légitime qui lui est rendu chaque année, on se sert de lui à des fins politiques, et cela ne me plaît pas.

Partie I

Les premiers pas

Le jour où je suis entré dans les services spéciaux

Du village de Ghisoni, en Haute-Corse, d'où mon père était originaire, comme de celui de Pietroso, le village de ma mère, je n'ai longtemps connu que les noms. Malgré son diplôme de l'école normale d'Ajaccio, mon père s'était retrouvé à réparer le fossé le long de la route qui descendait du col de Sorba vers le village. De retour de cinq ans au Tonkin, comme soldat dans la coloniale, il ne lui avait rien été proposé de mieux qu'une place de cantonnier. Un collègue lui avait soufflé à l'oreille la phrase magique : « Tu es diplômé, passe les concours pour partir dans les colonies, elles sont un vrai réservoir d'emplois. » C'est ainsi qu'en 1939, mes parents sont partis en Algérie. Je suis né en 1941 à Tizi Ouzou, chef-lieu de la grande Kabylie.

Promu agent technique des eaux et forêts, mon père est bientôt rappelé sous les drapeaux et affecté aux transmissions, près d'Alger, à Maison-Carrée, en raison de sa famille nombreuse. Ma mère, mes deux frères aînés et moi atterrissons dans un minuscule studio, où nous attendent quelques longs mois difficiles, approvisionnés en lait par les bonnes sœurs – lait que nous buvions dans des pots à épices, sucré avec une cuillerée de confiture. Jusqu'au jour où je vois débarquer devant chez nous des Jeep et des GMC chargés de GIs. Un géant noir s'approche, les bras chargés de tablettes de chocolat et de chewing-gums, et conseille à l'enfant de 4 ans que je suis de rentrer à la maison, si je ne veux pas me faire dépouiller par les plus grands. Mon père nous rejoint quelques mois plus tard avec une bonne nouvelle : la famille s'installe dans une maison forestière, à huit kilomètres de piste de Tizi Ouzou. Une magnifique maison qui domine les gorges du Sebaou, un lieu paradisiaque où je passe mon temps pieds nus du matin au soir, à poser des collets pour attraper des perdreaux de plus d'un kilo, de vrais coqs, et fabriquer des pièges pour les merles et les grives. Prenant soin d'épargner les rouges-gorges, ces petits oiseaux sacrés, en faisant en sorte qu'ils puissent s'échapper s'ils se font prendre – les merles et les grives finissent pour leur part à la broche.

Grâce à la TSF et au récepteur radio, nous suivons l'actualité. Mon père me transmet la passion de la politique – une religion, en Corse. Gamin, je n'ignore pas qui est René Coty, de quel pays Golda Meir est la dirigeante, et vois très bien qui est Edgar Faure¹. J'ai mes idoles. J'admire le résistant Rol-Tanguy, le colonel de Lattre de Tassigny, compagnon de la Libération, et Jean Moulin,

l'homme qui a sauvé de Gaulle, mais aussi Churchill et Eisenhower. Ce que je préfère pourtant, c'est la chasse. Je laisse filer mes deux frères vers l'école, sur leurs vélos, pour passer la journée à dissimuler mes pièges. Jusqu'au drame. Le 21 novembre 1953, mon frère Pierrot revient de son entraînement de cycliste amateur au guidon du vélo rouge que lui a offert mon père, un La Perle, comme celui du coureur suisse Hugo Koblet, qui a gagné le Tour de France. Non loin de chez nous, une voiture le percute dans un virage. Le vélo reste accroché dans un arbre. Mon père, qui a entendu le choc au loin, découvre le corps de notre frère au fond du ravin. Il le transporte jusqu'à la clinique de Tizi Ouzou, où il décède avant l'arrivée du chirurgien. À 17 ans et seize jours.

Fin de l'Éden. J'ai 12 ans. Mon père détruit tous nos vélos. Il passe ses nuits éveillé à appeler son fils et enchaîne deux tentatives de suicide, au point que mon frère cadet, Jean, doit quitter l'école pour rester à son chevet et le surveiller. D'une certaine façon, mon père a cessé de vivre.

Sans abandonner les collets, je me familiarise avec les armes. Dès 13 ans, alors que je parcours désormais à pied les huit kilomètres qui me séparent de l'école, traversant un cimetière et un village arabe, j'emporte un pistolet. Un Walther P38, modèle des officiers allemands, une balle 9 mm Parabellum engagée dans la chambre. Une fois passée la porte de l'école, je le range dans mon cartable, avec son holster. Je n'aurai jamais l'occasion de me servir de cette arme, fort heureusement.

C'est que les « événements » approchent, avec un FLN qui multiplie les actions sur tout le territoire. Les Européens font l'objet d'attaques fréquentes, où il est souvent question d'éborgnements. Je continue d'aller à l'école, tandis que mon père se dote de plusieurs armes, une Sten, un mousqueton d'ordonnance, des grenades et un pistolet d'ordonnance 8 mm, armes dont j'ai appris le maniement dès mes 8 ans. L'administration installe au même moment des rideaux métalliques coulissants (percés de meurtrières) pour protéger nos fenêtres et riposter en cas de besoin. Des tubes lanceurs de marrons d'air et de fusées rouges sont également installés dans la cour, pour donner l'alerte en cas d'attaque, sachant que notre maison est isolée et à la portée de n'importe quel commando.

Dieu merci, aucun groupe du FLN ne viendra jamais nous chercher querelle. Nous nous entendons à merveille avec le voisinage. Tous connaissent le drame que mon père a vécu. Le jour de l'Aïd, de nombreuses familles nous apportent de l'agneau ou du mouton, pour nous associer à cette fête religieuse. Personne ne donnera jamais l'ordre de s'en prendre à nous, comme si nous étions protégés. En 1956, nous n'en quittons pas moins la maison forestière pour emménager

dans un beau chalet, en ville. Je trouve un premier petit boulot, au service d'un couple qui tient un laboratoire de développement de photos. Je donne à ma mère l'intégralité de ma maigre paie, 1 500 francs par mois, sans savoir que je suis en train d'apprendre mon futur métier.

Secoué par le drame familial, je quitte plus vite le monde des enfants. Je croise en ville des militaires corses fraîchement revenus d'Indochine, qui me parlent de Ghisonaccia et m'embarquent avec le sourire, encore mineur, vers des maisons closes tenues par des mères maquerelles corses, où travaillent des prostituées souvent corses. Mais la guerre s'apprête à m'aspirer.

Plus que jamais, je reste connecté à l'actualité. Aiguillé par mon père, diplômé de l'école normale d'instituteurs, je lis Lamartine, Alfred de Musset, Paul Valéry, Descartes et Kipling, dont je dévore les pages consacrées aux campagnes de l'armée des Indes, avant de tomber en arrêt devant l'un de ses poèmes, *Si*. Une lettre à son fils, lieutenant mort au combat, dont les mots resteront à jamais gravés dans mon esprit :

« Si tu peux avoir détruit l'ouvrage de ta vie / Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir / Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties / Sans un geste et sans un soupir [...] Alors les rois, les dieux, la chance et la victoire seront à tout jamais les esclaves soumis / Et, ce qui vaut mieux que les rois et la gloire / Tu seras un homme, mon fils. »

L'heure du service militaire se précise avec ma convocation aux trois jours, à Blida. Je rêve d'emboîter le pas de mon autre idole, le chanteur Elvis Presley, qui effectua son service dans les blindés et dont j'ai à peu près la même coupe de cheveux, au point que les jeunes Kabyles crient « Elvis arrive ! Elvis arrive ! » quand ils me voient arriver. Poursuivant assez loin la ressemblance, j'interpréterai même un titre de Presley, *Torna a Surriento*, dans une émission de radio-crochet !

Je manie correctement les langues parlées en Algérie, le berbère et l'arabe, sans oublier le corse et l'anglais. Un atout qui semble attirer l'attention des militaires.

Le capitaine me retient. « Vous parlez vraiment l'arabe et le berbère ?

– Oui, mais pas l'arabe littéraire. »

Il me teste. Je le corrige. « Merci, c'est ce que j'attendais, dit-il. On se reverra. »

Mon ordre de départ ne tarde pas à tomber : je suis convoqué au centre

d'instruction de l'armée blindée et de la cavalerie. Je vais devenir chef de char. Comme Elvis.

Quinze jours plus tard, je suis appelé chez le colonel. « Faites votre barda, m'annonce-t-il. On s'est trompé d'affectation. Vous êtes ventilé à Constantine.

– Déjà ?

– Oui, vous partez demain matin. »

J'étais à quatre-vingts kilomètres de chez moi, me voilà projeté à neuf cents kilomètres. Mon chemin se précise à l'arrivée sur le quai de la gare de Constantine, lorsqu'un gradé en short et chaussettes de laine, le ventre rebondi, Colt 45 pendant à la ceinture, me hèle :

« Peraldi ?

– Oui, mon colonel.

– Colonel Bonnaud. Jette ton barda derrière et monte dans la Jeep. »

Les explications ne tardent pas. « Tu vas entrer dans les services spéciaux, embraye celui dont je découvre qu'il dirige la Sécurité militaire en Algérie. Autant t'avertir, tu ne vas pas beaucoup dormir. »

Nous sommes en mars 1960. Quatre mois d'un stage intensif m'attendent au côté d'une vingtaine de jeunes militaires, regroupés dans un lieu isolé. Chaque exercice est éliminatoire. Je m'y connais déjà plutôt bien en armes, mais un éminent spécialiste m'apprend à confectionner des engins explosifs. Un orfèvre qui utilise des montres de femme en guise de déclencheur. Un élément pas plus gros qu'un cheveu fait office de fil à souder. Attention maximale requise. Les travaux pratiques s'enchaînent. J'acquiers un savoir-faire extraordinaire dans le domaine, sans évidemment me douter qu'il me servira aussi dans le civil.

« Vous n'êtes pas des surhommes, insiste l'un de nos instructeurs. La discrétion doit être votre première qualité. » « On ne vous oblige pas à entrer chez nous, ajoute-t-il. Mais une fois que vous y êtes, vous faites ce que vous avez à faire. »

Sélectionné, me voilà intégré à la Sécurité militaire, un service spécial placé sous les ordres du ministre de la Guerre. Plus précisément au sein du service « Action ». Affecté à Bougie, j'entre dans le vif du sujet avec une enquête sur la confidentialité des opérations militaires, essentielle en temps de guerre. L'objectif est un commandant d'origine algérienne. Ayant combattu dans les rangs de l'armée française en Indochine, il a ses entrées au mess des officiers, où il espionne les généraux au profit du FLN. Décision est prise de le dégager au plus vite.

Forte de mille cent hommes en Algérie, la Sécurité militaire sert à régler ce genre de problème. Elle protège notre armée des intrusions et démasque les taupes, nombreuses au cœur de cette guerre féroce. Et ce, de toutes les manières possibles, y compris celles que l'État ne peut assumer ouvertement. Le mess des officiers est un point particulièrement sensible dans toutes les casernes, sachant que nombre d'officiers arabes conservent, en tant que retraits, des liens amicaux avec leurs anciens collègues. Cette porosité peut mettre nos soldats en danger, dès lors que des informations confidentielles parviennent aux oreilles du FLN. Nous sommes là pour faire le ménage.

Sur le terrain, nous opérons dans la plus grande discrétion, parfois en binôme, parfois seuls. J'apprends à me fondre dans tous les univers. Transformé en mendiant, une gandoura sale et fatiguée sur le dos, les pieds nus, je circule à ma guise dans les cafés maures où l'on m'offre le thé sans savoir que ce vêtement ample dissimule un Colt 45 et une K2 américaine. J'espionne les conversations des membres du FLN. Le tout sans le moindre document d'identité sur moi, sans moyens radio non plus. Si je suis pris, c'est pour ma pomme.

Mon chef attend parfois jusqu'à 2 heures du matin que je rentre de mission. Il m'épargne les tâches secondaires, préférant me confier le rôle de vaguemestre, à commencer par le transport de la valise diplomatique. Des courriers ultraconfidentiels fermés à la cire que je confie en main propre à des militaires en fonction à la Poste, dans lesquels sont évoqués tous les sujets sensibles, de la sécurité des casernes au moral des troupes, à l'intention des chefs de la Sécurité militaire.

*

J'ai 21 ans. Avec mon allure juvénile, je n'attire pas l'attention. Personne ne peut déceler, au premier regard, que j'ai été formé au close combat. J'ai une tête de gamin qui passe très bien dans la rue et je suis plutôt à l'aise dans l'action.

Je me déplace dans le pays au gré des urgences. Un jour à Bougie, je suis affecté le mois suivant à Philippeville. L'unité dans laquelle je suis basé m'assure le gîte et le couvert. J'attends les ordres de mes chefs et les exécute. Je ne suis autorisé à parler à personne de mes missions, couvertes par le secret militaire, pas même à ma famille. Nous sommes embarqués dans la guerre la plus sale que la France ait eu à mener, marquée par des massacres qui se suivent et se ressemblent, comme celui qui voit deux cent cinquante Européens mourir près de la mine de charbon d'El-Alia. En plein après-midi, un groupe du FLN

assassine hommes, femmes et enfants, prenant soin d'émasculer les premiers, de violer puis d'égorger les femmes enceintes, et laissant derrière eux trois bébés crucifiés sur les portes et entièrement nus. Les prémices d'une guerre de religion face à laquelle nous ne pouvons pas rester insensibles. L'honneur militaire oblige à traiter l'ennemi dans le respect des règles, pas à le charcuter, mais nous sommes entrés dans une autre dimension, prélude aux actes que perpétreront, plus de soixante ans plus tard, les hordes du Hamas sur le sol israélien.

Les atrocités commises par le FLN nous précipitent peu à peu dans une guerre terrible. Comment rester serein après la découverte du corps de ce capitaine, chargé de recenser la population et d'attribuer des pièces d'identité, au fond d'un puits, ongles arrachés et doigts brûlés ? Son chauffeur a été tué, lui est mort dans l'hélicoptère qui le transportait à l'hôpital. Comment contenir ma révolte face à de telles exactions ? Ce jour-là, après avoir découvert ce capitaine à peine dissimulé sous les branches d'un figuier au fond du puits, j'ai eu envie de monter à bord du half-track, d'armer la mitrailleuse 12,7 mm, de rouler jusqu'au village et d'appuyer sur les boutons, le rouge et le noir, pour tirer sur les maisons. J'ai eu envie, mais je ne l'ai pas fait.

Je ne suis pas un tendre, mais la guerre se transformait en barbarie et cela ne me convenait pas. Les Algériens avaient certainement des raisons de se révolter, parce qu'ils ne se sentaient plus chez eux, mais le vrai combattant agit dans le respect de la dignité humaine.

Est-ce à cause de ma jeunesse ? Je suis révolté par l'inaction des pouvoirs publics face aux atrocités dont je suis le témoin direct. Comme si on cherchait à les taire, à les étouffer. Quand le général de Gaulle débarque en Algérie en septembre 1958, je me dis : « Je vais le tuer. » Je suis prêt à l'attendre avec une carabine, planqué derrière un palmier, devant la Poste de Tizi Ouzou. Je plaide même ce geste auprès de l'adjudant : « Tu ne vois pas qu'il nous ruine ? » Sans son intervention, j'aurais commis l'erreur de ma vie. Cela ne m'empêche pas de sauver sur le fil quelques officiers soupçonnés d'avoir rallié l'OAS, en leur faisant comprendre que s'ils ne disparaissent pas, ils seront interpellés le lendemain.

Plusieurs décennies plus tard, je suis favorable au devoir de mémoire, mais à condition de tout dire, parce que sans les exactions du FLN, les militaires français n'auraient jamais jugé nécessaire de recourir à la torture. Je ne cherche pas ici à justifier, mais à contextualiser. Tout mettre sur la table, à commencer par l'erreur politique majeure de de Gaulle, qui avait envoyé l'aviation à Sétif en

1945, au lendemain d'une manifestation d'Algériens réclamant la possibilité d'être Français à part entière, leurs médailles de guerre au revers de la veste. Les manifestants avaient tué cent soixante-cinq Européens ; le raid aérien qui avait suivi avait causé la mort de plus de treize mille Algériens. Un massacre qui allait peser lourd dans le basculement d'un pays auquel la France aurait dû accorder plus rapidement son indépendance, comme les Anglais l'ont fait dans le cadre du Commonwealth. Les massacres perpétrés à Madagascar et la guerre d'Indochine auraient dû nous servir de leçon.

*

Je ne me suis pas déguisé en soldat. Je me suis battu sans hésiter pour défendre le drapeau. J'ai œuvré au sein de la Sécurité militaire pendant vingt-six mois et quinze jours, durant lesquels je ne suis retourné voir ma famille qu'une seule fois.

Ces missions m'ont valu la médaille de la valeur militaire avec étoile d'argent, l'une des plus hautes distinctions, la croix du combattant, la médaille commémorative, que l'on accorde à ceux qui ont vécu un minimum de quatre-vingt-dix jours sur le terrain, puis la médaille de reconnaissance de la nation pour l'ensemble de mon service. Sans oublier une médaille couronnant un service militaire intégralement accompli en Algérie. Voilà d'où je viens et pourquoi je fus si rapidement capable de prendre en charge l'organisation du FLNC.

Cette guerre d'Algérie, je l'ai vécue à cent pour cent. Chaque fois que retentit la sonnerie aux morts, aujourd'hui encore, je revois ces cercueils qui partaient par avion pour la France, couverts du drapeau bleu blanc rouge. Cette sonnerie ravive mon souvenir des amis perdus, de ces frères d'armes tombés au combat, plus de trente mille hommes. Cette guerre, nous l'avions gagnée sur le terrain, avant de la perdre sur tapis vert, avec le référendum organisé par de Gaulle sous la pression de l'ONU.

Grâce à mon passage par les services spéciaux, j'ai appris les règles de la clandestinité. Je sais me fondre dans la société. Je donne à voir un visage agréable, gentil et modeste, les clés pour qui ne souhaite pas se faire remarquer. Je suis d'une correction sans faille avec tous mes interlocuteurs, mais lorsque c'est nécessaire, lorsque survient une embuscade, je suis le premier à sauter de la Jeep et à riposter à feu nourri. Ambidextre, je pratique le tir instinctif. En cas de

besoin, je conserve toujours sur moi une grenade personnalisée – j’ajoute quelques gouttes de nitroglycérine au plastic pour en décupler la puissance, histoire de me donner une chance supplémentaire de me dégager.

Le colonel voudrait me voir remplir et souhaite me gratifier du galon de lieutenant alors que je n’ai que 23 ans.

« Après ce que j’ai connu, je ne veux pas me retrouver à donner des corvées de chiottes aux appelés », lui expliqué-je. Il me fait miroiter les opérations extérieures, mais ma décision est prise.

Si j’avais continué dans l’armée, j’aurais pu devenir général de brigade avant mes 50 ans. Mais j’ai préféré rentrer chez moi.

Je suis resté en Algérie un mois après l’indépendance. Le jour de ma libération, alors que mon frère Jean venait de me récupérer à la gare d’Alger, nous sommes contrôlés par une patrouille du FLN sur la route qui nous ramène à Tizi Ouzou. « Je suis démobilisé, dis-je à celui qui m’interpelle, je rentre chez moi.

– On a été ennemis, observe-t-il à la vue de mon uniforme.

– Oui, mais il faut tourner la page.

– Vous avez tué combien de mes frères pour avoir mérité toutes ces décorations ? me demande-t-il après avoir ouvert ma valise.

– Et vous, combien des miens avez-vous tués ?

– C’est bon, vous avez raison, on tourne la page. Bonne chance.

– À vous aussi.

Mes proches n’ont découvert cette partie de ma vie qu’à l’occasion de mon procès, des années plus tard. Ils savent désormais que j’ai travaillé pour la nation, mais je ne peux fournir plus de détails – de même que je m’abstiens de transmettre aux jeunes la recette qui permet de fabriquer une bombe avec n’importe quel produit – même du sucre glace –, par crainte des erreurs de manipulation. Quand on entre dans ce genre de service, on s’engage sur l’honneur à garder le silence. Et cet engagement vaut pour la vie. J’emporterai ces secrets dans la tombe. Ma dignité est à ce prix. On n’a pas à exposer dans le détail son travail au sein des forces spéciales, il en va de l’honneur militaire, qui est sacré.

Le jour où je suis devenu reporter-photographe

Le reporter-photographe Jean-Pierre Pedrazzini a fait irruption dans ma vie le 7 novembre 1956. Il venait d'être touché au ventre par trois rafales de mitrailleuse tirées lors de l'assaut du QG du Parti communiste, à Budapest. Le tireur aurait pris son téléobjectif pour un lance-roquettes. Je n'y crois pas : il s'est servi de ce prétexte pour abattre un journaliste. Sa gueule d'ange, pleine page dans *Paris Match*, le journal qui l'avait envoyé en Hongrie, s'imprime pour toujours dans ma mémoire, ainsi que l'image du char, légèrement floue. Voilà le métier que je veux faire : reporter-photographe. Comme Pedrazzini. Une idée qui trotte dans ma tête depuis l'âge de 15 ans lorsque je m'étais rapproché de ce couple d'artisans photographes qui m'avait pris sous son aile, à Tizi Ouzou. Les jours où je n'allais pas à l'école, ils m'avaient appris le métier, avant de m'offrir mon premier Rolleiflex pour mes 17 ans, avec l'objectif 3,5 mm. Le même appareil que Pedrazzini. Un trésor.

Le correspondant local de *L'Écho d'Alger*, fort de ses cinq cent mille lecteurs, me propose de le seconder, puis de le remplacer. Je quitte la classe de seconde pour embrasser ce métier. Ma première image fait le tour du pays. Je l'ai prise quelques minutes après l'explosion d'un vélo chargé d'explosifs entre deux voitures, à proximité de la terrasse d'un café. On y voit une victime allongée sur le sol, criblée d'impacts. Gamin parmi les reporters, je suis vite embarqué à bord des hélicoptères de l'armée, qui m'équipe d'une grosse caméra pour survoler la grande Kabylie, fief du FLN.

Le rêve prend forme lorsque je suis recruté comme correspondant régional de *Paris Match*, journal que lisait mon père. Je brûle de photographier la guerre, sauf qu'il n'y a pas de combats. Juste des coups de force, des massacres, des bombes et des embuscades, sans compter ce que l'on appelle les opérations « Jumelles »¹, où des milliers d'hommes ratissent le terrain sous la direction de Maurice Challe, Raoul Salan, André Zeller et Edmond Jouhaud, les généraux putschistes qui vont défier de Gaulle le 21 avril 1961, fidèles à leur ligne de conduite et selon eux à l'honneur militaire.

Je l'ignore encore, mais ce métier va devenir une passion, mon gagne-pain aussi, tout en m'offrant la meilleure couverture pour mener anonymement mes activités politiques.

La suite se joue lors de mon retour définitif en Corse, en juin 1963. Le hasard s'en mêle. Dans un village du Haut-Taravo, mon père croise le chemin de Paul Silvani, correspondant du *Monde* et beau-père du chef de l'agence bastiaise du *Provençal*, le journal de Gaston Defferre. Dix jours plus tard, un responsable de l'agence d'Ajaccio m'appelle à Ciamannacce, le village de montagne dont les habitants m'ont chaleureusement accueilli à la sortie du car, lorsque j'ai débarqué d'Algérie en tenue militaire. Il propose de me mettre à l'essai pour trois mois et me commande des reportages sur la vie du village. Je suis payé 1,20 franc la photo publiée et 1,30 franc la ligne.

Je suis toujours à l'essai, en ce début du mois de février 1964, lorsque survient l'affaire Naessens, du nom de ce chercheur qui prétendait avoir mis au point un sérum capable de juguler la leucémie infantile. Le biologiste injecte son produit à tour de bras, attirant en Corse des enfants du monde entier. Jusqu'au jour où ses pairs font tomber la sentence : après analyse, le sérum n'a aucun effet sur le sang des petits malades. Le docteur Gaston Naessens est un escroc dont le remède miracle n'est rien d'autre que de l'eau teintée. Un drame pour tous ceux qui l'ont cru aveuglément. J'immortalise sur ma pellicule les larmes des mamans des enfants victimes, leur espoir brisé net. Ces photos sans le moindre voyeurisme sont diffusées dans les éditions du *Provençal*, avant d'être vendues dans toute l'Europe, avec un résultat à la hauteur du choc qu'elles provoquent : je suis embauché comme reporter-photographe professionnel à l'échelon supérieur, m'annonce par écrit le PDG, avec un salaire de 7 800 francs par mois.

Carte de presse n° 22042 en poche depuis le 1^{er} décembre 1963, délivrée sous le contrôle du ministre de l'Information Alain Peyrefitte, me voilà propulsé dans une autre dimension. Mon rayon d'action s'élargit, et ma connaissance de la Corse avec. Ce que je découvre en parcourant les villages va s'avérer déterminant dans mon engagement politique. La Corse suinte la misère. Les écoles, les routes, le réseau électrique, tout est dans un état de délabrement qui me révolte. Pourquoi la France a-t-elle été capable d'offrir à l'Algérie des infrastructures modernes et performantes, alors qu'elle a négligé l'île de Beauté ?

*

Je deviens assez vite le protégé de Jean-René Laplayne, l'homme de confiance placé à la tête du journal par Gaston Defferre, à la fois patron de presse et maire (socialiste) de Marseille. Le patron du *Provençal* ignore tout de mon passé dans l'armée française, comme la majorité des personnes que je côtoie.

Je mène une carrière de reporter-photographe et j'ai bientôt la réputation de disposer de relais dans tous les milieux et de sources bien placées dans toutes les administrations, à commencer par la police et la gendarmerie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle mon arrestation, près de quarante ans plus tard, paraîtra complètement improbable à de nombreuses personnes, incapables de voir, au-delà du journaliste consciencieux que j'étais à leurs yeux, un membre actif du FLNC. Je suis même, à l'époque, en cheville avec le photographe attitré de la PJ, qui me signale les bons coups, comme le jour où il me fait courir pour ne pas rater la photo d'un pilier de la French Connection qui venait d'accoster en Corse – l'image a été publiée à la une du journal.

En attendant, ces sources dont je dispose jusque dans le milieu impressionnent mon patron, un dinosaure de la presse. Au point qu'un jour il me confie, sur un ton affectueux : « J'ai pour toi l'attachement que l'on porte à un fils, mais s'il t'arrivait quelque chose, je serais coupé de tout. » Voyant où il veut en venir, je mets les choses au clair, l'appelant en privé par son prénom : « Jean-René, ne le prenez pas mal, jamais je ne vous donnerai le nom d'un informateur. » Impossible pour moi de trahir quiconque. Mon chef l'ignore, mais le traitement de ces sources me sert en même temps de baromètre : si l'un d'entre eux avait changé d'attitude à mon égard, prenant brusquement ses distances, j'aurais aussitôt compris que j'avais été démasqué. À chaque fois que je le croisais, le chef de la police municipale me mettait fièrement sous le nez sa carte de membre du SAC, le service d'ordre gaulliste, qui réunissait volontiers ses ouailles, à l'époque, dans la base militaire d'Aspretto, avec la ferme intention de s'en prendre aux nationalistes. Si cela avait senti le roussi, il m'aurait immédiatement tourné le dos.

Je photographie les gens ordinaires comme les stars, sans jamais me prendre pour un paparazzi. Je parviens à immortaliser la princesse Grace Kelly, Brigitte Bardot, Liz Taylor ou Richard Burton. Je me présente, je montre ma carte de presse et je demande poliment la permission d'utiliser mon appareil photo, comme je le fais ce jour-là avec Alain Delon, qui commence par sortir de son yacht, torse nu et énervé comme s'il voulait me repousser par la force. Je plaide ma cause : « Pourquoi s'énervé ? Je ne suis pas un paparazzi. Votre présence ici est un événement. Ce qui m'intéresse, c'est que vous passiez vos vacances à Ajaccio. J'aimerais que la ville apparaisse dans le cadre, en arrière-plan.

– Tu es culotté, toi ! »

Je le rassure. L'acteur accepte de descendre du bateau et de prendre la pose.

« Tu as des couilles, toi !

– Non, je tiens juste à respecter votre vie privée. Je sais qui est à bord de votre bateau, votre fils et quelqu’un d’autre, mais cela ne m’intéresse pas. » Surpris par la pudeur du regard que je porte sur lui, il me dit de rester avec lui et, pendant trois quarts d’heure, discute avec moi, me racontant notamment que sa mère, originaire de Ghisonaccia, vivait à Ajaccio.

Je ne vends jamais mes images aux journaux à scandale, ce qui finit sans doute par se savoir. Après Delon, j’enchaîne avec une photo de Frank Sinatra et une autre de Kirk Douglas, puis un cliché, accompagné d’une petite interview, de sir Anthony Eden, le bras droit de Winston Churchill, venu se reposer dans un petit hôtel de la route des Sanguinaires, à Ajaccio. Lorsqu’il vient dans l’île l’été suivant, Claude François me fait appeler pour un repas avec ses amis. Quant à Grace Kelly, elle ne s’affole pas lorsque mon flash tombe en panne et me fait servir à boire, tout en m’incitant à aller chercher un flash de secours – à sa demande, je lui expédierai toutes les photos.

Mon travail comme correspondant de *Paris Match* plaît tellement à Roger Thérond, le boss incontesté de la rédaction, qu’il tente de me débaucher. Jean-René Laplayne s’interpose, expliquant qu’il a besoin de moi pour couvrir l’actualité corse, que ce recrutement reviendrait à couper son bras droit. Ce qui, au fond, m’arrangeait, car mon transfert à Paris aurait sérieusement entravé mon combat pour l’autonomie de la Corse, plus important à mes yeux que ma passion pour le journalisme – et ce, même si je suis le seul à passer ma vie au journal, nuit et jour.

*

Je jongle alors entre mes deux casquettes, entre le téléphone Radiocom 2000 acheté par le journal et les talkies-walkies dont je me sers pour échanger avec mes compagnons de lutte – avec un rayon très court, pour ne pas être repéré.

Je fais mon métier de journaliste à fond. Un jour, je prends des images dantesques d’un incendie en cours, au 24 mm. Je parviens à regagner le journal malgré les flammes. Mon PDG s’inquiète :

« Vos photos seront dans toutes les éditions, mais je vous interdis de prendre de tels risques. Le métier, c’est bien, mais la vie, c’est autre chose. »

Il me gratifie d’un chèque de 800 000 anciens francs², mais je n’écoute pas ses conseils. Le désir de scoops est plus fort que moi. En revanche, quand un voyou, sur une scène de crime – en l’occurrence devant le casino d’Ajaccio –, me dit, arme à la main : « Oh, Jo ! Pas de photo, hein ! », téméraire, mais pas fou, je

n'appuie pas sur le bouton.

Je pourrais parfois devancer l'information, notamment à l'heure de couvrir un plasticage. Mais je m'abstiens, là encore. Toujours tiré à quatre épingles – sauf quand j'enfile le treillis –, je suis reçu par les députés, les anciens ministres, et j'ai naturellement mes entrées chez les « natios », composante notable de la vie politique insulaire. Mon coupe-file de journaliste me rend bien des services lorsqu'il s'agit de franchir un barrage. Parfois, les motards de la police m'ouvrent la route, me permettant de ne pas manquer la photo d'un officiel à l'aéroport. Le reste du temps, je suis un citoyen des plus corrects, de ceux qui évitent de jouer les matamores lors d'un contrôle routier.

Je ne suis pas seulement en avance sur l'information : ma connaissance de nos montagnes s'avère un précieux atout alors qu'un DC-8 en provenance de Ljubljana, en Yougoslavie, s'écrase sur les crêtes du mont San Petru, à mille quatre cents mètres d'altitude, le 1^{er} décembre 1981, à 7 h 53. L'avion a disparu dans le brouillard alors qu'il se dirigeait vers l'aéroport d'Ajaccio, avec cent quatre-vingts personnes à bord. Une aile a heurté un rocher et le charter a explosé. Le jour même, j'ai le privilège de pouvoir survoler la zone à bord d'un hélicoptère de la sécurité civile. J'en profite pour repérer les sentiers. Dès le lendemain matin, je me mets en route, treillis sur le dos et rangers aux pieds, mes appareils photo dans un sac à dos kaki. Je me dissimule sous les arbres alors qu'un hélicoptère passe au-dessus de moi, avant de me rapprocher du périmètre interdit.

« Tu es déjà là ? Tu es matinal ! » s'exclame un gendarme qui se réchauffe autour d'un feu. « Prends mes gants en cuir », me dit-il, me prenant de toute évidence pour un collègue. Je suis ainsi le seul à photographier la carlingue, mais aussi ce passeport portant les photos d'une femme et de son bébé, que je retrouve à même le sol, à quelques centimètres d'une main arrachée.

En redescendant, mes pellicules photo soigneusement dissimulées dans mon slip et dans mes rangers, je croise le juge d'instruction, Jean-François Sampieri, qui m'interpelle : « Que faites-vous ?

– Je suis le reporter-photographe du *Provençal Corse*. Je vous garantis que je ne publierai que les photos publiables.

– Dégagez au plus vite ! » m'ordonne le magistrat, très agacé de ma présence.

Je ne propose bien sûr au journal que les photos décentes, par respect pour les victimes. Le lendemain de leur parution, je suis vigoureusement applaudi par tous mes collègues.

Chasseur de scoops côté face, je porte côté pile la tenue kaki du chasseur de

sangliers. Je me transforme physiquement pour mieux semer mes éventuels poursuivants. Faux cils, perruques, moustache postiche de haute qualité, je dispose de treize grimages différents. Et cela fonctionne bien, à en juger par ce jour où mon propre frère me passe devant alors que je traînais devant le cinéma Empire, à Ajaccio, grimpé comme une personne âgée. Je l'alpague : « On dit plus bonjour, maintenant ?

– On se connaît ? me demande-t-il.

– Oh, Jean, c'est moi ! »

Précautions minimales quand on a un pied dans la clandestinité.

Le jour où j'ai décidé de servir la Corse

La vendetta est une obligation sociale. Quand le père de famille est tué, la mère demande à ses enfants de riposter. Elle est un cycle sans fin qui peut prendre son temps – on a vu des enfants ressasser leur geste pendant quinze ans avant de passer à l'action. C'est pour fuir ce cycle infernal qui allait tous les décimer que les Peraldi, une famille noble de Reggio de Calabre, dans le sud de l'Italie, ont décidé de fuir le pays en 1285 pour rejoindre le village de Corrano et la Corse, cette île qui coule dans mes veines.

J'ai découvert l'île à l'âge de 10 ans, en 1951, lors de trop rares vacances, les billets d'avion étant à l'époque hors de prix. J'ai trouvé merveilleux de pêcher la truite à la main dans des rivières magnifiques, de ramasser du raisin ou des amandes dans les environs de Ghisonaccia. Deux mois de bonheur. La Corse n'en était pas moins présente tous les jours à la maison, à Tizi Ouzou. Elle l'était par la langue, que parlaient au quotidien mon père, Antoine, et ma mère, Marie-Pierrette. Elle l'était par le rêve qu'ils entretenaient jour et nuit et les chansons corses que nous chantions.

« Si je meurs, répétait mon père, ramenez-moi sur une charrette, mettez le temps que vous voudrez, mais ramenez-moi à Ghisoni. » De quoi ancrer chez l'enfant que j'étais un attachement viscéral à la Corse, mais aussi à cette mentalité particulière, à ces valeurs de respect et d'honneur, à cette idée qu'on ne se laisse pas faire et que l'on se rebelle contre les injustices. Et de ce côté-là, celui des injustices, je n'allais pas manquer de raisons de me révolter.

De retour à 23 ans après la fin de la guerre d'Algérie, j'étais à mille lieues d'imaginer à quel point nous étions, nous, les Corses, considérés comme un sous-peuple. À Tizi Ouzou, cinquante-six mille habitants à l'époque, les routes étaient éclairées, nous avions l'eau courante et des écoles en dur. La Corse, elle, est restée à l'âge de la conquête de l'Ouest, avec ces maisons sans eau courante, ni tout-à-l'égout, ni téléphone, ni électricité. Et ces grands-mères condamnées à vivre dans la pauvreté, le dos courbé à plus de 80 ans pour cultiver quelques légumes dans leur potager.

Dire qu'en Algérie, on parlait de « colonisation » !

Les paysages de l'île m'éblouissent derrière chaque virage, mais partout, au fil de mes pérégrinations journalistiques, je constate le même abandon. « Quand

vous faites une route en Corse, vous avez un kilomètre d'enrobé et un kilomètre de déroché », résumera l'humoriste Tintin Pasqualini. C'est encore pire que ça. Faute de contrôle, la corruption semble généralisée. Et les conséquences sont palpables à tous les coins de rue.

Lors des premières élections auxquelles j'assiste à mon retour en Corse, je suis halluciné de voir comment les puissants se permettent toutes les falsifications, ne craignant pas d'afficher un taux de suffrages exprimés de 215 %, comme je le constate à Corte. Les caciques de la vie politique insulaire se comportent comme des seigneurs, élus de père en fils avec la bénédiction des partis nationaux. Omnipotents, ils vivent souvent en marge de l'État de droit. Au quotidien, ils confisquent la démocratie, contraignant le citoyen à passer par eux pour faire avancer son dossier retraite, ou obtenir je ne sais quel passe-droit. Condamner ces dérives reviendrait, pour les acteurs de la vie politique, à s'attaquer à ceux qui sont aux commandes. Ouvrir des poursuites judiciaires, ce serait prendre le risque de déboucher sur le puissant parti gaulliste ou sur le MRG (Mouvement des radicaux de gauche), les deux principaux bénéficiaires de ce système clientéliste.

L'île a été abandonnée par l'État, cela me saute tous les jours à la gorge. Elle a été cédée aux clans, avec des maires réélus de père en fils, qui verrouillent la démocratie. La Corse que j'apprends à connaître dans ces années 1960, au gré de mes reportages pour *Le Provençal*, ressemble à une république bananière. Elle est comme plongée dans la nuit, et pas seulement à l'heure de truquer le résultat du vote entre les mairies et la sous-préfecture. Tous trichent à des degrés divers, au détriment de ceux qui se débattent pour une alternative propre en croyant, naïvement, à la sincérité des urnes. Certains y voient une manifestation du folklore local, mais il s'agit d'une atteinte grave à la démocratie.

Voilà le contexte dans lequel germe en moi, en nous, l'idée nationaliste. Voilà comment je bascule, comment nous basculons peu à peu vers l'idée que nous ne pouvons pas rester passifs, que nous devons nous mobiliser pour sortir la Corse de ce carcan. Une prise de conscience probablement accélérée par le fait que je viens de l'extérieur, alors que nombre de ceux qui ont grandi sur place, formatés par l'habitude, considèrent ces lacunes, ces béances, comme une normalité. Nous devons nous battre pour avoir la maîtrise de notre destin sur cette terre qui nous appartient depuis des générations. Par tous les moyens : quand nous n'arriverons pas à nos fins devant le tribunal, à l'heure de contester, par exemple, un projet immobilier qui ne respecterait pas le droit, il ne restera qu'un moyen, la force. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie d'untel, mais d'expliquer l'enchaînement qui y a mené.

Je suis corse et j'entends m'engager au service de mon pays, car je considère que nous sommes un peuple, avec une terre et une langue. Mais autant le préciser tout de suite : à mes yeux, cette lutte ne passe pas par une rupture avec la France. Ce que j'entends défendre, c'est une autonomie de plein exercice, plutôt que l'indépendance. Depuis toujours, je pense qu'il y a d'abord un pays à construire, avant de faire valoir d'autres prétentions.

J'en suis là de ma réflexion lorsque je vois mourir mon père, en Corse, en 1971. Grand fumeur de Bastos sans filtre, rongé de l'intérieur depuis la mort de notre frère sur son vélo, il est emporté à 63 ans par un cancer de la gorge. Grâce à un petit emprunt à la banque, je peux réaliser son vœu et ramener son corps à Ghisoni, son village natal – l'un de ceux qui ont donné le plus fort taux d'agréés proportionnellement au nombre d'habitants.

Le jour où mon tour viendra (mon père m'a appris à anticiper), je souhaite la présence d'un drapeau corse sur mon cercueil. Je voudrais aussi que soit représenté l'emblème du FLNC, un symbole dont la création remonte à une conférence de presse clandestine organisée en 1978 sur la route des Sanguinaires. Je couvre ce jour-là l'événement comme journaliste lorsque je tombe sur un militant équipé d'un bazooka acheté sur une plage à un GI américain très alcoolisé. Une arme antichar, avec crosse en bois, tirant des munitions de 40 mm. Je lui suggère de se mettre à genou, bazooka en main, jeu auquel il se prête volontiers tandis que j'immortalise la scène sur ma pellicule. L'image fait sensation. De ce jour, elle a orné nos tracts et nos médailles, accompagnée de ces mots : « Le peuple corse prêt à marcher ».

Le jour où le FLNC a été créé

En 1965, le docteur Max Simeoni, père fondateur de l'autonomisme, un exemple pour nous tous, réussit un coup d'éclat qui fait couler beaucoup d'encre. Il convainc de jeunes Corses de brandir plusieurs banderoles dans les tribunes du Parc des Princes, à Paris, un quart d'heure avant le début d'un match de football entre le GFCA Ajaccio, champion de France amateur, et Laval. Sur l'une d'elles claquent ces mots lourds de sens : « Peuple corse. Autonomie pour la Corse. » Une action qui porte chance à notre équipe, dont je photographie le but de la victoire pour *Le Provençal*.

Le sillon de l'autonomie n'a plus qu'à être labouré, ce que fait avec un talent de tribun hors pair Edmond Simeoni, que nous considérons tous un peu comme notre grand frère.

Plusieurs organisations politiques voient le jour dans l'île, comme le Fronte paesanu corsu di liberazione (FPCL), avec une première action clandestine gravée dans toutes les mémoires : le plasticage, dans le port de Gênes, le 15 septembre 1973, d'un bateau accusé de déverser des déchets toxiques au large du cap Corse.

Un mouvement de protestation sans précédent avait gagné l'opinion publique corse, opposée à l'accord donné à la société italienne Montedison de rejeter en mer chaque jour deux à trois mille tonnes de ces « boues rouges ». Malgré des manifestations monstres, l'État semblait ne pas prendre la mesure de l'impact écologique de ces largages répétés. Jean-Pierre Susini, agriculteur de son état, et deux de ses amis s'y sont collés. Ils ont scié des obus de la guerre et récupéré la poudre, dont ils ont rempli deux cocottes-minute. Après en avoir testé une avec succès, ils ont approché le navire italien à bord d'une barque. Jean-Pierre a plongé et déposé la cocotte piégée à bord. L'explosion a troué la coque.

Trois jours après ce plasticage, le balai des navires-poubelles s'est interrompu, en attendant le procès de la multinationale. Preuve que la violence peut malheureusement s'avérer utile. Le député Jean Zuccarelli (radical de gauche), hostile aux nationalistes, se laisse même aller à applaudir ce « merveilleux feu d'artifice ».

Le ton est donné. De petits groupes font irruption ici et là dans le paysage, comme le Front de Balagne, le Front populaire corse de libération (FPCL), ou

Giustizia Paolina¹, qui revendique plusieurs attentats entre le printemps et l'été 1974, l'un contre une caravelle d'Air Inter à Bastia, un autre contre six avions de chasse utilisés pour former les pilotes à apponter sur les porte-avions. Je me sens vite aspiré par cette cause, moi qui ai depuis plusieurs années des affinités avec le Parti régionaliste corse, créé dès 1969 par un de mes collègues, le journaliste et imprimeur Dominique Alfonsi, que je suis de près, non sans veiller à rester le plus discret possible, eu égard à mon métier de journaliste.

Dès leurs premiers pas, ces mouvements réclament un meilleur contrôle de l'argent public. Dès le départ, ils prennent pour cible les potentats qui tiennent la Corse depuis des siècles – un modèle solidifié après la prise de l'île par la France en mai 1768, avec l'anoblissement des « Sgios », ces seigneurs qui avaient le peuple sous leur tutelle. J'adhère pleinement à cet élan, sans savoir que mon engagement sera bientôt plus puissant que tout le reste, que cet idéal prendra le pas sur toutes les opportunités professionnelles et financières qui s'offriront à moi au fil de ma carrière.

Le 22 août 1975, l'affaire d'Aléria marque un tournant dans la vie de nombreux militants nationalistes corses. Elle couve depuis l'attribution de vingt-trois lots de terre, sur les vingt-sept disponibles, à des pieds noirs fraîchement rapatriés d'Algérie, où ils ont été contraints d'abandonner leurs vastes haciendas. Le tout au détriment de jeunes agriculteurs corses qui se sentent aussitôt spoliés, quatre d'entre eux héritant au demeurant des terrains les plus pierreux, et donc les moins fertiles. Une injustice flagrante qui tourne le dos au remembrement annoncé.

La révolte gronde dans les vignobles de la Plaine orientale. Elle enfle lorsque les agriculteurs découvrent que ces anciens « colons », comme on les appelait en Algérie, ont conservé l'habitude de « faire suer le burnous », employant des travailleurs algériens à la journée pour une misère. Elle explose en place publique lorsque éclate le scandale de la chaptalisation à outrance. Pour augmenter le degré d'alcool de leur vin, certains heureux bénéficiaires de terres corses ajoutent des tonnes de sucre dans leur cuve. Une insulte faite aux jeunes viticulteurs et à l'honneur de notre l'île, d'autant que ces rapatriés cumulent des crédits agricoles assortis de moratoires très avantageux auxquels les jeunes natifs n'ont pas accès.

Le brillant Edmond Simeoni décide de voler au secours de ces jeunes agriculteurs, dont une trentaine de représentants occupent la cave viticole montrée du doigt, équipés de fusils de chasse et de quelques carabines. Il annonce la tenue d'une conférence de presse sur place, afin d'alerter le pays tout entier sur cette situation. C'est là que le ministre de l'Intérieur de l'époque,

Michel Poniatowski, commet une erreur politique majeure. Adeptes du coup de menton, il décide d'envoyer sur l'île deux mille gardes mobiles armés jusqu'aux dents.

Journaliste, je couvre pour *Le Provençal* le débarquement des automitrailleuses de la gendarmerie sur le port d'Ajaccio. Tenté depuis plus d'un an par la clandestinité, je bous de ne pas être à Aléria, sans savoir que vont s'y jouer des événements fondateurs. Je ne peux malheureusement pas quitter mon poste de journaliste à ma guise.

Vers 14 heures, ce 22 août 1975, jour de la conférence de presse, l'autorité annonce qu'elle va faire usage des armes si les agriculteurs ne se rendent pas sur-le-champ aux forces de l'ordre. Des coups de feu sont tirés. Deux gendarmes sont tués par balles. Edmond Simeoni, qui est médecin, se précipite pour sauver l'un des siens, Pierre Susini, mutilé par une grenade. Choqué, celui qui a fondé l'ARC (Action régionaliste corse) réclame l'arrêt immédiat des hostilités et décide de se rendre. On peut lui rendre grâce d'avoir trouvé les mots pour éviter le carnage. Il n'en est pas moins conduit en prison, où il restera dix-huit mois.

*

Par-delà les plasticages, dont un certain nombre visent les gros colons de la Plaine orientale, au nom des jeunes agriculteurs corses qui se plaignent d'être floués, nous ressentons tous la nécessité de créer une organisation unique, d'unifier les petits mouvements éparés. Le FLNC entre en piste officiellement un peu moins d'un an après l'affaire d'Aléria, le 5 mai 1976, avec une première nuit « bleue ». Vingt-deux déflagrations secouent la Corse, mais aussi Nice et Marseille. Le tout assorti de la distribution de milliers de tracts à Paris, annonçant publiquement la création du FNLC – au début le nom et son sigle m'ont dérangé, mais le C, pour « corse », m'a vite fait oublier le FLN algérien, dont le modèle d'organisation nous a fortement inspirés. Une grosse machine dont le lancement marque le début de ma double vie : celle de journaliste et de clandestin.

Parmi les cinq membres fondateurs figure Jean-Pierre Susini, celui qui avait cofondé Giustizia Paolina et réglé la question des boues rouges en coulant le bateau de la Montedison, un homme d'une discrétion rigoureuse, qui s'est parfois énervé de voir de jeunes inconnus s'arroger son action dans le port de Gênes. Nanou Battestini est également autour de la table, mais je dois taire les noms des trois autres, conformément à leur demande.

Le cercle, que je rejoins rapidement, s'élargit bientôt à travers toute la Corse. Les futurs piliers de notre mouvement sont déjà tous là, et c'est peu dire que nous nous entendons à merveille. Alain Orsoni, avec qui nous deviendrons inséparables, a rencontré Pierrot Poggioli lors de ses études, à Nice. Dominique Bianchi, dit Doumé, est lui aussi de ces premiers instants. Professeur d'histoire-géographie au lycée Saint-Paul, à Ajaccio, c'est le plus cartésien de l'équipe ; féru de politique, il sera excellent à l'heure de monter nos dossiers. Pierre Susini, lui, a perdu un pied lors de l'assaut de la cave d'Aléria par les forces de l'ordre, mais cela ne l'empêche pas de continuer. Il y a aussi Gilbert Casanova, un militant sympathique et aimé de tous, qui tient une concession automobile Peugeot, et Pierre Albertini, avec lequel je noue une complicité fraternelle liée à notre passé militaire commun. Sans oublier Joseph Caviglioli, agriculteur à l'époque, costaud dans l'action et intellectuel notoire, que je considère lui aussi comme un frère.

Avec tous ceux-là, je sais que je peux travailler sans la cagoule, indispensable pour la préservation de l'anonymat de chacun. Comme avec Toussaint Pieri, dit Santu, un militant hors pair, éleveur de bovins dans la Plaine orientale. Ou avec Jean-André Orsoni, un professeur des écoles bien plus jeune que moi, efficace et très organisé, qui devient vite notre mascotte sous le pseudonyme de Panda.

L'idée, à laquelle j'adhère pleinement, est de créer les conditions d'une écoute par le pouvoir central, non de se lancer dans une aventureuse guerre de libération nationale façon FLN algérien. Militants patriotes corses, nous sommes unis par le même combat, entièrement dédié au service de la Corse. Parmi nous, certains ont fait des études supérieures, comme Pierrot Poggioli, docteur en sciences humaines, un ami, Nanou Battestini, lui aussi diplômé, même s'il est devenu par la suite apiculteur, ou Jean-Batti Rotily-Forcioli, professeur d'espagnol et ami intime de Pierrot. Je fais partie des autodidactes. Figurant parmi les plus âgés, je suis cependant le seul à avoir fait la guerre d'Algérie, un autre genre de formation, qui va me valoir de me retrouver au plus haut niveau du FLNC, côté militaire.

Nous sommes tous sur la même ligne, convaincus que la France ne peut rester jacobine. Nous partageons les mêmes fondamentaux. Nous avons sciemment choisi la clandestinité, ce qui nous contraint à tourner le dos à toute forme de visibilité, comme à tout mandat électif qui nous amènerait à faire campagne. Si j'avais opté pour la scène politique, ce qui ne m'intéressait guère, je me serais retrouvé avec une étiquette dans le dos qui m'aurait par ailleurs empêché d'exercer mon métier de journaliste. Je devais bien faire vivre ma famille ! Et puis j'en conviens : je me sentais en harmonie avec moi-même sur le terrain

militaire.

*

Il n'est pas fortuit que nombre des premiers membres du FLNC aient grandi dans les colonies. Tous ont subi le même choc lorsqu'ils ont découvert l'état de l'île, au lendemain des indépendances, et compris la façon dont les élus maintenaient le peuple dans une condition de dépendance insupportable, pour rendre les gens redevables. Ceux qui n'avaient pas grandi au Maroc, comme Jean-Pierre Susini, en Tunisie, comme Doumé Bianchi, ou en Algérie, comme moi, étaient passés par les universités de Nice ou de Marseille et avaient vu la différence entre le continent et la Corse : en 1964, il n'y avait pas besoin de passage piéton pour traverser le cours Napoléon, à Ajaccio, car il y avait peu de véhicules. Découvrir qu'il était interdit de parler corse dans les écoles, langue que nous utilisions tous dans nos familles, nous a rappelé comment, dans les colonies, la France tentait d'interdire les langues locales.

Sur le modèle de l'IRA, l'Armée républicaine irlandaise, adossée à la structure politique légale du Sinn Féin, le FLNC est une organisation politico-militaire flanquée d'une vitrine légale, le Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA). Politiquement, nous sommes à l'époque plus proches de la droite que de la gauche, et assez peu portés sur les idées collectivistes qui habitent la plupart des mouvements révolutionnaires. Nous saurons créer des passerelles avec les Irlandais, comme avec les militants basques de l'ETA, mais nos luttes n'ont jamais convergé, faute d'idéal commun.

Nous considérons comme parfaitement illusoire le fait de chercher à prendre le pouvoir par les urnes en brandissant des idées puisque les dés sont pipés. Pour contourner la fraude électorale généralisée, c'est par les armes que nous devons poursuivre le combat politique. Un choix que j'assume depuis le premier jour, me sentant cependant nettement plus d'affinités avec les « résistants patriotes » qu'avec les « terroristes », dont les méthodes et les objectifs n'étaient pas les nôtres.

Notre combat vise avant tout à rétablir la liberté démocratique, autrement dit à dissocier le bulletin de vote de l'obtention d'un réfrigérateur, comme nous l'annonçons, le 5 mai 1976, au cours de notre première conférence de presse dans le maquis, non loin de Bastia, à la lumière d'une lampe à gaz, un fusil à un coup et un pistolet posés sur une table. Le choix du lieu ne doit rien au hasard. Il ne relève pas non plus du folklore. Le maquis, notre palais vert, offre

simplement un décor où l'on peut aisément se dissimuler, voire disparaître. Les forces de l'ordre éviteront systématiquement d'intervenir en ces occasions. Il valait mieux nous laisser faire que prendre l'initiative d'une interception, avec le risque d'une effusion de sang.

Quand j'appartenais à la Sécurité militaire, un code était inscrit sur mon insigne : 480. Au FLNC, je deviens Arthur, comme le justicier des chevaliers de la Table ronde. Cloisonnement oblige, personne ne sait qui se cache derrière ce pseudo, hormis les membres du conseil supérieur de l'organisation. Mais quand nous sommes dans une réunion ou sur un théâtre d'opérations, dissimulés sous nos cagoules et tous habillés à peu près de la même façon, je lève la main si un militant cherche « Arthur ».

Mon apport se situe essentiellement dans le domaine militaire, que je supervise en osmose avec Pierre Albertini, alias Sylla, ancien membre des commandos parachutistes, les CRAP, spécialisés dans le renseignement et l'action en profondeur : lorsqu'il appartenait au 8^e RPIMa, Pierre était largué derrière les lignes ennemies, avec pour mission de détruire tous les centres vitaux. Son savoir-faire va s'avérer crucial, comme celui de Marcel Lorenzoni, ancien chef instructeur parachutiste. Des hommes qui ne connaissent pas la peur parce qu'ils ont, comme moi, connu la guerre. Un général et un colonel rejoindront également notre organisation, mais sans mettre la main à la pâte. Ces deux gradés partagent simplement nos convictions, incarnées par ces slogans phares : « *Vince per ou more* » (« Vaincre pour ne pas mourir ») et « *Vince per campa corsu* » (« Vaincre pour vivre corse »).

Le jour où la clandestinité est devenue ma seconde nature

Nous sommes des oiseaux de nuit (« *acceli di notte* »), comme on appelle parfois les militants du Front. Dans le maquis, nous avançons sous les branches en zigzaguant. Il y a toujours un passage, quitte à ramper si nécessaire. S'il y a une route au loin, ou une rivière qui coule, le bruit permet de se repérer. On ne se perd pas, surtout quand on a fait, comme moi, des marches de nuit en tant que militaire, guidé par les étoiles ou la boussole.

Une question d'habitude. À 7 ans, pieds nus, je marchais déjà dans la nature, en Kabylie. J'avais une passion pour les serpents. J'attrapais les vipères et les faisais tourner, un jeu qui ne plaisait pas du tout à ma mère. Je chassais les grosses couleuvres de deux mètres, roulées en boule sous le soleil. J'avais fabriqué un pic avec lequel je visais la tête. Je traquais les scorpions, que je jetais dans un trou, avant d'allumer un petit feu et de les regarder se piquer. J'élevais des faucons. Quand je suis arrivé en Corse, j'ai retrouvé les mêmes bruyères, les mêmes fougères, les mêmes arbousiers, les mêmes pins, les mêmes oliviers. Mon père évoquait si souvent les splendides paysages de l'île que j'en étais imprégné. J'étais chez moi.

J'ai parcouru l'île à pied, à cheval et en voiture, avant de la survoler en hélicoptère ou en avion. Montagnard de cœur, je chasse la bécasse à deux mille mètres d'altitude, avec mon chien. J'ai un bon coup de fusil. À l'exercice, je touche dix-neuf pigeons sur vingt-deux, mais je m'en contente généralement de quatre ou cinq. Je ne suis pas un viandard. Je chasse proprement. Je suis attaché aux bêtes. Mes chiens le sentaient bien, qui venaient se coucher contre moi, que ce soit Bella, la première, un setter anglais, ou Ribellu (« Rebelle »), un pointer. La nuit tombée, j'allume un feu et sors la couverture de survie, avant de dormir à l'abri d'une cavité rocheuse, cerné par le brouillard qui monte. La nature est mon palais.

C'est cette terre que nous voulons gérer, sans pour autant rejeter la France, dont la langue est l'une des plus belles au monde. C'est pour la défendre que j'ai enfilé les habits de la clandestinité.

Le modèle, la référence absolue en la matière, c'est le fonctionnement des réseaux de la France libre pendant la Résistance. La clandestinité induit une

exigence perpétuelle de discrétion. Il faut savoir mettre son ego de côté, toujours rester naturel et simple, et éviter jusqu'aux sous-entendus, même quand tu croises quelqu'un, dans la rue, qui te raconte l'attentat qui vient de se produire. Tu laisses le gars t'expliquer, tu feins l'étonnement. Pas comme ce militant sur lequel je tombe un jour, mon appareil photo en bandoulière. Il ne sait pas qui je suis lorsque je le questionne innocemment :

« Qu'est-ce qui s'est passé cette nuit ? »

– Ça a été costaud, me répond-il, avec à l'appui un coup de coude et un clin d'œil entendu.

– Qui a fait ça ?

– C'est nous, *o tontu*¹ ! »

Je sais qu'il n'a pas mis la main à cet attentat, car j'étais sur les lieux, mais je le félicite : « Bravo, ç'a été réussi. »

Il n'est pas le seul que j'ai vu se glorifier d'opérations auxquelles ils n'avaient pas participé. Comme celui qui a prétendu avoir coulé le bateau de la Montedison, à Gênes, alors que des trois membres du commando l'un est mort, un autre tient à rester silencieux, tandis que le troisième, Jean-Pierre Susini, a fini par revendiquer son implication dans l'opération pour couper court à toute récupération. J'en ai aussi entendu se proclamer chefs militaires du FLNC ; j'étais bien placé pour savoir qu'ils affabulaient.

La clandestinité commence à la maison. Le premier cloisonnement concerne les proches, la famille. De ce côté-là, j'ai été aidé par ma profession, qui se moque des heures fixes. Journaliste, on est forcément tributaire de l'actualité. Si je dois abandonner la famille en plein repas, c'est forcément qu'une actualité m'appelle. Si je rentre tard le soir, c'est que je dois rester au journal au moins jusqu'à 23 heures ou plus. Personne ne me pose de questions.

Certains militants sont piégés par leur propre épouse parce qu'ils sortent la nuit sans explication. En garde à vue, ces femmes ne peuvent faire autrement que de se mettre à table. J'avais commencé par taire mon implication dans les services spéciaux en Algérie. Le pli était pris. Je ne m'interdis pas de parler « autonomie » à la maison. Toute la famille est même bercée par ce discours et y adhère. Lorsque je deviendrai coresponsable d'un parti politique avec pignon sur rue, ils prendront leur carte. Mais lorsqu'elle sera arrêtée et interrogée, ma femme ne dira rien, car elle ne sait rien. C'est ainsi que je la protège. L'omerta fait partie de nos valeurs. L'un de mes propres frères, François, devenu inspecteur de police, ne saura rien de ma double vie jusqu'à ce qu'il meure d'un cancer. Une fille ou un fils ne doivent pas savoir ce qu'un père ne veut pas leur

dire. C'est la meilleure façon de mettre ses enfants à l'abri des coups.

Il peut m'arriver de ramener une arme de poing à la maison, mais en Corse, c'est assez courant. L'arme est chez nous une passion, et pas seulement pour faire la guerre. C'est une culture qui remonte à très loin, bien avant que les Anglais ne parachutent depuis les airs leurs caisses rondes bourrées de Sten, de grenades et d'argent à l'intention des Résistants, bien avant que le commandant L'Herminier quitte la rade de Toulon avec son sous-marin, le *Casabianca*, pour acheminer des armes au large de Propriano, ramenées en barques jusqu'à la plage, puis acheminées vers les montagnes à dos de mulet, pour que nous puissions repousser l'occupant.

*

La clandestinité est une affaire de tous les jours. Avoir le contact facile avec les gens est un atout. Lorsque je croise le préfet Robert Broussard, coordinateur des forces de police dans l'île, je ne tourne pas le dos : je lui serre la main cordialement, comme tout journaliste qui se respecte. Je me fais un devoir d'être respectueux avec tout le monde, une façon de servir à la fois ma cause et le journal. Lorsque je suis dans un café, client ordinaire parmi les autres, je commente l'actualité comme un quidam, forçant même un peu le trait sur la naïveté. Je n'affiche jamais mon engagement auprès de ceux que je ne connais pas. Je ne participe jamais à une manifestation nationaliste sans mon appareil photo et mon carnet, ce serait la meilleure façon d'être repéré. Mais quand j'enfile les habits de la clandestinité et que je prépare les cagoules, je change du tout au tout. J'ai une mission et je la remplis, avec une ligne de conduite : ne reculer devant rien.

Lorsque je me déplace sur les routes corses, toujours en respectant les limitations de vitesse, à bord de véhicules ordinaires, à première vue irréprochable, j'ai en poche deux documents qui peuvent m'être utiles : la carte de presse et celle d'ancien des services spéciaux. Je n'en garde pas moins un œil discret et attentif sur le rétroviseur. En cas de doute, j'accélère. Si la voiture qui me suit fait de même, je ralentis en l'observant. Si mon intuition se confirme, je me gare sur le bas-côté. La voiture est obligée de me doubler et de poursuivre sa route. Ce sont des réflexes acquis au fil de quarante ans de clandestinité. Brouiller les pistes quand on se rend à un rendez-vous qui doit rester secret devient une seconde nature. Cela m'a servi lorsque les RG ont compris que je pouvais être le pilier de la cavale d'Yvan Colonna. Je garais systématiquement ma voiture quelque part et disparaissais à pied. Leur surveillance n'a débouché

sur rien.

Je sais faire profil bas, conformément aux règles apprises sur le terrain en Algérie. Je n'ai jamais été arrêté pour une contravention. Je n'ai jamais pris la parole ostensiblement, de sorte que les militants ne puissent identifier ma voix. Cela m'a parfois valu le surnom de « Jo le taciturne », mais ma propre sécurité était à ce prix. Je dois apparaître comme monsieur Tout-le-Monde, et si je fréquente parfois des dirigeants nationalistes, c'est pour des raisons journalistiques.

Je suis un homme de l'ombre. Même en prison, quand le soleil dardait, je me protégeais de ses rayons. Je préfère le froid, la neige et la pluie. Que ce soit pour des parties de chasse, pour pêcher, ou pour faire une « opération », je suis plus à l'aise dans le mauvais temps. Je me sens bien. Je préfère une rivière avec un bon trou d'eau à la plage, l'eau douce à l'eau salée.

Dernière règle : ne jamais se relâcher. Toute ma vie, j'ai gardé à l'esprit que mon quotidien pourrait être interrompu à tout moment par la nécessité de partir en cavale. Le circuit est préparé de longue date. J'ai en tête une liste de personnes volontaires pour accueillir un militant en difficulté, surtout s'il est poursuivi par la police. N'importe quel militant, à qui ces personnes fourniront boisson et nourriture sans attendre de remerciements. C'est une question de solidarité. On accueille sans poser de questions, tout en sachant qu'un individu malsain, un violeur par exemple, ne frapperait jamais à la porte. Et quand cette personne repart, on se doit d'oublier son passage. Je connais des policiers corses qui ont accepté de rendre ce genre de service. Chez nous, la maison a toujours été un espace sacré.

Le jour où nous nous sommes organisés

Le Front est structuré en dix régions militaires, dont trois sur le continent (le Nord et Paris ; le Centre ; le Sud-Est) et sept en Corse : Bastia, Corte-Niolu, Sartène-Propriano, Cargèse-Sagone, Ajaccio, Balagne et Gravona-Prunelli. Chaque région se divise en plusieurs secteurs. Chaque secteur est placé sous l'autorité de deux chefs, un politique et un militaire, ce qui nous évitera un écueil récurrent dans ce genre d'organisation : finir par ressembler un jour à l'armée de Bourbaki. Chaque secteur est opérationnel sur son territoire, disposant de dix à quarante militants fiables et dûment formés, tous en accord avec les règles strictes qui sont les nôtres – dont une femme, au début, infirmière de son état, qui s'est avérée très solide.

Le Cunsigliu (conseil) centralise les informations qui remontent de tous les secteurs. Ses dix-sept membres permanents constituent l'état-major du FLNC. Lors des réunions, généralement dans le maquis, parfois dans un centre de vacances fermé en hiver ou dans une maison non occupée en pleine montagne, nous débattons de toutes les actions entreprises et de leur impact, sans oublier de décortiquer les éventuelles imperfections de comportement. La rencontre rassemble les personnes concernées et dure entre une demi-heure et quatre heures, selon l'actualité et les urgences. La stratégie est sur les rails depuis la rédaction de notre « petit livre vert », à la fois programme et règlement intérieur : nul besoin de remettre les fondamentaux sur la table à chaque fois que nous nous voyons, on les porte en nous. Un rendez-vous par mois suffit, inutile de multiplier les risques. Les dix-sept sont également chargés d'établir un bulletin interne mensuel, qui sera acheminé à chaque responsable de secteur, à charge pour lui d'en débattre avec les militants et de détruire ensuite le document – moins on laisse de traces, mieux on se porte.

La tête de l'organisation, elle, est constituée du *cunsigliu suprano* (conseil supérieur), composé de cinq membres. Cooptés sur la base de leur culture et de leur formation, ces sages tranchent tous les sujets qui doivent l'être. Les militants ne connaissent pas les noms de ces chefs, le cloisonnement étant la clé de la survie de l'organisation. Les rencontres se calent un mois à l'avance, de vive voix. Tout entretien téléphonique est proscrit. Si l'un des responsables était grillé, il serait immédiatement évacué de la direction, pour préserver les autres.

Le conseil supérieur se réunit dans tous les moments délicats. Les

circonstances nous contraindront ainsi, sept ans après la création du FLNC, à repenser notre organisation. L'apparition, face à nous, de barbouzes commandités par l'État, mélange de fonctionnaires et de voyous, et l'enlèvement de l'un d'entre nous, Guy Orsoni, en juin 1983, précipitera la création du « secteur V ». V comme « volant ». Une force de frappe capable d'intervenir partout en Corse, mais aussi sur le continent et à l'étranger, non sans prévenir au préalable le responsable du secteur concerné, pour que les militants locaux ne bougent pas. Un groupe armé de près de quatre-vingts membres, avec un partage des tâches bien établi entre ceux qui effectuent la collecte du renseignement et le fichage de nos ennemis, ceux qui se chargent des repérages, ceux qui gèrent nos caches d'armes et d'explosifs, ceux qui assurent la fourniture de véhicules volés, et le service « action », vingt-six personnes choisies parmi les aguerris au combat. Notre GIGN à nous.

*

Notre matériel est entreposé dans des dépôts, des caches disséminées un peu partout. Chaque secteur dispose de ses planques, gérées par des militants inconnus au bataillon, des personnes dont c'est l'unique mission et qui mènent une vie tout à fait normale par ailleurs. Ce rôle peut paraître ingrat, mais il est essentiel à la survie de l'organisation. Outre les armes, les tenues et les explosifs, nous entreposons dans leurs box, leurs caves ou leurs garages tout ce qui est indispensable à notre logistique, comme les voitures et les motos volées – immatriculées en « doublette », elles portent la même plaque qu'un véhicule en circulation, du même modèle, afin de déjouer les contrôles routiers.

Chacun son rôle, sachant que chaque militant est indispensable au poste qu'il occupe et permet à la chaîne de ne pas se briser. Celui qui effectue les repérages avant une opération doit évidemment rester inconnu. Lui non plus ne peut s'afficher dans une manifestation, au risque d'être pris en photo, voire en filature par un service de renseignement. Chacun sait que sans ces petites mains, on n'y arriverait pas : la moto à l'abri dans un garage doit être en parfait état de marche. Je suis très attaché à cette égalité de traitement, au point que je n'hésite pas à remettre à sa place celui qui se croit au-dessus du lot.

En cas d'arrestation, la solidarité n'est pas chez nous une option : elle est écrite dans le marbre. L'épouse d'un militant incarcéré reçoit des victuailles, mais aussi des enveloppes, pour aider le prisonnier à « cantiner » (acheter les produits de base auprès de « l'épicerie » de la prison). Les amis se cotisent à la hauteur de leurs moyens quand il faut soutenir une famille désargentée.

Le processus de revendication de nos actions est lui aussi soigneusement encadré, afin d'éviter tout parasitage. Une personne est spécifiquement chargée de taper le texte à la machine ou de l'écrire en bâtons, à partir d'un brouillon qu'il doit détruire aussitôt. Il a pour mission de transmettre ce document à une tierce personne en possession d'un code d'identification à usage unique, afin d'assurer le journaliste destinataire qu'il s'agit bien d'une revendication du FLNC, et non d'un faux. En cas de chiffage, une clé de lecture est définie à l'avance.

*

Lorsque je suis appelé à introniser un nouveau militant, encadré de ses deux parrains, je porte bien sûr la cagoule. Pour que la personne n'identifie pas ma voix, je parle à l'oreille d'un de ses parrains qui relaie mes questions. Deux précautions valent mieux qu'une. L'objectif de cet échange est de jauger les motivations du candidat. Plus nous étions stricts, plus nous avions de chances de recruter des hommes qui se montreraient à la hauteur.

Pour limiter le risque de désillusion, je mets tout de suite les choses au clair. J'explique à la personne soucieuse de nous rejoindre que son recrutement ne lui conférerait aucun statut social. Je lui tiens à peu près ce discours :

« Ou tu as des convictions politiques, et tu es le bienvenu, ou tu cherches une reconnaissance et tu n'as pas ta place ici. On n'entre pas au FLNC pour se faire plaisir. Si c'est le mythe de la cagoule qui t'attire, nous n'avons pas besoin de toi. Tu sais ce qu'on attend de toi. Je préfère que tu renonces si tu ne le sens pas. Tu peux faire capoter une opération si tu ne tiens pas ta place. Tu dois par ailleurs intégrer la possibilité de devoir faire face à un interrogatoire de quatre-vingt-seize heures, si tu es arrêté. Tu peux aussi mourir et faire de la peine à tes parents. Ce n'est pas un déshonneur de dire qu'on ne peut pas assumer ces risques. »

Les recrues sont examinées à la loupe. À ce stade, les deux parrains ont effectué toutes les vérifications. Les profils de ceux qui veulent nous rejoindre sont très variés, j'ai même vu des policiers basculer de notre côté. La personne qui a l'habitude de traîner dans les bars est dûment mise en garde : s'il ne tient pas compte de nos recommandations, il sera rapidement exclu de nos rangs. Pas plus de place chez nous pour un poivrot – qui peut bavarder à tort et à travers – que pour un voyou – qui peut être surveillé pour des raisons propres à ses activités criminelles.

Le FLNC a pu compter dans ses rangs jusqu'à cinq cents militants en Corse et sur le continent, tous d'âge mûr, 25 ans minimum, dont nous savions parfaitement où ils étaient et ce qu'ils faisaient. Nous aurions pu ouvrir davantage nos portes, mais c'était courir le risque de se retrouver à dix mille. Mieux vaut quelques hommes compétents et confirmés, fiers de leur appartenance au Front et prêts à se soumettre à la discipline que cela impose, que des dizaines de volontaires mal formés. Sans compter que nous aurions multiplié les failles. Nous pouvions les laisser sans nouvelles pendant des semaines, personne ne bronchait ! Nombre de ces personnes se sont retirées du combat sur la pointe des pieds au fil des années, laissant place à du sang neuf. Toutes se sont fait remarquer par leur fidélité et leur discrétion, indispensables à la poursuite du combat.

Ces précautions se sont avérées utiles, puisque le FLNC n'a jamais été infiltré par les services de renseignement. Nous avons eu à déplorer quelques traîtres, mais les tentatives d'infiltration ont toutes échoué. Y compris celle que Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, tenta en m'envoyant un policier, alors que je venais de quitter le journal et de relancer le FLNC, au milieu des années 1990. Proche de ces Corses qui ont investi dans les casinos et le PMU en Afrique, le fonctionnaire va ce jour-là droit au but : « Il paraît qu'Alain [Orsoni] se retire et que tu montes une nouvelle équipe ? Si tu as besoin de renforts, je peux ouvrir une section à Porto-Vecchio. » Je ne lui laisse aucun espoir : « Je ne suis à la tête de rien du tout, Jean-Baptiste, et je n'ai pas besoin de toi.

– Tu es le meilleur », insiste-t-il. Vaine flatterie.

Le jour où il a fallu financer la guerre

Je ne suis pas entré dans la clandestinité pour faire carrière, ni pour m'enrichir, ni même pour devenir quelqu'un – j'avais déjà une situation sociale solide. Je suis né pour combattre au nom de mes convictions, pas pour avoir des robinets en or dans ma salle de bains. Je suis prêt à mourir pour ma terre, pour la liberté, mais pas pour me constituer un magot. L'écrasante majorité de nos militants partage cet état d'esprit. Notre sigle ne doit en aucun cas servir à s'enrichir personnellement. Ceux qui voient les choses autrement et voudraient se lancer dans la délinquance sont systématiquement priés de quitter le FLNC, afin que l'image du Front ne soit pas salie.

Le combat pour le peuple corse, pour ses droits et ses valeurs ne peut être confondu avec la défense de son pouvoir d'achat personnel. J'ai toujours bataillé en ce sens, j'ai d'ailleurs payé ma maison grâce au fruit de mon travail et ne dispose aujourd'hui d'aucun revenu autre que ma retraite de reporter-photographe. La police a épluché mes comptes après mon arrestation. Les enquêteurs n'ont pu que constater que je payais le loyer du local de notre organisation politique sur mes propres deniers, les cotisations de quatre cent quatre-vingts militants ne suffisant pas. Plus précisément en puisant dans l'indemnité que j'avais touchée en quittant *Le Provençal* après quarante ans, en 1999, avec le titre de grand reporter, de chef du service photo et de chef du service investigation. Propre comme un sou neuf, j'étais de ce côté-là irréprochable.

Nous avons nos valeurs. Les miennes m'obligent. C'est pourquoi il ne m'est jamais venu à l'idée de détourner le moindre centime de la caisse du mouvement. Une nuit, j'ai dormi sur un tas de Pascal (des billets de 500 francs, plus grosse coupure en circulation à l'époque), avec un pistolet-mitrailleur Uzi sous le drap. Je n'en ai pas pris un seul. Ce n'est pas le style de la maison.

Ces limites posées, il a bien fallu assurer notre financement, donnée essentielle à toute organisation clandestine qui veut s'installer dans la durée. La décision de pratiquer ce que l'on appelle dans le langage dédié l'impôt révolutionnaire était liée à l'état de nos moyens, assez limités. Nos cagoules dépareillées des premiers temps ne renvoyaient pas une image sérieuse. Pour faire face à nos dépenses, notamment en matière d'armes, il fallait s'assurer des rentrées financières à peu près régulières.

Ce n'était pas mon domaine, mais les sommes en jeu n'ont jamais été mirobolantes. Les opérations de récupération d'argent ont été très encadrées, afin d'éviter toute erreur de ciblage et toute évaporation. Elles sont soumises systématiquement au Cunsigliu, ce comité de dix-sept personnes qui représente l'organisation, lui-même chapeauté par les cinq membres du conseil supérieur. Elles ne visent jamais des petits commerçants, mais d'importantes structures implantées en Corse. La comptabilité est tenue par un trésorier, en liaison avec un militant représentant chacune des régions militaires. Toute rentrée d'argent, comme toute dépense, doit être justifiée et consignée. Bien plus tard, il y aura quelques tricheries au niveau des déclarations, mais dans les premiers temps, personne, dans les rangs, ne songe à s'enrichir personnellement.

Pour juguler les tentations, nous mettions régulièrement en garde, dans nos communiqués, quiconque utiliserait notre sigle à des fins d'enrichissement personnel. Nous serions intraitables, la sentence serait foudroyante et cela devait se savoir.

À force de défendre ces principes, et surtout de veiller jalousement à l'usage qui était fait de notre sigle, j'ai forcément fait de l'ombre à des personnes qui auraient voulu exister par elles-mêmes, au niveau de leur territoire. La protection de l'image du Front était à ce prix. Tous les groupes politico-militaires ont un jour été confrontés à des dérives. Que ce soit dans les rangs de l'OAS, de l'IRA ou chez les zapatistes mexicains, il y a toujours eu ce petit pourcentage de militants qui décident de mettre leurs connaissances en matière d'explosifs au service de leur porte-monnaie. Nous n'avons pas été exempts. Une poignée de militants ont accaparé notre sigle à des fins privées. Cela ne leur a pas porté chance.

Ceux qui ont tenté d'abuser de notre image sont généralement morts comme ils avaient vécu, je pense notamment à ce gars qui avait assassiné un coiffeur à qui nous avions conseillé de ne pas payer l'argent réclamé en notre nom. Il a été tué à sa sortie de prison. Ou à cet ancien parachutiste, capable de tirer sur un ami avec lequel il jouait aux boules, tué lui aussi pour avoir racketté à tout-va.

*

Aux yeux des observateurs extérieurs, la frontière a pu parfois paraître fragile entre notre organisation clandestine et le monde des voyous, plus structuré en Corse que sur le reste du territoire français. À certaines époques, les dirigeants politiques ont même été tentés de forcer le trait pour noircir la réputation du

FLNC, à coups d'informations fallacieuses.

Conscients de ce danger, nous avions des contacts réguliers, en ce début des années 1980, avec le grand banditisme, à commencer par les membres de la Brise de mer, en Haute-Corse. Nous connaissions la puissance de cette bande, capable de monter un coup aussi stupéfiant que le détournement d'une malle remplie de billets de banque dans la soute d'une Caravelle, où un petit bonhomme tout en muscles s'était laissé enfermer avec ses cachets de cire, de quoi refaire proprement les plombs de la malle vidée de son contenu. L'idée était de se voir régulièrement autour d'un déjeuner, non pour collaborer, mais pour ne pas se marcher sur les pieds. Il est arrivé que des militants nous annoncent qu'ils quittaient nos rangs pour se lancer dans la délinquance de droit commun. « Je reste à votre disposition en cas de besoin, mais je ne tiens pas à ce que l'opprobre soit jeté sur l'organisation à cause de mes activités », nous a dit un jour l'un d'eux. Nous l'avons remercié de sa démarche, en précisant que nous n'aurions pas besoin de lui.

Entre politiques et voyous, nous aurions pu nous entretuer, probablement le meilleur service que nous aurions rendu à l'État. Nous avons préféré cohabiter : chacun son domaine et les chèvres seraient bien gardées. Chacun ses objectifs. Chacun ses règles, aussi, les nôtres consistant à entretenir des liens cordiaux avec le grand banditisme, des gens qui n'avaient qu'une parole, sans tomber dans la fascination, ni conclure le moindre marché avec eux. Avec un point de convergence tout de même, cette part d'ombre qu'il convenait de garder secrète et qui nous permettait, à l'occasion, de nous rencontrer pour une partie de chasse, un sandwich dans le sac.

Quant à l'approvisionnement en armes, il était là encore important de ne pas se mélanger les pinceaux, au risque de créer une forme de confusion dans les esprits. Nous avions nos propres filières, et elles nous satisfaisaient pleinement. Nous ne manquions pas d'armes ni d'explosifs, achetés auprès d'opérateurs internationaux. Le tout livré à domicile, en bateau, sur des criques tranquilles. Nos fournisseurs nous ont même proposé, un jour, des missiles Stinger, pour 56 millions de centimes¹, une autre fois des hélicoptères de combat, et même un char, mais nous n'avions pas les moyens ni le besoin d'acquérir ce genre de matériel. Lors de la guerre des Balkans, il nous est en revanche arrivé d'échanger un jean contre un fusil d'assaut AK-47 et mille cinq cents cartouches, au Kosovo, d'où l'arme était rapportée à la faveur d'un convoi humanitaire. Notre combat restait modeste : l'organisation ne roulait pas sur l'or, mais nous avions des donateurs, qu'ils soient volontaires ou non.

Le jour où la base militaire de Solenzara a été attaquée

La nuit du 14 au 15 janvier 1978 marque l'entrée en scène fracassante du FLNC, deux ans après sa création. Décision a été prise d'attaquer la base aérienne 126 de Solenzara, au nom de la lutte contre ce que nous appelons les « forces d'occupation ». Cette implantation militaire – base de l'armée française mise à disposition de l'OTAN – occupe un immense territoire sur lequel le citoyen ne peut circuler à sa guise, sans compter la gêne occasionnée par le vacarme des avions de chasse. Cette action présente un autre avantage : l'attaque d'une base militaire ultra-protégée ne manquerait pas de marquer les esprits, et cela au-delà même des frontières de la France. Une façon de faire monter la pression et de positionner notre organisation comme une structure compétente et sérieuse dans le combat. Et de donner corps à notre devise : *Où nous voulons, quand nous voulons, nous frappons.*

L'idée est d'atteindre le cœur même de la vie militaire de la base : le bâtiment technique abritant les émetteurs radar du champ de tir. Pour y parvenir, le commando doit affronter plusieurs obstacles, le principal étant un champ de mines des plus périlleux. Il faudra ensuite découper le grillage en évitant de déclencher une alarme, ce qui nécessitera de poser des « bretelles » assurant la continuité de l'électricité – si l'alarme se déclenche, le risque est grand que les militaires ouvrent le feu, un danger que nous ne sous-estimons pas. Il s'agira enfin de neutraliser les six militaires de garde, si nos observations sont bonnes.

Une première tentative a lieu dans la nuit du 13 janvier. Leur fourgon garé près d'un étang à environ un kilomètre de la cible, une dizaine de personnes progressent à travers le maquis, à pied. L'approche est plus facile car nous avons obtenu le schéma d'implantation des mines. Les militants transportent avec eux quarante kilos d'explosif. Il pleut fort, à tel point qu'un ruisseau déborde. Le grillage découpé, trois d'entre eux se glissent dans le périmètre de la base. Une lumière s'allume au loin. Ont-ils été repérés ? Prudence oblige, ils préfèrent se replier.

Selon les informations recueillies, il s'agissait d'une fausse alerte. Le commando n'a pas été détecté. Décision est donc prise d'y retourner la nuit

suivante, avec le même matériel, mais la moitié des effectifs. Même approche, même cheminement à travers les mines. Toujours sous la pluie, une première sentinelle est maîtrisée dans une casemate. Il reste à pénétrer à l'intérieur des postes de garde, sous les radars, et à neutraliser les trois officiers présents, dont un qui a déjà une arme à la main et un pistolet-mitrailleur MAT 49 posé sur la table devant lui. Puis à investir les deux radars – un militant se blesse en cassant une vitre. Deux officiers sont embarqués et mis à l'abri avec les quatre autres, pour éviter les dégâts corporels.

Les alarmes déjouées vers minuit, des charges sont déposées de façon à raser les deux immenses radars, perchés sur des pylônes d'une quinzaine de mètres de haut. Une demi-heure d'un travail minutieux, cagoules sur la tête, le temps de déposer leurs charges explosives.

Leur mission remplie, les militants s'emparent d'une Jeep pour rejoindre leur fourgon. Un militaire a-t-il été oublié ? Un autre véhicule se lance à leur poursuite, les obligeant à procéder à quelques tirs pour dissuader leurs poursuivants. Les explosions se produisent soixante minutes après le départ du commando, alors que le fourgon est déjà en route.

L'heure est à la dispersion. Inutile de s'appeler au téléphone le lendemain, nous étions à peu près sûrs du résultat. Les radars ont été entièrement détruits, au terme de ce qui restera l'une des plus importantes opérations du Front, médiatisée – comme on l'avait imaginé – dans le monde entier. La sécurité de la base a ensuite été entièrement repensée par une poignée de généraux dépêchés sur place en urgence.

La participation à cette attaque d'Antoine Battestini, dit Nanou, membre fondateur du Front, n'est un secret pour personne : il a été dénoncé par celui qui l'avait aidé lors des repérages, un militant qui avait effectué des travaux de maçonnerie au sein de la base aérienne. Plusieurs personnes interpellées le désignent, elles aussi, comme le chef de commando. Arrêté après un an de cavale, « Nanou » refuse même de dire son nom. Finalement jugé et condamné, il retrouvera la liberté au bénéfice de l'amnistie présidentielle décrétée par François Mitterrand en mai 1981.

Le cloisonnement était déjà, chez nous, une religion. Cette rigueur a permis aux six autres participants de passer à travers les mailles de la justice. Preuve supplémentaire que la cagoule n'est nullement un effet de style. Elle est notre protection. Une nécessité pour durer le plus longtemps possible. Cet important ustensile sera par la suite amélioré : les premiers temps, nous les découpons nous-mêmes aux ciseaux dans de vieux draps, avec deux trous au niveau des

yeux, le tout flottant autour du visage. Plus tard, à partir de 1988, nous avons remplacé ces cagoules artisanales par ces cagoules noires que les motards portent sous leur casque.

Dans les rangs du FLNC, l'esprit militaire prédomine sur tout le reste. Sur le terrain, que ce soit lors des opérations militaires ou à l'occasion des conférences de presse clandestines, la cagoule blanche est au début la marque des chefs ; elle sera rapidement remplacée par un plus discret brassard rouge ou jaune, selon le secteur. Ou par une barrette accrochée sur la poitrine, à la façon des décorations militaires dans l'armée.

De nuit, nous progressons en silence vers l'objectif, n'échangeant qu'en cas de nécessité par le talkie-walkie accroché, lui aussi, au niveau de la poitrine – quand les portables feront leur apparition, ils seront bien entendu proscrits : trop traçables.

Comme plusieurs d'entre nous, j'ai emmagasiné un savoir-faire essentiel durant mes années de guerre. Je connais l'intérêt des opérations de diversion, l'objectif étant de créer une panique quelque part et d'en profiter pour opérer plus facilement sur la cible désignée. Je sais le mal que peut causer un simple binôme lâché derrière les lignes ennemies, les forces adverses s'épuisant en courant dans tous les sens. Je sais aussi qu'une cinquantaine d'hommes bien formés est le meilleur gage d'efficacité, au nom de quoi nous ne recrutons que des hommes sûrs, quitte à fermer la porte à des centaines de volontaires. Des hommes – c'est important pour la protection de tous – qui ne se connaissent pas nécessairement entre eux, même au sein d'un même secteur.

Dans les services spéciaux, où j'ai été interprète et agent de renseignement, j'ai été formé au maniement des explosifs par un officier français d'origine vietnamienne. Verres grossissants sur les yeux, il m'a appris à mettre au point un système de retardement performant. Durant nos travaux pratiques, on soudait des fils de la taille d'un cheveu. Quand il a vu comment je m'appliquais, mon formateur m'a dit : « Tu vois, Jo, si tu continues dans ce métier, porte toujours la même attention à ton travail, car la moindre erreur ne pardonne pas. » Je l'ai écouté. Conscient du danger, j'ai d'ailleurs mis un point d'honneur à ne jamais transmettre ce délicat savoir-faire aux militants. Allumer une mèche ou un Tampax, oui, fabriquer une télécommande, non. Je leur apprenais en revanche volontiers la technique du leurre : lorsqu'un dispositif est découvert et qu'un artificier est réquisitionné en urgence, il croit couper le fil, mais le tic-tac continue. En général, cela suffit à créer un mouvement de repli et un périmètre de sécurité est aussitôt mis en place autour du bâtiment visé. L'engin n'a plus qu'à sauter.

Quand on se lance dans une action, tout va très vite. Le déploiement des explosifs peut prendre jusqu'à six heures, mais le plus souvent, quelques minutes suffisent. Une fois l'opération terminée, j'ai remarqué que je retrouvais rapidement mon équilibre. Je n'ai pas à gérer un trop-plein d'adrénaline, là où certains mettent longtemps à s'en remettre. La mission accomplie, je rejoins le plus normalement possible ma famille et l'appartement que nous occupons, à l'époque, sur les hauteurs d'Ajaccio, non loin des jardins de l'Empereur.

Organisés comme nous l'étions, nous avions la capacité de faire très mal. Si la tension s'était brutalement exacerbée, pour une raison ou pour une autre, nous étions prêts à monter en puissance face à l'État. Comme dans n'importe quelle armée, la riposte était prête. Dix-sept actions étaient programmées, prêtes à être déclenchées à tout moment. Parmi les cibles que nous avions prévu de frapper, toutes situées en région parisienne : le Conseil d'État, Bercy et des dépôts pétroliers. Cela ne s'est jamais fait parce que nous n'en avons pas eu besoin, mais l'impact aurait été très fort, à coup sûr, parfaitement conscients qu'il se serait agi d'une décision extrême et dangereuse.

Partie II

La montée en puissance

Le jour où l'État nous a envoyé ses barbouzes

FRANCIA : l'acronyme qui émerge en Corse durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing affiche la couleur. Au-delà du nom – Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie –, le programme de ses animateurs tient en trois mots : sus aux nationalistes !

L'armature de ce groupuscule est composée d'individus gravitant dans le giron du SAC (Service d'action civique), cette police parallèle constituée pour protéger les campagnes du général de Gaulle. Leur objectif : combattre le FLNC les armes à la main, en rupture avec toutes les règles républicaines. Le tout avec la bénédiction officieuse de l'Élysée et le soutien logistique d'une frange très minoritaire des forces de l'ordre.

Les attentats anti-autonomistes s'enchaînent depuis le milieu des années 1970. Loin de nous laisser abattre comme des chiens, nous déployons toutes nos antennes pour identifier ceux qui veulent notre mort. Nous parvenons à localiser la plupart des membres de ce noyau au service d'une justice expéditive, notamment grâce à un sympathisant infiltré dans leurs rangs. C'est cette taupe qui nous avertit, dans les derniers jours de l'année 1980, de l'imminence de l'enlèvement de l'un de nos militants, Marcel Lorenzoni. Le projet doit se concrétiser le 6 janvier 1981. Quatre mois avant l'élection présidentielle qui opposera Valéry Giscard d'Estaing au socialiste François Mitterrand.

Ce dimanche, la voiture des barbouzes roule doucement sur la route qui rejoint le plateau d'Ese, au centre de la Corse, à cause de la neige. Une équipe de nationalistes intercepte le véhicule, dont les passagers prennent une volée de coups, y compris notre taupe, qui proteste (« Frappez pas si fort ! » dit-il en corse), mais le ménager ostensiblement l'aurait aussitôt désigné.

Principal animateur de FRANCIA, le commandant des pompiers Pierre Bertolini, un Corse qui a oublié sa culture, est à bord de la voiture. L'homme, qui dispose d'un bureau à la préfecture en tant que chef de la protection civile, proteste en expliquant qu'il montait « skier » avec ses amis. En fouillant le véhicule, notre commando découvre une carabine à lunette, un revolver 44 Magnum, une carabine de guerre USM1 et des talkies-walkies. Plus des cartes plastifiées au nom du SAC (dont les membres de FRANCIA sont tous issus) et des cartes du RPR, le parti gaulliste. Confisquées.

Le premier à parler est Alain Olliel, armurier de son état, présent lui aussi dans la voiture. Non seulement il reconnaît des dizaines d'attentats contre nous, mais il dévoile le sort qui devait être réservé à Marcel Lorenzoni : il devait être abattu sans autre forme de procès à la carabine à lunette.

Nous décidons de convoquer une conférence de presse dès le lendemain, lundi, à la mairie de Bastelica, la ville la plus proche. Devant la presse régionale, l'armurier réitère ses aveux, tandis que nous exposons sous les yeux des journalistes l'armement que nous avons saisi, ainsi que les cartes du SAC. Un sacré trophée qui ne manque pas de provoquer son effet. La presse nationale est conviée pour le jour d'après, mais à l'heure dite, nos militants apprennent qu'une armada de gendarmes, membres du GIGN en tête, et de militaires est en route vers Bastelica.

La suite est connue : échappant à la nasse, Marcel Lorenzoni force un barrage au volant d'une voiture et fonce jusqu'à l'hôtel Fesch, à Ajaccio, où il se retranche en compagnie d'une quarantaine de militants. Les trois otages, dont notre infiltré, ont pour leur part été évacués vers un lieu sûr, dans un village de montagne, en attendant la suite des événements.

*

La tension monte en ville. Dans la nuit du mercredi au jeudi, vers 22 h 30, des tirs à balles réelles retentissent dans une ruelle d'Ajaccio, face à la préfecture. Un nationaliste exalté, originaire de Cuttoli-Corticchiato, vide le chargeur de son pistolet automatique 9 mm, tuant un CRS et en blessant trois autres, à la suite d'un accrochage verbal musclé. L'ensemble des journalistes se réfugient aussitôt dans un restaurant situé en contrebas, rue Fesch. Sauf moi. Certain que je ne risque rien, je reste dans la rue, mon appareil photo bien en vue, lorsqu'un CRS, blanc comme un linge, me hurle dessus : « Je vais te brûler !

– Je suis là pour faire mon métier, et je vais le faire, dis-je, avant de me tourner vers un officier : Dégagez-le-moi s'il vous plaît, il va faire une connerie. » Ce qui est aussitôt fait.

Conservant mon calme, je parviens à photographier le CRS touché par balle. Un scoop : tous les collègues photographes sont bloqués par le cordon policier et ne peuvent revenir sur les lieux.

Il est 23 heures et je dois parcourir environ cent cinquante mètres pour rejoindre les bureaux du *Provençal*, carte de presse tenue à bout de bras pour lever toute ambiguïté vis-à-vis des policiers. Il est impératif de faire vite si je

veux que mes images soient publiées le lendemain matin. Plusieurs CRS, les nerfs à vif, braquent leur arme sur moi alors que j'avance pas à pas. Je parviens cependant à rejoindre le journal et téléphone à Claude Mattei, le directeur de la rédaction, alors que les rotatives sont déjà lancées. Devant ses premières réticences, j'insiste : « Nous ne pouvons pas passer à côté !

– On est en train d'imprimer ! » proteste le patron.

Je ne lâche pas.

« Tu en as pour combien de temps pour sortir l'image ? finit-il par me demander.

– Une demi-heure. »

J'envoie une première image à Marseille – pour les spécialistes, à cause de la faible luminosité, j'ai poussé la pellicule de 400 à 12 000 asa. Puis une deuxième, à la demande de mon directeur. Gaston Defferre, le patron du journal, se manifeste directement pour réclamer que ces photos soient publiées dans toutes les éditions du *Provençal*. Il sait que l'heure tourne et que nous raterons l'avion postal de la nuit, mais le défi mérite à ses yeux d'être relevé : un avion spécial est réservé pour transporter les journaux en Corse au petit matin. Avec ce titre à la une : « Ajaccio : le sang a coulé ».

À *Nice-Matin*, le concurrent direct, les confrères font grise mine. Ils publient une photo (en couleur, une première pour eux) de la rue Fesch barrée par un cordon des forces de l'ordre. Ils sont d'autant plus coiffés au poteau que la nuit a été marquée par une grande violence, avec la mort de deux civils, abattus en deux endroits différents par des membres des forces de l'ordre aux abois.

Je décide de passer les nuits suivantes sur place, de dormir dans ma voiture pour ne rien rater, m'offrant le luxe, à l'occasion, d'être protégé par un gradé des CRS le temps de réaliser quelques clichés supplémentaires.

Figée depuis quarante-huit heures, la situation se débloque dans la nuit du jeudi au vendredi du côté de l'hôtel Fesch. Encerclé et vivement incité à se rendre, Marcel négocie directement avec le capitaine Paul Barril, qui commande la colonne de gendarmes et qu'il connaît depuis leur engagement conjoint dans les parachutistes. « Je veux bien me rendre, finit-il par concéder, si tu nous laisses défiler en armes avec le drapeau corse.

– D'accord, répond Paul Barril, mais tu me donnes les cartouches d'abord. »

Marché conclu. D'homme à homme.

Sans effusion de sang, les militants sortent de l'hôtel, défilent sur le cours Napoléon et remettent vingt-cinq fusils de chasse et carabines à un officier

parachutiste, tout en entonnant un chant patriotique corse. Images que je ne manque pas, là encore, d'immortaliser.

*

Comme journaliste, j'ai l'honneur d'être remercié, pour mes photos exclusives, par une augmentation de salaire considérable, 700 francs par mois, accompagnée d'une lettre de félicitations de la direction.

Comme nationaliste, j'acquies rapidement la conviction, avec mes amis, que ce groupuscule de barbouzes, qui recevait régulièrement la visite du chef du SAC à Marseille, jouissait de la très haute protection d'un préfet, Jean Riolacci. Ce dernier avait personnellement présenté le chef de la sécurité civile comme l'arme absolue contre les « autonomistes », lors d'une réunion qu'un élu évoquera publiquement devant la Cour de sûreté de l'État, début 1981.

La confusion n'a jamais atteint de tels sommets, puisqu'on voit des policiers de la Sûreté urbaine se livrer à des plasticages, tandis que d'autres, acquis à notre cause, participent à la récupération d'armes, notamment à Marseille. Sans oublier ces légionnaires n'hésitant pas à nous vendre leur propre matériel.

La façon dont la Corse est gérée en cette fin de septennat giscardien a des relents de guerre d'Algérie. Comme le FLN algérien, nous nous battons pour notre terre et notre identité. Comme le FLN, nous en avons assez que les Corses soient traités comme un sous-peuple. Exactement comme il l'a fait en Algérie à l'heure de contrer l'OAS, l'État a opté pour une guerre de l'ombre et a téléguidé des barbouzes.

L'ultime acte attribué aux sbires de FRANCIA se produit le 17 avril 1981, dix jours avant le premier tour de l'élection présidentielle. Un engin explosif a été placé dans un casier du dépose-bagages, à l'aéroport d'Ajaccio. Il saute une demi-heure avant l'arrivée de l'avion de Valéry Giscard d'Estaing, venu en Corse dans le cadre de la campagne en cours. Manque de chance, l'explosion tue un jeune touriste suisse ; sur place pour attendre le président en exercice, je photographie la victime, une image jamais publiée.

Les nationalistes sont aussitôt montrés du doigt. C'était le but de cet attentat, censé dramatiser le déplacement du président de la République et laisser croire à l'opinion que le FLNC avait cherché à s'en prendre directement à son intégrité physique. Une action qui n'était absolument pas inscrite à notre programme, d'ailleurs ces casiers de consigne ne se trouvaient même pas sur le chemin que devait emprunter le président. L'idée de recourir à une bombe à retardement

dans un tel contexte ne nous aurait même pas effleurés : il suffisait que l'avion ne soit pas à l'heure pour que l'action rate sa cible.

Le jour où nous avons déclaré la guerre aux dealers

La lutte armée n'est pas une promenade de santé. Les militants sont sollicités nuit et jour. Il est cependant des combats qui rencontrent plus facilement l'adhésion de l'opinion publique que d'autres. Faire la police à la place de la police, au nom de la salubrité publique, nous a paru aller de soi. De là à « vendre » ces actions auprès de nos concitoyens, il y avait une marge que nous avons probablement sous-estimée.

La première cible que nous avons cherché à atteindre, en ce début des années 1980, ce sont les salles de jeu clandestines. Nous avons fait irruption dans un de ces tripots en plein Ajaccio, au beau milieu d'une partie de poker. Cette salle non déclarée ne rameutait que des planches pourries, pour le dire aimablement. Véritable abcès dans le quartier, elle dérangeait les familles riveraines, notamment à cause du bruit et des va-et-vient nocturnes. Nous les avons tous mis dehors *manu militari*, avant d'effectuer les démarches pour faire fermer l'endroit.

Dépitées par l'absence de réaction des autorités, les familles concernées par ces désagréments nous ont remerciés.

Ç'a été plus compliqué lorsque le FLNC s'est attaqué au trafic de stupéfiants, à la même époque, en lançant l'opération « A droga fora » (« La drogue dehors »).

L'objectif affiché, bien qu'inhabituel, nous semble légitime. Héroïne, LSD, cocaïne, le trafic s'installe à ciel ouvert, attirant de plus en plus de jeunes. Au grand dam, là encore, des familles.

Nous connaissons les dealers, qui ne se cachent pas et ont même tendance à rouler des mécaniques. Il reste à mettre au point les conditions de notre intervention, qui passe par la création d'un groupe dédié, fort d'une douzaine d'hommes.

Quand l'organisation se met en route, elle est généralement efficace. Une liste d'importants pourvoyeurs de drogue a été établie, sachant qu'à l'époque, le grand banditisme corse, forcément impliqué dans ce marché, ne met pas un gramme de produit stupéfiant en circulation dans l'île – ailleurs, c'est une autre histoire. Au vu de la déferlante annoncée sur le continent, nous considérons

qu'il fallait donner un coup d'arrêt à ce commerce illicite. Pour protéger la santé de nos enfants.

Le premier trafiquant ciblé est un Tunisien résidant au quatrième étage d'un petit immeuble d'Ajaccio. Agissant à visage découvert, le tireur est contraint d'abattre un deuxième homme présent dans la pièce lors de l'attaque, lui aussi tunisien. Le FLNC revendique l'opération et la justifie auprès du public.

Les membres de l'organisation ne s'arrêtent pas à ce premier coup. Ils éliminent près d'une vingtaine de personnes en neuf mois. Objectivement, cette démonstration de force met fin au trafic. C'est la population qui nous arrête. La levée de boucliers n'est pas immédiate, mais elle se révèle massive. « Ils se prennent pour des justiciers », telle est la principale critique formulée. Les consuls des pays maghrébins, dont plusieurs victimes sont des ressortissants, défilent en tête des cortèges. Même Edmond Simeoni, figure de l'autonomie depuis Aléria, mêle sa voix au concert de protestation, à l'instar de nombreux nationalistes.

Le rejet est si fort que cela en devient intenable. Un tollé tel que l'organisation choisit de mettre un terme à ces opérations antidrogue.

Quelques décennies plus tard, les crapules se portent très bien. Des éboueurs ont même été pris à partie par des dealers dans le quartier des Canes, le 13 août 2023, vers 6 heures du matin, entraînant en réaction une manifestation à l'initiative des riverains. À cette occasion, ont défilé quelques jeunes cagoulés et on a vu ressurgir notre slogan : « A droga fora ». Seule une riposte foudroyante pourrait contraindre les trafiquants à quitter la Corse, mais nous avons passé notre tour.

Cet épisode nous incite évidemment à repenser notre positionnement. L'image que renvoie notre mouvement a son importance. Plus encore, le FLNC a besoin du soutien de la population, en Corse, mais aussi sur le continent. À une époque où les réseaux sociaux n'existent pas, nous prenons une décision inédite, celle d'organiser une sorte de happening de rue : une distribution de tracts en pleine rue, cagoulés, armes à la main, à une heure tardive.

À Ajaccio, ce soir-là, la séquence dure au maximum dix minutes, histoire de ne pas laisser le temps aux renforts policiers de se regrouper. Les badauds assis en terrasse sont à la fois impressionnés et contents de nous voir, pour une fois, en chair et en os. Nous misons sur le fait qu'il serait particulièrement audacieux, et surtout risqué, d'arrêter au milieu d'une foule estivale une vingtaine

d'hommes équipés d'armes lourdes, sans oublier les calibres à la ceinture. Des opérations similaires ont lieu à Calvi et à Bastia.

L'idée est de montrer, au-delà de la guerre contre la drogue, que rien ne nous arrête. Que l'on maîtrise le terrain. Que nous sommes chez nous. Les tracts, estampillés FLNC, rappellent nos fondamentaux, dont la lutte contre les stupéfiants ne fait évidemment pas partie. La présence de nombreux touristes en cette période estivale nous permet d'atteindre un large public. L'idée est d'afficher une force tranquille, loin de ce que peut charrier dans son sillage le mot « terrorisme ». Des fourgonnettes nous attendent dans les rues adjacentes, munies de fausses plaques d'immatriculation, avec chacune son plan de repli en cas de nécessité.

*

La fraternité qui nous lie envers et contre tout se renforce au fil de nos sorties, souvent nocturnes. Elle se construit dans l'action. Nous nous considérons comme des frères d'armes. Nous ne sommes pas là pour nous amuser, mais pour porter des revendications que nous considérons comme vitales pour l'avenir de notre culture, mais aussi de l'économie corse. Sans être en guerre, nous savons que nous pouvons mourir à tout moment. Cela explique sans doute que nous ne manipulons pas les explosifs de gaieté de cœur. Je n'ai d'ailleurs aucune envie, à titre personnel, de m'en glorifier. J'agis dans l'anonymat le plus total et dans le seul intérêt de notre combat. Comme la plupart des militants du FLNC. Une fois l'opération terminée, je reprends le plus simplement du monde mon costume de reporter-photographe. Sans rien laisser paraître.

Les premières années, nos actions ont suscité de l'inquiétude. Certains, en Corse, ont redouté un mauvais remake de la guerre d'Algérie. À l'époque, peu de gens faisaient la différence entre autonomie et indépendance, la première militant pour conserver la Corse au sein de la République française, la seconde souhaitant s'en émanciper complètement. « Vous êtes gentils, disaient-ils en maugréant, mais qui va payer nos pensions ? » J'ai d'ailleurs longtemps été opposé à la création d'une vitrine publique, préférant rester dans le strict cadre de notre groupe politico-militaire. Des amis ont quand même voulu se présenter devant les électeurs. Ils ont franchi difficilement le cap de 1 % des voix au début des années 1980, permettant aux clans en place dans l'île de nous renvoyer sans cesse à ce score piteux.

Peu à peu, notre message a été entendu. Les gens ont compris notre démarche.

Ils ont bien vu que nous ne nous attaquions pas pour le plaisir à la bétonisation du littoral et aux complexes touristiques sur le mode pieds dans l'eau, mais pour le bien de la Corse. L'affaire d'Aléria et la réaction disproportionnée de l'État n'avaient pas seulement incité des militants à entrer dans la clandestinité et à passer à l'action, elle avait aussi ouvert les yeux de la société corse. Le soutien que nous sentons monter de toutes les couches de la société, de l'avocat au médecin, en passant par le fonctionnaire et l'employé, renforce notre motivation.

Les épisodes qui allaient suivre n'ont fait que renforcer l'image du FLNC auprès de la population. Mais il nous faudra encore de longues années pour que ce combat se traduise dans les urnes.

Le jour « Prosper yop' la boum' »

Le 20 août 1982, le FLNC célèbre à sa manière la création de l'Assemblée de Corse, voulue par François Mitterrand et Gaston Defferre, son ministre de l'Intérieur, dans la foulée des lois de décentralisation. Une excellente idée si le gouvernement était allé jusqu'à la suppression des deux conseils généraux, carrefours de toutes les magouilles en Corse. Ce n'est pas le cas. Et nous sommes loin d'applaudir des deux mains cette demi-mesure. Edmond Simeoni, leader du mouvement autonomiste, flaire, lui aussi, le piège. Il refuse de prendre la tête de cette nouvelle structure, ce qui ouvre la voie à la nomination, au bénéfice de l'âge, d'un certain Prosper Alfonsi, figure du Mouvement des radicaux de gauche (MRG).

De notre côté, nous avons décidé d'anticiper cette inauguration en grande pompe, avec la plus importante « nuit bleue » jamais orchestrée. Un mode d'action destiné à afficher à la fois notre mécontentement et notre force de frappe.

L'organisation utilise pour ce genre d'exercice un explosif simple, de la gomme, assortie d'un détonateur, des engins de différentes tailles en fonction des objectifs. Tous explosent à peu près à la même heure, en moyenne quinze minutes après allumage, ce qui exige une coordination minutieuse et une parfaite discipline.

Cette nuit-là, veille de l'installation officielle de l'Assemblée de Corse, ce ne sont pas moins de cent six attentats qui secouent l'île à partir de minuit. Un record. Chaque secteur sait où taper, comme d'habitude. Travailler au petit bonheur la chance n'est pas dans la culture du FLNC, tant nous savons qu'une erreur de ciblage fait aussitôt planer sur vous l'ombre de l'amateurisme.

La caisse de résonance est énorme. Venus en nombre en Corse pour couvrir cet événement politique, les envoyés spéciaux de la presse nationale commentent abondamment la nuit bleue et relaient nos revendications. Une tribune efficace. Le journal *Libération*, lui, salue avec un joli trait d'humour l'élection par défaut de Prosper Alfonsi à la tête de l'Assemblée : « Corse : Prosper yop' la boum' ». Un savoureux clin d'œil à la chanson de Maurice Chevalier.

Présent lui aussi sur l'île pour l'événement, Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, mais aussi maire de Marseille et patron de presse, dormait cette nuit-

là dans les locaux de la préfecture. Il en aurait fallu plus pour l'impressionner, lui qui avait arraché le journal *Le Petit Provençal* aux Allemands avec l'aide de ses amis résistants et voyous, souvent corses. Il ne peut se douter que l'un de ses journalistes a encadré les opérations en Corse-du-Sud, tandis que l'un de mes amis supervisait le bon déroulement de la « nuit bleue » en Haute-Corse, pour la plus grande satisfaction des militants, chacun ayant l'occasion de démontrer son savoir-faire.

*

François Mitterrand et Gaston Defferre seraient-ils allés plus loin sur le chemin de l'autonomie si des vents contraires ne s'étaient levés au sein même du gouvernement socialiste ? Le ministre du Budget, Michel Charasse, qui a de la famille à Corte, du côté de sa mère, déteste profondément les nationalistes. Mais c'est au sein même de l'administration que va germer une nouvelle poussée barbouzarde, mêlant fonctionnaires et voyous.

Signe de la dégradation qui s'annonce, ces années 1980 sont le théâtre d'un durcissement des services de l'État vis-à-vis de nous. Quand elles débarquent en perquisition chez un militant, les forces de l'ordre défoncent les portes et bousculent jusqu'aux enfants, obligés de s'allonger par terre, armes braquées sur eux. Un traitement pire que celui qui est infligé aux voyous. Forcément, les incidents se multiplient. Il s'agit probablement, pour les tenants de cette ligne dure, de montrer de quel côté est la force. L'effet obtenu est naturellement l'inverse de celui recherché, puisque l'organisation, elle aussi, monte en gamme et durcit ses positions. Sans jamais perdre de vue notre axiome : nous sommes là pour bousculer l'État, non pour tuer. Du moins tant que l'adversaire ne s'en prend pas à notre intégrité physique.

Le jour où ils ont tué l'un des nôtres

Le 17 juin 1983, les frères Alain et Guy Orsoni quittent un appartement d'Ajaccio et montent à bord de la voiture de l'un de leurs oncles. Ils ignorent qu'ils sont surveillés par des sbires de Jeannot Alfonsi, dit U lungu (« le Long »), chef de la bande du Valinco, qui sévit dans la région de Propriano, voyou connu pour ses relations avec les élus locaux et son faible pour le RPR (le parti gaulliste) et la mouvance de Charles Pasqua. Une surveillance étroite, mais assez dilettante, dans la mesure où ils ne remarquent pas Alain descendre du véhicule lors d'une courte halte, dans une ruelle de la ville. Guy poursuit seul sa route vers le piège qui leur a été tendu, filoché à distance par Paul Andréani, le lad attitré de Jeannot Alfonsi, lequel est dans l'incapacité de vérifier le nombre de passagers à cause des vitres teintées de la Mercedes.

Ceux qui interceptent le véhicule au lieu-dit Roccapina, juste au-dessus des îlots des Moines, sont les premiers surpris. Ils en réfèrent à leur chef depuis une cabine téléphonique, une conversation captée par la police, mais les voyous ne se méfient pas : ils sont convaincus d'être couverts, à l'ancienne. Forts de leurs accointances avec quelques élus de Propriano, ils se pensent au-dessus des lois et considèrent que les natios ne font pas le poids, que nous sommes des bons à rien, des révolutionnaires à la petite semaine. En rendant service aux barons du coin, ils imaginent pouvoir poursuivre leurs petits trafics en toute impunité.

Pour freiner toute réplique, nos agresseurs ont pris soin de saboter les lignes téléphoniques dans le village de Vero, le berceau familial des Orsoni. Une chance pour nous, Jeannot Alfonsi et son équipe sont soupçonnés de multiplier les braquages de banques, à raison d'un par semaine. C'est dans ce cadre qu'ils viennent d'être placés sur écoute par la PJ, sous les ordres du commissaire Robert Broussard, envoyé en Corse comme préfet de police pour tenter de mettre au pas les criminels (et les nationalistes). Les bandes enregistreuses tournaient lorsque Paul Andréani, le lad du chef, a reçu un premier appel, laissant entendre que quelque chose se préparait. « C'est pour demain », lui disait un homme qui sera identifié plus tard comme étant Salvatore Contini, le Sarde de la bande. « Prépare-toi et prend un gros pull parce qu'il va faire froid », avait-il ajouté. Un nouveau braquage en vue ? Les enquêteurs étaient dans les starting-blocks, prêts à monter un flagrant délit comme ils les aiment. Aucun établissement bancaire n'a été attaqué le lendemain. Mais une nouvelle conversation laisse

entendre qu'un autre type d'action est en cours. Cette fois, c'est le lad qui appelle son patron depuis une cabine :

« Il n'y a qu'une personne dans la voiture », dit-il en substance.

– Comment ça ? répond son interlocuteur. Ce matin, ils étaient deux. »

Le commissaire Broussard et son équipe commencent à plancher sur une autre hypothèse, celle d'un enlèvement, lorsque la famille Orsoni annonce à la police la disparition de Guy, qui devait leur téléphoner en arrivant à Porto-Vecchio. Le policier interroge Alain pour savoir s'il n'a rien constaté d'anormal dans les jours précédents cette disparition. Justement, si, la famille s'est inquiétée de la présence d'une voiture rouge, une Citroën Visa, avec trois hommes à bord. Alain a pensé qu'il s'agissait de policiers. La voiture correspond en revanche à un véhicule utilisé par des membres de l'équipe de braqueurs placés sous surveillance. Paul Andréani, le lad de Jeannot le Long, s'en sert régulièrement.

Robert Broussard, que j'estimais et que je fréquentais comme journaliste, aurait pu étouffer ces écoutes, mais il fait son métier, probablement sans savoir qu'il est en train d'offrir un cadeau empoisonné à l'État. Et parce qu'il n'est pas homme à se prêter à ce genre de coup tordu. Curieusement, les écoutes n'en sont pas moins interrompues dès le lendemain. Sur ordre de qui ? Cela ne s'est jamais su.

Ce fâcheux contretemps n'empêche pas la police judiciaire de poursuivre ses investigations sur la base des premières conversations interceptées. Interpellé, le lad des écuries de course de Jeannot Alfonsi s'avère rapidement être le maillon faible de la bande du Valinco. Et surtout le plus bavard, puisqu'il balance tous ses camarades et confirme l'enlèvement, tout en jurant ne pas avoir participé à l'« interrogatoire » du militant FLNC.

Tous les nationalistes se mobilisent pour retrouver Guy, tandis qu'Alain, son frère, survole la zone à bord d'un hélicoptère de la gendarmerie, à la recherche d'indices. Les policiers, eux, remontent jusqu'à celui qu'ils soupçonnent d'être le commanditaire de l'opération : Jean-Marc Leccia, dit le narco de Miami, le haut du panier en matière de banditisme. En cavale en Floride, il aurait actionné Jeannot Alfonsi, avec pour mission de faire disparaître ces natos qui avaient, affirme-t-il, l'intention de le « racketter ».

Son père, Grégoire Leccia, ancien chimiste de la French Connection, est arrêté à Paris. Élément déterminant pour la suite des événements, il avait ouvert un coffre à la banque au nom de sa maîtresse, dans lequel étaient entreposées quatorze photos provenant directement des archives de la police : celles des quatorze dirigeants supposés du FLNC. Les cibles à abattre, à commencer par

Guy et Alain Orsoni. Je ne suis pas le seul à ne pas figurer sur cette liste, signe que la police ne sait pas tout – et que ma couverture fonctionne à la perfection.

Nous obtenons ces informations en temps réel, ou presque, grâce aux relais dont nous disposons au sein de la police, comme au cabinet du préfet. Elles confirment que l'équipe de voyous a été actionnée en sous-main par des représentants de l'administration, en mode barbouze, comme au temps de Giscard d'Estaing. Pourquoi ont-ils ciblé les deux frères ? Alain est à l'époque en première ligne, prenant régulièrement la parole publiquement, avec l'intelligence et le verbe qu'on lui connaît. Nos adversaires en ont déduit qu'il supervisait le mouvement clandestin. Toujours à ses côtés, Guy, son frère cadet, a été interpellé en 1978 pour des plasticages – à l'époque, j'avais réalisé une photo de lui pour le journal –, avant d'être libéré à la faveur de l'amnistie présidentielle de 1981 et de se rêver en éleveur de chevaux. En leur envoyant des voyous, les commanditaires espéraient faire d'une pierre deux coups : frapper le FLNC à sa tête et accréditer l'idée, dans l'opinion, que sous les cagoules se cachent des voyous de droit commun, en bisbille avec d'autres bandits. Une façon expéditive, planifiée dans les arcanes de l'administration, de régler la question corse en mode apprentis sorciers.

*

Alain Orsoni et Pierrot Poggioli me rendent visite au journal, où nous convenons d'un point essentiel : le commissaire Broussard est sur la bonne piste, alors qu'aucune trace n'a été retrouvée, ni de Guy ni de sa voiture. Un article est publié dès le lendemain dans *Le Provençal*, auquel je contribue. L'affaire fait grand bruit. Des portraits du disparu fleurissent dans tous les villages corses. Une première manifestation est organisée par le mouvement nationaliste à Ajaccio, le 25 juin 1983, suivie d'un moment fort : la pose d'une plaque en hommage à Guy Orsoni sur la maison familiale, à Vero, le 1^{er} juillet. Présent sur les lieux au titre de mon journal, je photographie la première apparition en plein jour d'un commando du FLNC, qui tire une salve vers le ciel pour rendre les hommages militaires au disparu, avant de se fondre dans la foule.

Une nouvelle manifestation a lieu le 9 juillet, toujours à Ajaccio, au cours de laquelle Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, ami de fac de Pierrot Poggioli, fustige « l'État assassin et ses barbouzes ». Une réplique à ceux qui, au sein de la classe politique et de l'administration, relaient l'idée que la disparition de Guy serait liée à un différend sur la drogue, pourquoi pas à une dette de jeu, et non à une nouvelle opération de basse police, peu glorieuse et frappée au coin de la

maladresse, pour ne pas dire de l'incompétence.

Dans le même temps, nous poursuivons nos propres investigations en enlevant, le 22 juillet, un commerçant de Porto-Vecchio auprès duquel nous récupérons de précieux renseignements – avant de le relâcher. Selon le scénario que nous parvenons à reconstituer, étayé par les confessions du lad, Guy Orsoni a été transféré dans une baraque en parpaings proche du lieu de sa capture, conformément au plan diabolique des voyous. Aurait alors commencé un interrogatoire serré au cours duquel les ravisseurs auraient cherché à obtenir les noms des chefs militaires du FLNC. Salvatore Contini, ce tueur venu de Sardaigne, manie le chalumeau, tandis qu'un autre ancien de la French, Henri Rossi, installé à l'époque en Suisse, pose les questions. Guy ne craque pas, mais la séance de torture le laisse probablement au bord du coma. Lorsqu'ils reviennent le lendemain pour reprendre leur interrogatoire, le frère d'Alain est mort. Il se peut – autre issue – que l'un des membres du commando lui ait rapidement tiré une balle dans la tête, constatant qu'ils ne pouvaient lui soutirer aucune information. Son corps aurait alors été rapporté jusqu'à sa voiture, enroulé dans une couverture, avant d'être enterré avec le véhicule dans le secteur de Porto-Vecchio, afin de limiter au minimum les preuves matérielles de ce crime.

Si l'on s'en tient à ces informations, les voyous se seraient laissé embarquer dans une aventure qu'on leur avait prédit facile. Ils croyaient éradiquer des pieds nickelés et ramasser la mise, eux qui faisaient régner la terreur dans le Valinco. Ils sont tombés sur un os.

Le jour où nous nous sommes vengés

Notre riposte doit être à la hauteur, et pas seulement parce que la femme de Guy Orsoni, mort à 25 ans, était enceinte lors de sa disparition. C'est à cette époque, précisément le 9 septembre 1983, que nous créons le fameux « secteur V », cette force mobile capable d'intervenir dans n'importe quel lieu de la Corse et du continent. Nous sommes quatre autour de la table, ce jour-là, dans un bureau au fond d'une épicerie située, pour l'anecdote, juste en face d'une gendarmerie. Nous basculons dans une guerre qui n'était pas prévue, pour affronter la multiplication des barbouzes. Jusque-là, nous n'étions pas dans une guerre de libération, à la différence des Basques de l'ETA ou des Irlandais de l'IRA. L'enlèvement de Guy nous propulse dans une nouvelle dimension.

Désormais équipés d'un service chargé d'identifier ceux qui nous combattent, nous progressons rapidement. Nous parvenons à récupérer les photos de tous les membres de la bande du Valinco impliqués dans l'enlèvement, ainsi que leurs adresses. Décidés à les liquider l'un après l'autre, nous allons prendre le temps nécessaire, en espérant les atteindre avant que la police ne les arrête.

Tous ont en commun le fait d'être ouvertement antinationalistes. La plupart bénéficient d'une protection semi-officielle, d'une utilité relative à l'heure où nous les traquons. En quelques jours, sept membres de la bande du Valinco sont éliminés. Un binôme est désigné pour s'occuper du sort de leur chef, Jean-Marc Leccia, planqué à Miami. Le temps de verrouiller les préparatifs de leur voyage, une source nous annonce l'arrestation du trafiquant en Floride, en vue de son extradition vers la France. L'expédition tombe à l'eau. J'immortalise son visage sur ma pellicule lors de son arrivée à la prison d'Ajaccio, depuis la fenêtre d'un immeuble voisin, au téléobjectif. Comme celui d'Henri Rossi, ramené sous bonne escorte de Suisse, où il s'était mis en cavale – plusieurs commerces dont il était propriétaire en Corse ont été plastiqués. Coffré lui aussi par la police, le brigand sarde Salvatore Contini nous échappe également, mais ce n'est que partie remise.

Quant à Jeannot Alfonsi, l'ancien zélé serviteur du parti gaulliste, il est extrait de prison pour raisons de santé et meurt d'un cancer. Une mort qui laisse peu de regrets dans la région du Valinco, où il faisait la loi et passait pour un homme assez infect, n'hésitant pas à frapper son lad à coups de cravache à chaque fois qu'il perdait une course, sous les yeux du public. Une séance d'humiliation dont

j'ai moi-même été témoin, alors que je venais de photographier (au 300 mm) un jockey à la tunique blanche dans une fâcheuse posture. Sous une pluie battante, le malheureux avait dévissé de sa selle juste avant de franchir la ligne d'arrivée, à l'horizontale, accroché à son cheval par je ne sais quel miracle. Un cliché dont je me souviens d'autant mieux qu'il m'avait rapporté, à l'unanimité, la « Plaquette d'or » du meilleur reporter-photographe, remise à Marseille sur le paquebot *Liberté* en présence de tous les patrons de la presse quotidienne régionale.

*

Nous sentons des équipes à nos trousses, probablement des fonctionnaires employés sous le manteau, mais nous ne nous laissons pas déstabiliser. Lorsqu'ils garent leurs véhicules pour se restaurer, nous les sonorisons avec des appareils identiques à ceux qu'ils utilisent pour nous surveiller. Nous les pistons, nous aussi.

Les voyous ont été activés par des représentants de l'État – nous en avons la certitude. Jacques Imbert, dit Jacky le Mat, considéré comme l'un des gangsters les plus puissants de Marseille, ayant ses habitudes en Corse, nous a confirmé avoir été lui-même approché, cette même année 1983. Il a bien sûr décliné l'offre, non sans nous mettre sur la piste d'un voyou qui venait d'accepter le contrat : chasser le nationaliste moyennant une sortie de prison anticipée. Ses propres complices se sont démarqués de son choix : le voyou en question a été criblé de balles dans un tunnel de la région grenobloise.

L'objectif de ces recrutements est clairement de criminaliser le mouvement nationaliste. De faire croire à l'opinion que nous sommes en concurrence avec les trafiquants de drogue, alors que – comme nous l'avons démontré – nous menons une guerre contre le trafic sur le territoire corse.

Nous parvenons à identifier plusieurs acteurs, au sein de l'appareil d'État, de cette lutte parallèle. Gaston Defferre, toujours ministre de l'Intérieur, avait l'habitude de travailler avec les voyous, lui qui congédiait ses gardes du corps officiels lorsqu'il arrivait à Marseille, sa ville, pour s'en remettre à des figures du milieu local. Mais ce n'est pas lui qui est à la manœuvre derrière ces coups tordus. Nous voyons, en revanche, la main de Joseph Franceschi, qui le seconde place Beauvau comme ministre bis (et a le dossier « Corse » en charge). À court d'idées pour contrer le mouvement nationaliste, il aurait opté pour la guerre sale.

Une question se pose : à qui Joseph Franceschi se serait-il ouvert de cette

opération secrète menée dans le dos du commissaire Broussard ? Il nous semble évident que ni Gaston Defferre, son ministre de tutelle, ni le président de la République, François Mitterrand, n'auraient cautionné une solution aussi aventureuse, hors de la voie légale.

Nous avons également compris que des fonctionnaires rattachés à la fameuse cellule élyséenne créée à l'initiative de François Mitterrand, officiellement pour lutter contre le terrorisme, officieusement pour protéger sa vie privée des curieux, étaient impliqués. Une cellule qui s'est illustrée par quelques montages grossiers et dont certains membres ont démontré leur capacité de nuisance. Là encore sans en référer nécessairement au président de la République, le propre de ce genre de cellule étant de se croire tout permis et de s'autoriser ce qu'un État ne peut ouvertement se permettre.

Les armes légales ne semblant pouvoir arrêter le FLNC, il fallait s'y prendre autrement pour couper des têtes. C'est probablement pour cette raison que le capitaine Paul Barril, numéro 2 de la cellule, avait convié Alain Orsoni à venir le rencontrer à Paris, *a priori* pour qu'il lui remette en main propre un document résumant les revendications du FLNC. Quelques jours avant l'enlèvement de son frère, au risque de se découvrir et alors que plusieurs amis avaient tenté de l'en dissuader, Alain avait accepté cette invitation et avait transmis au capitaine une lettre confidentielle. Difficile de ne pas être tenté de faire le lien entre ce déplacement et l'apparition de cette Citroën Visa rouge suspecte devant le domicile familial, avec deux ou trois personnes à l'intérieur. Le début des filatures ?

Notre contre-attaque se prolonge dans la nuit du 10 au 11 septembre 1983, avec l'assassinat de Félix Rosso. Beau-frère du commissaire Charles Pellegrini, alors en fonction au sein de la cellule élyséenne du commandant Prouteau, il est abattu d'une balle tirée à plus de trois cents mètres, à la carabine, alors qu'il fermait son restaurant, sur la commune de Leccia (Corse-du-Sud) – le commissaire Pellegrini, pour calmer le jeu, s'abstiendra de revenir en Corse pendant douze ans.

Le FLNC revendique dans la foulée l'exécution de Pierre-Jean Massimi, tué d'une balle de 357 Magnum entre les deux yeux alors qu'il roulait au volant de sa Renault 16 de fonction, le 13 septembre 1983, en direction d'Asco, près de Bastia. Sous-préfet, secrétaire général du conseil général de la Haute-Corse, l'homme est considéré comme le chef occulte des barbouzes et l'un des principaux organisateurs de l'assassinat de Guy Orsoni. Nous avons la conviction que Joseph Franceschi lui avait remis une somme de 1,6 million de centimes¹ lors de son passage à Bastia, afin de financer l'opération et de graisser

la patte des voyous. Une certitude étayée par le témoignage de sa gouvernante devant la justice, elle qui avait assisté à la remise de cet argent au domicile de son patron. La même équipe s'en était prise auparavant à Edmond Simeoni, victime d'un plasticage qui n'avait fait aucun blessé.

Convaincus que les voyous allaient nous écraser, ces agents de l'État ont définitivement perdu la partie lorsque l'opinion corse s'est mise à approuver la façon dont nous vengions notre ami. Les bandits corses eux-mêmes n'ont pas bronché après les coups portés à la bande du Valinco, et pour cause : venger ses amis n'est pas une option pour eux, mais une obligation professionnelle.

Le jour où Gaston Defferre m'a démasqué

Nuit du 9 au 10 janvier 1984. Deux membres du FLNC s'apprêtent à déposer un engin explosif devant la résidence secondaire d'un professeur de médecine, le docteur Paul Aboulker, non loin d'Ajaccio. Érigée face à la mer, la villa est vide en cette saison. Dans l'obscurité, Étienne Cardi, cadre au rectorat d'Ajaccio et militant, manipule un système d'allumage auquel il n'est pas habitué. Les fils électriques se touchent et provoquent l'explosion prématurée de la charge qu'il vient de déposer. Étienne meurt sur le coup. Celui qui le seconde est grièvement blessé.

Des militants ont déjà connu des incidents avec l'allumage de leurs engins, mais c'est la première fois que l'organisation déplore un mort. Nous nous devons de lui offrir des obsèques dignes de ce nom.

Le FLNC fait savoir au préfet de police de la Corse, Robert Broussard, que nous n'accepterons pas la présence de forces de l'ordre dans le périmètre de l'église du village de Serriera, non loin de Porto. Le message ne passe apparemment pas, puisque trois escadrons de gendarmes mobiles encerclent le périmètre où se tient la cérémonie religieuse, ce samedi 14 janvier 1984.

La tension est extrême. La police a appris qu'un commando allait rendre les honneurs militaires au défunt, comme cela avait été fait à Vero pour Guy Orsoni. Une quinzaine d'inspecteurs en civil sont également aux aguets, sous la houlette du commissaire Ange Mancini, chef du SRPJ d'Ajaccio.

La messe terminée, six militants en tenue militaire, cagoulés, sortent de l'église dans le sillage du cercueil. Je ne rate pas une miette de la scène qui suit. En bon reporter-photographe, je multiplie les clichés. C'est à ce moment que le commissaire Mancini saute d'un muret, suivi par ses hommes, et se précipite vers l'un des membres avec la ferme intention d'arracher sa cagoule pour le démasquer. Plusieurs personnes commencent à le molester, lorsque Pierrot Poggioli intervient. « Pierrot a raison, allez l'aider, dis-je à trois militants, il ne faut pas qu'il arrive quelque chose à ce policier. » Ils parviennent à l'écarter alors qu'un homme positionné en surplomb allait précipiter dans sa direction un énorme bloc de pierre.

Je crois à cet instant que les armes vont parler et ces obsèques virer au carnage. Les gendarmes l'ignorent, mais si tel est le cas, ils se retrouveraient

tous coincés : au cours de la nuit précédente, une charge de deux cents kilos d'explosifs a été disposée sous le pont, prête à leur couper la route lors de leur possible retraite.

Une salve au pistolet est tirée en l'air par l'un des cagoulés. Le colonel qui dirige la gendarmerie comprend qu'il est plus prudent de laisser faire. Personne ne bouge. Les six militants profitent de la confusion générale pour disparaître dans l'église, où ils se débarrassent de leurs tenues et planquent leurs armes (jamais retrouvées), avant de ressortir par une porte dérobée et de se fondre dans la foule.

J'ai dans mon boîtier toutes les images de la cérémonie, y compris celles de l'incident avec le commissaire. Des clichés que je me réjouis de présenter à mon rédacteur en chef, Paul Silvani, sauf que je déchanté rapidement. Connu pour ses amitiés socialistes, mon chef réagit plus en politique qu'en journaliste. Alors que je lui suggère de publier une photo à la une, puis une seconde en page intérieure, il me rabroue :

« Jo, tu ne t'imagines quand même pas que le journal va devenir le bulletin militant du FLNC ! »

Le journaliste que je suis ne peut se taire. « Le problème n'est pas là, Paul. Toute la presse internationale va diffuser des images que nous allons censurer ? Nous sommes un journal d'information. Nous devons publier ces photos. »

Me voilà au téléphone avec le directeur de la rédaction, Claude Mattei, qui depuis son bureau de Marseille décide d'en référer au propriétaire du journal, Gaston Defferre. Lequel demande à me parler et finit par trancher en ma faveur, au nom de l'information : une photo du commando à la une, trois photos illustrant l'incident avec la police à l'intérieur du journal. Et ce dans toutes les éditions du *Provençal*.

Paul m'en voudra, mais cela n'empêchera pas Gaston Defferre de le décorer de la Légion d'honneur. Quant à moi, je ne tarde pas à retrouver le ministre de l'Intérieur qui est ce jour-là en déplacement officiel en Corse, où il assiste à l'inauguration de la mairie d'Olmeto. Je suis présent comme photographe. Lors du pot qui suit la cérémonie, la conversation roule sur la question de la clandestinité.

« Vous savez, dit le maire d'Olmeto, socialiste, il y en a partout, même dans ma propre mairie !

– Moi aussi, j'ai mon terroriste ! s'exclame Gaston Defferre en éclatant de rire et en me mettant le bras sur l'épaule.

– Oh, je suis sympathisant, monsieur le ministre, pas terroriste ! »

Tout le monde se met à rire, moi compris.

Lorsqu'il embauchait, Gaston Defferre ne recrutait pas des militants, mais des journalistes. Il voyait le travail que je faisais pour l'édition corse du *Provençal*. Je crois pouvoir dire qu'il m'estimait. Quant à moi, en tant que membre du Syndicat national des journalistes, je n'ai jamais eu à me plaindre de lui. Il nous rémunérait environ 30 % au-dessus de la grille des salaires. Nous gagnions mieux notre vie que la plupart de nos confrères, et avions presque un quatorzième mois en prime.

Gaston Defferre m'avait cependant catalogué « nationaliste ». Il n'était pas le seul à nourrir quelques doutes. Je pense notamment à Jean-René Laplayne, directeur général du *Provençal-Corse*, qui un jour, des années après, me questionnera sur la possibilité de rencontrer les dirigeants du FLNC canal habituel, lequel venait d'adresser à toutes les rédactions son projet de société.

« Écoutez, Jean-René, je vais demander », lui dis-je, avant de revenir avec une bonne nouvelle :

« Ils sont d'accord pour vous rencontrer. On va aller en voiture jusqu'à un point donné, à partir duquel on nous conduira jusqu'aux militants. »

Le chauffeur, cagoulé, nous attend à l'heure dite, autour de 21 h 30, au volant d'une Peugeot 405. Conformément aux règles de sécurité, il nous demande d'enfiler des lunettes de plombier, verres opacifiés à la peinture, pour être sûr qu'on ne repère pas le chemin. J'installe Jean-René à l'arrière et je monte devant. Sauf que le naturel reprend vite le dessus et que le conducteur m'interpelle :

« Oh, Jo ! Comment tu passes cette foutue marche arrière ? Putain de voiture ! »

À l'issue de la rencontre, Jean-René, qui signe tous les jours l'édito du journal, me lance une pique ironique : « Heureusement que tu ne les connais pas !

– Jean-René, je les connais tous, ce sont de bonnes sources, mais ça doit rester entre nous !

– Tu avais des lunettes, toi ? insiste-t-il.

– Non. »

Notre équipée a été un succès éditorial, et c'était l'essentiel : le sujet s'est retrouvé à la une du journal, avec trois pages à l'intérieur.

Le jour où nous avons attaqué la prison d'Ajaccio, avant d'épargner celle de Lyon

Le cas de la bande du Valinco n'est pas totalement réglé. La suite s'impose à nous sous la forme d'une action commando contre la prison d'Ajaccio, où sont incarcérés Jean-Marc Leccia, Salvatore Contini et Paul Andréani, tous trois accusés d'avoir enlevé, torturé et tué Guy Orsoni. Il nous paraît à peu près acquis qu'il n'y aurait pas de riposte armée de la part des surveillants de l'administration pénitentiaire. Trop dangereux de prendre le risque de déclencher une fusillade dans les murs.

Nous squattons un appartement en travaux situé juste en face de l'établissement, afin d'observer les mouvements, de noter les heures d'entrée et de sortie du personnel et des différents intervenants. Le créneau le plus favorable à une intrusion se dessine après plusieurs semaines de planque : tous les matins, à 6 heures, deux surveillants ouvrent les deux grandes portes du bâtiment et sortent de la prison pour récupérer les poubelles après le passage des éboueurs. Une fenêtre de tir semble s'ouvrir.

Vingt-trois membres de l'organisation sont mobilisés pour cette intrusion inédite, faisant tous partie du nouveau secteur « V », l'élite opérationnelle du FLNC. Quatorze sont censés rester à l'extérieur, dont deux assignés à la surveillance du fourgon contenant les armes. Les neuf autres ont pour mission d'entrer en force dans la prison.

Deux d'entre eux, Pierre Albertini et Pantaléon Alessandri, patientent devant la porte, ce 7 juin 1984. Déguisés en gendarmes, ils encadrent un troisième homme, Bernard Pantalacci, faussement menotté. Ce matin-là, cruel contretemps, les surveillants sortent cinq minutes plus tôt. Ce changement d'horaire vient fracasser le plan initial.

Seuls trois militants, les deux faux gendarmes et leur faux détenu, parviennent à s'engouffrer à l'intérieur. Quand nous arrivons sur place, les poubelles ne sont plus là et les portes ont été refermées. Nous ignorons même que nos amis sont à l'intérieur. Alain Orsoni est énervé – ce qui se comprend – alors que nous éloignons de la prison le fourgon et les sept véhicules positionnés pour le repli de l'équipe. La frustration est à son comble.

Une demi-heure plus tard, Alain m'appelle : « Tu devrais redescendre, je crois qu'il se passe quelque chose d'important dans la prison. » J'appelle Doumé Bianchi : « Tu crois qu'ils sont entrés ? »

– Je pense que oui », tranche mon interlocuteur. Je redeviens aussitôt reporter-photographe et rapplique sur les lieux, un carnet en poche et plusieurs appareils photo à la main.

Sur place, je retrouve deux amis dans un café, avant de m'installer dans un immeuble voisin, d'où j'ai une vue plongeante sur la cour de la prison. Force est de constater que l'opération n'a pas totalement échoué, puisque trois des nôtres sont effectivement à l'intérieur. Selon le plan concocté, les membres du commando devaient se diviser en deux groupes une fois à l'intérieur, puis s'appuyer sur des militants incarcérés pour neutraliser les surveillants. En force, l'opération ne devait pas durer plus de cinq minutes. À trois, même s'ils ont trouvé du renfort, elle dure une éternité.

La dernière balle utilisée par le commando à l'intérieur de la prison a été intervertie par inadvertance avec une autre : loin d'être silencieuse, elle fait un raffut d'enfer qui alerte les gendarmes, lesquels débarquent aussitôt dans le secteur.

La prison encerclée, l'arrestation du commando est inéluctable. Bernard Pantalacci tire une balle en l'air, avant de commencer à négocier une reddition avec le commissaire Broussard – le policier sait qu'il a affaire à des personnes censées, avec lesquelles on peut discuter. Alors qu'il est embarqué dans le fourgon des forces de l'ordre, Pierre Albertini crie, les mains au-dessus de la tête : « *E vivva u Fronte !* » « Vive le Front ! » La scène me tord l'estomac. Depuis ma planque en surplomb, j'ai cependant le temps de prendre plusieurs photos de cet ancien du 8^e RPIMa, si souvent sollicité par la DGSE pour des opérations extérieures. Un sacré bonhomme. Un très bon combattant auprès duquel j'aurais dû être ce jour-là.

Le déroulement de l'opération ne tarde pas à être reconstitué. Épaulés par des nationalistes incarcérés, les trois militants ont d'abord abattu Jean-Marc Leccia, l'ex-chimiste de la French Connection. Puis ils sont montés à l'étage et sont tombés sur le Sarde Salvatore Contini qui dormait dans sa cellule, torse nu, la bouche ouverte. « Réveille-toi, je veux que tu te voies mourir pour ce que tu as fait à Guy Orsoni », a lancé l'un des trois militants à celui qui était connu pour enlever des enfants lorsqu'il vivait en Sardaigne. Une réputation qui n'était pas usurpée, comme me le confirmera l'enquête que je mènerai jusqu'à Rome, où on me décrira la façon dont le Sarde coupait une oreille de ses petits otages pour

mieux négocier la rançon.

À trois, ils sont parvenus à remplir l'objectif principal de la mission. Ils n'ont cependant pas pu mettre à exécution la deuxième partie du plan. Nous devons embarquer le plus bavard des membres de l'équipe qui avait intercepté Guy, Paul Andréani, organiser le soir même une conférence de presse et lui faire raconter l'enlèvement et la séance de torture devant les journalistes, avant de l'enchaîner et de demander à l'un des reporters présents d'appeler le procureur une demi-heure plus tard, pour qu'il envoie les gendarmes le récupérer. Le trio a également été contraint de renoncer à faire s'évader les prisonniers politiques, dont Noël Lucciani, que nous avions prévu de libérer à la faveur de ce coup de force.

Notre plan contrarié, le lad de Jeannot Alfonsi a été laissé en vie, considérant que son témoignage pouvait nous être utile pour la suite des enquêtes judiciaires. Il sera cependant tué quelques années plus tard, à sa sortie de prison. Un soir, sous une pluie battante, dans le quartier des Cannes, à Ajaccio, il est descendu d'une charge de chevrotine tirée à une dizaine de mètres. Le dernier membre de l'équipe, Henri Rossi, sorti lui aussi de la prison pour des raisons de santé, mourra de maladie, dans son lit d'hôpital.

*

Un an plus tard.

Incarcérés à Lyon, les trois assaillants de la prison d'Ajaccio s'apprêtent à comparaître devant la cour d'assises du Rhône, en même temps que quatre autres militants nationalistes. S'ils écopent de plus de dix ans de détention, nous ne les laisserons pas croupir derrière les murs.

L'idée est de monter un commando pour les arracher à la cour de promenade par les airs, en hélicoptère. À l'heure dite, plusieurs hommes à moto seront chargés de tourner autour de la prison lyonnaise, tout en tirant à la Thompson en direction des miradors pour neutraliser toute réaction et protéger l'hélitreillage. Avec huit autres militants, nous avons concocté un plan d'évacuation par la Saône. Un bateau est déjà prêt à Chalon-sur-Saône, financé comme le reste de l'opération, évaluée à 26 millions de francs, par l'impôt révolutionnaire.

Rien n'a été laissé au hasard. Nous prévoyons de nous rapprocher d'une société qui loue des hélicoptères à la journée, leur expliquant que nous devons effectuer des vues aériennes de la région grenobloise. Le pilote doit être pris en otage. Ses moyens de communication neutralisés, il devra déposer ses passagers

dans une zone boisée, avant d'être libéré. De fausses voitures de police nous conduiront ensuite jusqu'au bateau.

Répartis dans plusieurs petits hôtels autour de Grenoble, où nous nous faisons passer pour des ouvriers, munis de faux documents d'identité, nous attendons le feu vert. J'ai prévu de rester avec les trois évadés et de leur fabriquer de faux papiers avec l'aide d'un Polaroid (et d'une vraie Marianne), avant de les conduire par voie fluviale jusqu'en Allemagne, où une autre équipe est censée prendre le relais.

Le 26 juillet 1985, le verdict nous plonge dans un terrible dilemme. Huit ans, c'est en dessous de la barre que nous avions fixée avec les membres du Cunsigliu. L'un de leurs avocats, qui ne s'est pas privé d'exploiter les éléments de portraits que j'avais recueillis en Sardaigne au sujet de Salvatore Contini, nous refroidit à la faveur d'un rendez-vous dans un hôtel de Lyon. « Foutez-leur la paix », suggère-t-il sans nous laisser la moindre marge de manœuvre. Seul Pierre Albertini serait partant pour s'arracher à ces murs. « Dans deux ans, nous explique l'avocat, ils seront de retour en Corse. » Inutile à ses yeux de leur faire courir le risque d'une telle évasion et d'une cavale qui devrait durer vingt-cinq ans et un jour, délai à partir duquel les recherches sont officiellement abandonnées.

L'opération est suspendue. Et les prédictions de l'avocat se révéleront justes.

Plus d'un a été déçu d'apprendre que l'exfiltration des prisonniers était annulée. Cette démonstration de force aurait eu un retentissement mondial, à coup sûr. D'une certaine façon, cette séquence allant de l'élimination des voyous à celle des barbouzes a d'ailleurs conféré au FLNC un statut qu'il n'avait jamais eu. Nous sortons gagnants face à ceux qui voulaient à tout prix empêcher François Mitterrand de négocier avec nous, ulcérés par la lettre que les frères Orsoni avaient osé envoyer à l'Élysée, officialisant leur appartenance au Front. Un crime de lèse-majesté aux yeux de cette frange qui n'avait pas digéré la dissolution du SAC et rêvait de nous briser les reins, tout en déstabilisant ce président socialiste qui semblait vouloir nous ouvrir les portes de la discussion.

Notre détermination et l'ampleur de notre riposte ne font pas de nous des intouchables, mais notre image s'est consolidée, d'autant que nous prenons toujours soin d'éviter toute victime collatérale. Provisoirement sans doute, le FLNC se retrouve sur un piédestal, même aux yeux de personnes éloignées de l'idée nationaliste. Nous sommes rejoints par des sympathisants issus de tous les milieux, beaucoup d'agriculteurs, bien sûr, mais aussi des médecins, des avocats, des journalistes, des employés, ou encore des militaires à la retraite. Tous ne sont

pas taillés pour l'action, mais chacun trouve sa place et son rôle.

Le résultat, pour les commanditaires de cet infâme enlèvement, est l'inverse de celui espéré. Quant à Guy Orsoni, à qui j'avais offert le même pendentif en or que celui que je porte autour du cou, représentant l'emblème du FLNC, nous ne l'oublierons jamais.

Le jour où le FLNC a fait sauter une caserne à Ajaccio

17 février 1985, un dimanche, vers 2 heures du matin, sous une pluie battante, une dizaine d'hommes en cagoule approchent la caserne Grossetti, à Ajaccio, siège de la 55^e division militaire territoriale. Ce n'est pas la première fois que nous attaquons l'armée frontalement, cette fois en plein centre-ville. Une façon de renouer avec nos fondamentaux.

Une main amie, qui intervient régulièrement dans le bâtiment, a pris soin de laisser ouvert un vasistas qui donne sur un espace vert, celui des toilettes. Un membre du commando se glisse à l'intérieur des murs. Il sait qu'un planton garde le bâtiment vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et c'est vers lui qu'il se dirige.

Deux autres approchent de la guérite, où un autre planton fume une cigarette. Ils le surprennent, le braquent et l'enjoignent de se taire, avant de le ramener vers la porte de l'entrée principale. On n'est pas loin de la catastrophe : si le militaire avait eu le temps de donner l'alerte en appuyant sur le bouton rouge, il aurait réveillé la compagnie de gendarmes mobiles hébergée dans un hôtel à cent cinquante mètres de là.

Alors que le reste du commando attend à l'extérieur, tous allongés dans l'herbe, passe à proximité une voiture de la BAC. Sans les voir.

Ils sont maintenant tous dans la caserne.

Le calibre sur la tête, le planton se voit intimer un ordre inhabituel : « Tu tapes à la porte de ton supérieur et tu lui dis que tu es malade. » Le militaire refuse. On insiste : « Fais-le, ça va passer. » Il obtempère : « Major, major, ouvrez. » Le supérieur se lève et finit par ouvrir la porte. Le major est aussitôt projeté sur son lit.

Un petit groupe se charge de la chambrée. Il s'agit de neutraliser une dizaine d'hommes, des commandos de chasseurs alpins mobilisés pour assurer... la sécurité du bâtiment. « Réveillez-vous, c'est le FLNC qui vient vous dire bonsoir », murmure un militant. Tous sont conduits vers le fond du bâtiment, puis soigneusement attachés avec des liens en plastique. Ils sont rassurés quant au fait qu'il ne leur arrivera rien. Des morceaux de crayon spécialement prévus à cet effet leur sont distribués, avec ordre de le serrer entre leurs dents pour limiter

l'effet du blast. Pas de blessés, cela reste notre objectif. Dernière consigne : « Vous ne bougez surtout pas avant les explosions. »

Le commando reste un peu moins de deux heures dans les lieux. Le temps de s'assurer qu'il n'y a personne d'autre sur place et de déposer deux charges, de cinq kilos chacune, au niveau des deux piliers. Une erreur est commise, le choix d'un allumage traditionnel, qui déclenche l'explosion vingt minutes plus tard. Le premier pilier tombe vers 4 heures du matin, mais les gravats éteignent la mèche de la deuxième charge. À ce moment-là, le commando est reparti depuis longtemps – sans dérober la moindre arme.

Nul ne sait combien de temps les militaires ont attendu pour se libérer, mais le bâtiment ne s'est pas effondré et les secours sont arrivés très rapidement. Les travaux de réfection n'en ont pas moins duré près de deux ans, avant que l'armée ne vende la caserne à la ville d'Ajaccio.

Une opération commando à la façon de celle qui fut menée contre la base aérienne de Solenzara. Chaque cible a sa faille. L'effet de surprise est essentiel. Sur le plan de l'impact, l'intention était de montrer une nouvelle fois que le FLNC pouvait faire mieux que des bombinettes : neutraliser des militaires confirmés.

La revendication tombe le lendemain. L'armée, dans notre langage, ce sont les « troupes d'occupation ». Plus tôt, nous nous en étions pris à la Légion étrangère. Le problème s'était invité dans l'actualité parce que des légionnaires déserteurs avaient tué deux bergers dans la région de Corte. Ils ont été rapidement arrêtés, nous en avons profité pour réclamer le départ de la Légion, la force militaire la plus symbolique. Nous respectons ce que représente l'arme au combat, moi le premier, mais le comportement des légionnaires en goguette est souvent lamentable. Ils ne savent pas se tenir.

Après le plasticage de la caserne d'Ajaccio, Charles Hernu, ministre de la Défense, dépêche sur place un général cinq étoiles, Philippe Boutonnat, pour examiner les mesures à prendre afin que cela ne se reproduise pas. Le message est visiblement passé !

*

Nous sommes rodés.

Quand nous préparons une action, nous nous retrouvons volontiers de nuit et en forêt. Tous cagoulés, tous respectueux de nos règles de cloisonnement. Les

fourgons sont dissimulés sous la végétation. Chaque secteur a son chef « mili », reconnu pour son savoir-faire. C'est lui qui distribue les consignes. Chaque militant demande la parole avant de poser sa question.

Une fois l'opération commencée, nous évitons de parler. Pour éviter de laisser une empreinte, il m'arrive de mettre de la colle sur mes doigts, en plus des gants. Après usage, le matériel regagne la cache d'où on l'a sorti. La discipline devient vite un mode de vie.

Chaque secteur dispose d'un endroit secret pour se réunir, sachant qu'il nous est arrivé, lors d'une assemblée générale, en 1992, de réunir près de quatre cents militants dans un hangar, fenêtres obstruées par des couvertures. Tout était réglé comme du papier à musique et les votes se sont effectués à main levée.

Je ne dirais pas que c'est « facile », mais il nous arrive de nous interroger sur la détermination de nos adversaires. Et même de plaisanter sur le fait que nous rencontrons, finalement, peu d'obstacles lorsque nous passons à l'action. « Merde, mais où ils sont ? » lâche parfois l'un d'entre nous, sourire aux lèvres. Pour ceux qui ont un passé militaire, ces missions répétitives sont quasiment une promenade de santé. Pas question cependant de se laisser bercer par cette tranquille montée en puissance, encore moins de relâcher l'attention.

La cible suivante sera un camp de vacances implanté à Cargèse, dont le propriétaire est un antinationaliste notoire, proche de l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR). L'opération a été mise à l'agenda par le secteur de Sagone-Cargèse. Elle aura lieu le 15 mai 1986 et mobilise une quinzaine d'hommes.

Toutes les personnes présentes dans le complexe touristique sont ce jour-là regroupées dans un bungalow, où elles sont ligotées, afin de limiter les risques. Parmi elles se trouvent un gendarme mobile ainsi qu'un pêcheur, à qui les consignes sont rappelées : surtout ne pas toucher aux engins déposés, au risque de provoquer une explosion intempestive.

Tout semble en ordre lorsque l'équipe quitte les lieux, sauf que le pêcheur avait dans sa poche un canif et qu'il parvient à couper ses liens. Faisant fi des conseils de prudence et libérés à leur tour de leurs entraves, le gendarme mobile et le propriétaire des lieux décèdent en tentant de désamorcer un engin.

Le jour où Charles Pasqua a voulu nous terroriser

Le mouvement nationaliste n'en a pas tout à fait terminé avec les barbouzes. Fondée à Cargèse en 1983, l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR) prospère sous la houlette de deux anciens légionnaires continentaux : Jean Dupuis, hôtelier à Sagone, et Jean-Paul Lafay, vétérinaire à Corte.

Dans la droite ligne du réseau qui a prospéré au début du septennat de François Mitterrand, les deux légionnaires agglutinent autour d'eux quelques membres des forces de l'ordre avides d'en découdre avec le FLNC.

Jean Dupuis s'agite énormément. Ses hôtels sont frappés à plusieurs reprises, mais le responsable du service d'ordre de la CFR se sent pousser des ailes. Une importante manifestation organisée à Ajaccio, bérets verts de la Légion étrangère en première ligne, lui donne le sentiment qu'une partie de la population soutiendrait son combat.

Jusqu'au jour où un renseignement précis parvient aux oreilles du FLNC. L'ancien légionnaire doit accompagner un ami pour prendre un billet de bateau sur le port d'Ajaccio, au guichet de la SNCM.

Deux militants le guettent lorsqu'il gare sa Volvo blindée devant les locaux, ce 31 janvier 1985. Le passager descend. Jean Dupuis baisse sa vitre pour évacuer la buée. L'un des gars avance, tête baissée sous la pluie, une parka militaire sur le dos, capuche sur la tête et mains dans les poches. Au dernier moment, il sort un 11,43 et, à travers l'entrebâillement, tire une balle dans le front de l'ancien légionnaire, mortelle. Prêt à riposter, la victime avait un pistolet-mitrailleur Uzi à ses pieds et un 11,43 à la ceinture ; l'ancien lieutenant n'a pas eu le temps de s'en servir. L'opération est revendiquée par le FLNC. Nous n'avions pas l'intention d'en arriver là, mais nous avons dû nous y résoudre, faute de quoi nous y serions tous passés.

Notre message est reçu cinq sur cinq. Lors des obsèques de Jean Dupuis, à Cargèse, quelques jours plus tard, la foule n'est plus au rendez-vous – les vingt mille personnes de la manifestation d'Ajaccio sont passées à deux cent cinquante. « Si tu veux tuer le serpent, coupe-lui la tête », dit un dicton arabe. La CFR vole bientôt en éclats, ne laissant plus dans le paysage qu'une poignée d'acharnés.

*

La tentation barbouzarde revient hanter l'État au cours de la première cohabitation, entre mars 1986 et mai 1988. À la manœuvre cette fois, Charles Pasqua. Passé maître, avec le SAC (Service d'action civique), sous de Gaulle, dans l'art d'accommoder les voyous à la sauce officielle et de régler les affaires en dehors de toute légalité, il hérite de la place Beauvau.

L'épisode qui suit se déroule à l'issue d'un de ses déplacements en Corse, les 15 et 16 juin 1987. « Les plastiqueurs, ici, tout le monde les connaît », clame le ministre de l'Intérieur, avant de lancer, Place Fesch à Ajaccio : « Je vais terroriser les terroristes. » Une phrase restée dans les annales.

Alors qu'il sort d'un débat dans les studios de FR3, où le plus virulent des antinationalistes a ferraillé avec Léo Battesti, du MPA (Mouvement pour l'autodétermination), et Max Simeoni, de l'UPC (Union du peuple corse), le docteur Jean-Paul Lafay descend la rue. Dissimulé derrière des troènes, un homme l'alpague alors qu'il rejoignait son véhicule, à l'issue d'un débat télévisé au demeurant très courtois : « Regarde-moi bien, tu vas mourir ! »

Max Simeoni, médecin lui aussi, accouru sur les lieux, tente vainement bouche à bouche et massage cardiaque. Deux balles ont eu raison de la vie de ce farouche opposant des nationalistes.

Le ministre de l'Intérieur apprend la nouvelle alors qu'il est dans l'avion qui le ramène à Paris. Il n'ignore probablement rien du profil de la victime, un ancien légionnaire lui aussi, qui se déplaçait en Jeep, avec toujours à portée de main une USM1, la carabine des marines américains.

Quelques jours plus tard, la place Beauvau annonce l'arrestation de quatre militants en cavale dans la région d'Ajaccio. « Un coup fatal a été porté au FLNC », annonce le Premier ministre, Jacques Chirac. Propos qui déclenchent un vaste éclat de rire dans le maquis, avant une réplique plus sérieuse : au moment où décolle l'avion qui ramène les quatre nationalistes vers Paris, un commando mitraille les locaux de la caserne Battesti, à Ajaccio, causant la mort d'un gendarme et en blessant un autre.

« Le FLNC terrorise Charles Pasqua », titre le lendemain *Paris Match*. On ne pouvait trouver formule plus adaptée.

*

Au total, la terrible séquence ouverte avec la mort de Guy Osoni aura

contraint l'organisation nationaliste à abattre une bonne vingtaine de personnes impliquées dans la barbouzerie. Un moment particulièrement difficile de notre histoire, qui n'était pas prévu lors de notre fondation. La nomination de Marcel Morin au poste de préfet de police de la Corse, en février 1987, aurait pu alourdir le bilan. Recruté comme commissaire, chef de la PJ de Marseille à l'époque de la French Connection, ce flic de choc se montre particulièrement dur. Il ordonne à ses troupes de multiplier les contrôles dans les rues, souvent à la limite de la provocation. L'atmosphère devient électrique, pour ne pas dire infecte, avec des forces de l'ordre sur les dents. Les journalistes – une première – sont contrôlés de la tête aux pieds lorsqu'ils pénètrent dans les locaux de la préfecture d'Ajaccio, transformée en bunker.

C'est dans ce contexte que germe l'idée, dans les rangs du FLNC, de planifier un premier coup de semonce. Les multiples contrôles ne nous empêchent pas d'introduire dans la préfecture un demi-kilo de plastic, relié à un retardateur constitué, de façon assez classique, d'une petite montre. Déposé derrière une machine à café, l'engin est réglé pour exploser à 2 heures du matin, alors que le bâtiment est désert. Un plasticage similaire est organisé à la préfecture de Bastia, facilité là encore par l'absence de caméras de vidéosurveillance. Résultat atteint. Encore une fois, notre organisation montre qu'elle peut frapper n'importe où, quand elle veut. Pour autant, il n'y a pas à se réjouir de ce recours à la violence que nous aurions préféré éviter.

Vexé, le préfet Morin accentue la pression : tous les Corses deviennent à ses yeux des suspects. Ne supportant pas d'être mis en difficulté alors qu'il était pourtant venu à bout de la French Connection, il ambitionne de détruire le mouvement nationaliste. Les policiers eux-mêmes sont au bord de la rupture, tellement il les sermonne, allant jusqu'à leur imposer d'utiliser un bélier pour défoncer les portes en cas de perquisition. « *Je suis un costaud, je vais les coucher* », se dit-il. Coûte que coûte. Allant jusqu'à prétendre, en désignant Jean-Pierre Leca, avoir démasqué l'assassin du docteur Jean-Paul Lafay, à la mi-juin 1987. Jusqu'au moment où les gendarmes démentent : ils ont effectivement verbalisé ce suspect... pour un feu manquant sur sa voiture, loin de la scène de crime et au moment précis des faits, devant le stade de Mezzavia.

Un jour du mois de décembre 1988, le FLNC décide de passer à l'étape supérieure et, pour la première fois, de s'en prendre physiquement à un préfet. Charles Pasqua n'est plus ministre de l'Intérieur, mais Marcel Morin continue, nous traitant comme s'il avait en face de lui des trafiquants de drogue. Une ligne rouge a été franchie, poussant le mouvement nationaliste à franchir un nouveau cap.

Le plan mis au point consiste à frapper le véhicule de fonction du préfet sur le chemin qui relie sa résidence, route des Sanguinaires, à Ajaccio. Précisément au kilomètre 5, un lieu-dit connu sous le nom de Santa Lina, d'où l'on a une vue imprenable sur le golfe d'Ajaccio. La présence de fûts de métal vides, abandonnés au bord de la route, côté montagne, va faciliter la tâche des artificiers.

Le jour J, deux cents kilos d'explosifs sont dissimulés dans l'un des fûts, visible depuis la colline surplombant les lieux. Depuis cette hauteur, un homme a pour mission de déclencher l'explosion à distance au moment exact du passage de la voiture. Cinq bips doivent l'avertir de l'imminence de l'opération, sachant que le préfet passe tous les jours à peu près à la même heure à cet endroit. L'onde de choc, dirigée vers la route, est censée pulvériser le véhicule. Sauf qu'il ne passera jamais.

Nous apprendrons par la suite que Marcel Morin a précipitamment quitté la Corse pour prendre d'autres fonctions à Marseille. Ce départ lui a sauvé la vie, ainsi que celle de son chauffeur, qui n'aurait malheureusement pas été épargnée. Quant aux militants, ils en ont été quittes pour récupérer le matériel inutilement déployé et ravalé leur détermination.

République Française

Carte d'identité des Journalistes Professionnels n° 22042

Le titulaire de cette carte est Journaliste Professionnel dans les conditions déterminées par la loi du 25 mars 1935 - Décret du 15 janvier 1936 - Ordonnances des 30 septembre 1944 et 22 mars 1945 - Décret du 29 juin 1949 - Loi du 4 juillet 1978



PRESSE 1999

JOSEPH PERALDI

CARTE OFFICIELLE valable jusqu'au 31 mars 2000

J.P. du LAPROT *Joseph Peraldi*

le titulaire Signature des deux délégués

**AMICALE DES ANCIENS MEMBRES
DES
SERVICES SPÉCIAUX DE LA DÉFENSE NATIONALE**

SSM/TR.SA. = SR. et Réseaux FFC correspondants
Association régie par la loi de 1901 - J.O. du 25-2-53 et 21-8-56
C. C. P. Paris 10.705-37



MEMBRE ADHÉRENT N° 4038

MR. J. PERALDI
La Combina N°1
MANICOLA VECCHIA MEZZAVIA
20167 PARIS le 20 Octobre 1989

Le Titulaire Le Président National,
Chris Vela

« En cas de contrôle, j'avais le choix entre mes deux cartes.
Je suis aussi fier de l'une comme de l'autre. »



« Dès 14 ans,
je vais à l'école
avec ce Walter P38,
une balle logée
dans le canon. »



« 1955,
nous allions
à la plage armés,
au cas où... »



« À 14 ans, lors de l'arrivée de militaires corses en Algérie,
je suis constamment avec eux. »

« 1956, retour à la vie civile
sur ma vespa dans les rues
de Tizi-Ouzou. »



« Au service cinéma des Armées,
je fais mes premières piges
dès 1958. »



« J'ai 20 ans, je suis fier de porter
ma tenue militaire malgré ses 72 kilos. »



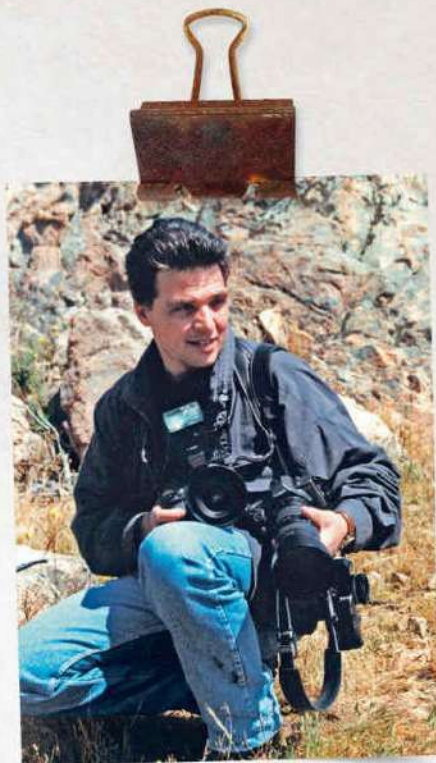
« Trois mois après la fin de mon service
militaire, je retrouve la vie civile
et je me lance dans une carrière
de reporter-photographe. »



« 1958,
début des télécrochets
sur Radio Alger, j'ai 17 ans
et le look d'Elvis. »



« 1958, ma première photo pour l'*Écho d'Alger*, dont je suis le correspondant en Grande Kabylie. »



« 1980, je suis le photographe attitré du *Provençal* depuis 13 ans déjà. »



« Lors d'un reportage avec Tino Rossi dans sa villa près de la route des Sanguinaires. »

Autre Chose
BOUTIQUE
PRÊT À PORTER FEMININ
CENTRE MERMOZ
111, rue Jean-Mermoz, 13008 MARSEILLE
Pricing gratuit (1000 places)
SOLDE
moins 30 % à 50 %

LE PROVENÇAL CORSE

1 fr. 70
Circulation hebdomadaire 11 000

LE PLUS FORT TIRAGE ET LA PLUS FORTE VENTE DES JOURNAUX DU SUD-EST
JOURNAL DES PATRIOTES SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS
246, Avenue Roger Salengro 13010 MARSEILLE - Tél. (01) 45.52.10

80-85-PROVENCE
CENTRE VILLE
STUDIO PLACEMENT
88.000 F
Région - Région
06 33 33 11 11
RAPPORT 8 1/2
L'art de l'habitat
ROBERT TOMAS
100% C.F. 100% C.F.
100% C.F. 100% C.F.
100% C.F. 100% C.F.
100% C.F. 100% C.F.
100% C.F. 100% C.F.

AJACCIO : le sang a coulé

Un C.R.S. tué, deux grièvement blessés au cours de violents incidents hier soir à proximité de l'hôtel où se sont retranchés les nationalistes. Toujours pas de nouvelles des otages, mais des clients retenus à l'hôtel



APRÈS L'INVESTISSEMENT de Bastia, mardi soir, par les CRS, les nationalistes ont été repoussés au sud. Dans la nuit, la police de gendarmerie a investi le quartier de l'Alcazar, à deux pas de la cathédrale. Les CRS ont été tués et deux grièvement blessés. Les CRS ont été tués et deux grièvement blessés. Les CRS ont été tués et deux grièvement blessés.

A 22 H 15, 10 CRS, devant le barrage dressé sur l'avenue, avec le CRS Ripstein et le CRS Telli, à cet instant, un CRS a été tué et deux grièvement blessés. Les CRS ont été tués et deux grièvement blessés. Les CRS ont été tués et deux grièvement blessés.

A PARTIR DE DEMAIN DANS « LE PROVENÇAL »
Chez les rebelles afghans
Un grand reportage de notre envoyé spécial François MISSEN

SKI : enfin une victoire française



Grâce à Perrino PELEN 1^{er} du

UN PLACEMENT SUR... Choisissez un TAPIS PERSAN

« 9 janvier 1980, je suis le premier sur les lieux de la fusillade. Je fais les photos et je file à la rédaction du *Provençal*, où toutes les rotatives sont bloquées pour publier mon scoop. »



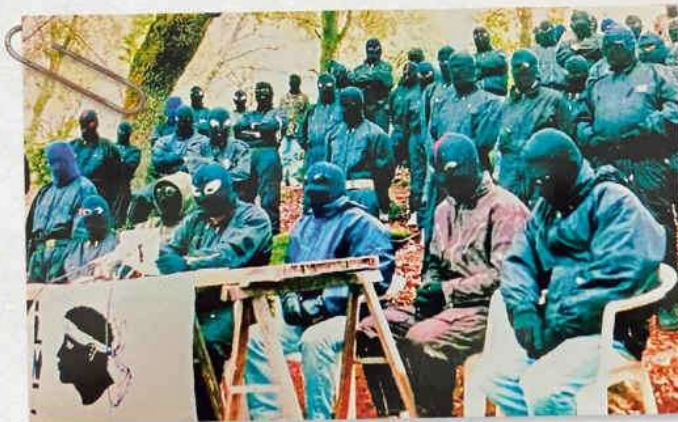
« Novembre 1988, je suis à gauche sur la photo. Au centre Alain Orsoni. À l'époque, les responsables du mouvement portaient la cagoule blanche. »



« 1992, je suis sur l'affiche officielle réalisée pour la fête du MPA et du FLNC canal "habituel". »



« 5 mai 1996 à Tavera pour les 20 ans du FLNC, je porte le brassard rouge, symbole du chef militaire de FLNC. »



« 5 mai 1996, nous sommes plus de 220 cagoulés. Et je les connais tous ! »



« Mes décorations, un grand honneur d'avoir servi la France en temps de guerre. »



« Tamanta strada !
Que la route fut longue ! »

Partie III

Le temps des brouilles et des embrouilles

Le jour où le FLNC s'est fissuré de l'intérieur

Les années 1970 à 1990 furent exceptionnelles : nous nous construisions une réputation respectée en Corse, avions de nombreux et fervents soutiens, recrutions de nouveaux talents et, surtout, parvenions à mener un solide bras de fer avec les politiques. Ainsi, François Mitterrand a répondu favorablement par deux fois à notre demande d'amnistie, en 1981 puis à nouveau en 1988, au lendemain d'une conférence de presse à Cauro, en plein maquis, à la lumière de lampes à gaz. Cette nuit-là, nous avons réclamé la libération de quatre-vingt-six prisonniers politiques. Comme Alain Orsoni, assis à ma gauche, j'avais revêtu la cagoule blanche alors portée par les chefs.

J'avais posé devant moi un Ingram MAC-11, réplique anglaise de l'Uzi (9 mm Parabellum) israélien. Nous n'avions pas encore adopté les tenues destinées à soigner l'image du mouvement, tenues semblables à celles dont allaient se voir dotés les policiers du RAID. Un nouveau look qui permettra de rompre définitivement avec la panoplie jean ou pantalon de velours, treillis, chaussures de marche et passe-montagne formant un ensemble passablement dépareillé, et d'offrir, lors de nos conférences de presse, une image à la hauteur du mythe que représentait désormais le FLNC, dont les chefs parvenaient à rester dans l'ombre.

Par nécessité, et pour continuer à berner ceux qui seraient tentés de m'observer de plus près, je continue pour ma part à couvrir pour le journal le résultat de nos nuits bleues, dont l'efficacité ne faiblit pas, comme le prouve encore celle que nous organisons en 1989. Alors que les syndicats n'obtiennent ce jour-là qu'un mauvais accord au sujet de la prime d'insularité, malgré une grève longue et coûteuse pour l'économie locale, le FLNC revendique cinquante-six attentats. Nos cibles : les administrations. Quarante-huit heures plus tard, le problème était réglé. Les petits retraités pouvaient à nouveau encaisser leurs pensions et les gens recevoir normalement leur courrier. Encore un bon point pour l'image de notre organisation...

Nous avons ainsi vécu vingt années merveilleuses de 1970 à 1990, celles de l'union parfaite sur le terrain comme dans toutes nos instances. Pas de jalousies, pas d'histoires, pas de dissensions, celui qui élevait la voix était généralement poussé vers la porte. Notre machine de guerre tournait à plein régime, formant un bloc impeccable. L'union faisait la force, un pour tous, tous pour un. Jusqu'à

l'irruption dans le décor d'hommes mus par un ego surdimensionné, une volonté affirmée de promotion sociale et l'envie de devenir chefs. Une génération entrée dans la clandestinité vers le milieu des années 1980, entraînée par François Santoni, un militant assez autoritaire, parrainé pour rejoindre le Front par deux de ses collègues instituteurs.

Lors d'une réunion à la résidence des Bleuets, à Ajaccio, un jour de 1989, l'enseignant obtient auprès du bureau la possibilité d'effectuer une déclaration préalable. « Nous venons de sortir de prison, comme vous le savez », commence François Santoni, en référence aux dix-huit mois de détention que lui et quelques amis viennent de purger, peine interrompue par l'amnistie accordée par François Mitterrand lors de sa réélection à la présidence : « Nous avons payé le prix de la liberté. Nous sommes des militants irréprochables. Nous voulons maintenant la direction militaire du Front. »

Noyé dans la masse des deux cent cinquante militants, dont aucun ne connaît mes réelles fonctions au sein de l'appareil militaire, je fais la moue. Depuis la tribune, Alain Orsoni me demande si je souhaite répondre. Je décline. Il insiste. Je saisis l'occasion pour rappeler les règles du jeu démocratique au sein de notre mouvement : « Je ne suis qu'un militant de base, cela ne me regarde pas, mais je suis étonné de la demande de François Santoni. S'il veut assurer la direction de la Conculta, il peut présenter une motion lors de l'assemblée générale prévue en mars prochain. Si cette motion obtient la majorité auprès des militants, il prendra légitimement la direction politique. Concernant maintenant la branche militaire, c'est une autre affaire. Je ne vois pas, dans cette salle, de militants clandestins. Il s'agit d'une réunion politique.

– Arrête de nous prendre pour des cons ! m'interrompt le putschiste en herbe.

– Non, je ne me permettrais pas. Tu sais que ce que je dis tient la route. Je te donne juste la marche à suivre. Ici, c'est la Conculta. Si vous connaissez les responsables militaires de chaque secteur, allez les voir et formulez votre demande auprès d'eux. Organisez une assemblée générale des clandestins et exposez vos réclamations, si cela est possible.

– Et vous laissez dire ça ! s'emporte François Santoni en regardant Alain Orsoni, assis à la tribune.

– Jo a raison », répond Alain.

À la fin de la réunion, l'énervement passé, les ambitieux demandent à nous voir en aparté, moi compris.

« Nous avons l'homme qu'il faut pour gérer la clandestinité, c'est un ancien militaire », plaident-ils, tout en poussant en avant L. M., ancien instructeur

parachutiste, présent à leur côté. Je me lance :

« Est-ce que depuis sa création, le FLNC a commis une faute ? Que reprochez-vous exactement à l'actuelle direction militaire du Front ? Il est possible que notre ami ait des connaissances, mais il y en a peut-être de plus efficaces que lui dans l'organisation. On ne change pas une équipe qui donne satisfaction. Tu veux l'efficacité ou tu veux simplement le titre ? Le mouvement n'a rien à se reprocher et je crois qu'il y a des gens compétents à sa tête. Nous avons réalisé des choses inimaginables et sommes reconnus comme un mouvement de haut niveau, et tu veux casser ça ?

– Nous voulons l'alternance », insiste avec un certain agacement François Santoni.

Il ne lâche pas prise, me poussant dans mes retranchements.

« Écoutez bien, dis-je. Que ce soit dans une armée régulière ou un groupe clandestin, je n'ai jamais vu un sous-officier devenir général en chef du jour au lendemain. Jamais. »

L. M. prend la remarque pour lui, attrape une chaise et la jette en travers de la pièce. Je le reverrai peu après pour lui expliquer qu'il était un chef militaire hautement gradé et que je n'ai rien contre lui. La rupture est toutefois consommée avec François Santoni, qui annonce la création du FLNC « canal historique », qui sera doté de sa propre branche militaire et d'une direction politique autonome, une scission qui tourne le dos aux pionniers de la lutte clandestine. Plusieurs militants décident de le suivre, dont Charles Pieri, de Bastia, et Jean-Michel Rossi, originaire de Balagne. Pour notre part, en cette année 1990, nous décidons de jeter les bases du MPA (Mouvement pour l'autodétermination), destiné à devenir la vitrine politique de ce que nous baptisons le canal habituel – référence à une expression utilisée par les journalistes signalant que nos communiqués leur sont parvenus par le « canal habituel ».

Non seulement la maison FLNC vient de se fissurer, mais il y a plus grave encore : la première préoccupation de ceux qui viennent de faire sécession n'est autre que de s'attaquer à notre organisation, en ciblant le MPA et son chef, Alain Orsoni. Malgré nos diverses interventions, le trio ne veut rien entendre. Non contents d'usurper le titre de militants « historiques », ils exploitent toutes les rumeurs susceptibles de nuire au MPA, qu'ils appellent le « Mouvement pour les affaires », cherchant à se faire passer pour des blanchisseurs lavant plus blanc que blanc. Ils seraient l'honnêteté incarnée, la pureté perdue, ce qui se révélera rapidement être une simple posture. Leur seule ambition, en réalité, est de nous

voir disparaître.

Le jour où nous avons repoussé la mafia italienne

Nuit du 5 au 6 janvier 1990. Nous voguons dans la tempête à bord de quatre Zodiac, cap sur l'île de Cavallo, au large de Bonifacio, dans l'extrême sud de la Corse. « L'île de la mafia italienne », comme nous l'appelons entre nous, doit revenir dans le giron de la Corse. Nous projetons de frapper un grand coup pour signifier aux propriétaires de ce complexe de luxe, ou plutôt à leurs commanditaires, la mafia italienne, qu'ils ne sont pas chez eux. Il y a des limites à ne pas franchir. La présence de vigiles armés missionnés pour interdire tout accostage en fait partie. L'île doit rester attachée à la commune de Bonifacio et en libre accès, y compris à ceux qui voudraient venir pour un pique-nique.

Nous ne sommes pas les seuls à vouloir rappeler aux Italiens que la Corse n'est pas privatisable. Un militant proche de François Santoni est venu nous demander de lui laisser cette cible de choix. « Ne nous enlevez pas Cavallo », a-t-il plaidé. Décision a été prise début décembre 1989, avant la scission, de lui confier le fruit de nos repérages, à commencer par les relevés topographiques effectués par nos soins, ainsi que des vues aériennes réalisées lors d'un survol des lieux en avion. Le militant est revenu nous rapporter le dossier quelques jours plus tard, en nous transmettant le verdict de son chef : cette opération est « infaisable ».

Pourtant, rien n'est impossible, telle est notre conviction. De minutieux préparatifs ont été effectués, puisque nous avons identifié les points de débarquement envisageables et répertorié les zones sensibles et les centres névralgiques. Et voilà l'équipe en mer. Onze hommes à bord de quatre embarcations, équipés de SPAS 12, de grenades et de fusils d'assaut. Tous membres du secteur « volant », nous nous appelons par nos noms de guerre : Alfred, Silha, l'Amiral, Blanc-Blanc, Codec ou encore Vespa. Trois d'entre nous, venus pour voir de près notre mode opératoire, garderont les embarcations pendant que les autres feront tomber les bâtiments. Pour être certains de pouvoir effectuer le travail jusqu'au bout, nous avons emporté huit cents mètres de cordon détonant, et près de quatre-vingts kilos d'explosif – l'idée étant, pour compléter les engins, d'utiliser les bouteilles de gaz présentes sur l'île.

Une opération prend en général entre une et trois heures. Celle-ci, en revanche, commence à 20 heures pour se terminer à 2 heures du matin, sans compter le temps de navigation depuis la plage de Balistra, sous une pluie

battante et avec des creux de cinq à six mètres, une mer si dure que l'un des Zodiac, chargé de matériel, perd son moteur en route et nécessite d'être remorqué.

Habillés de noir (ma couleur préférée avec le bleu azur), cagoulés et gantés, nous débarquons sur une petite plage, avant de nous diriger vers le bâtiment qui abrite les ouvriers maghrébins travaillant sur place. Nous les rassurons : « On n'est pas là pour vous, on est le FLNC.

– Mais vous avez mangé ? demande l'un d'eux, nous voyant trempés.

– Non, nous n'avons pas le temps, mais on va vous mettre à l'abri. »

Les quatre vigiles ont déjà été désarmés, sans opposer de résistance.

Au total, avec les membres du personnel, ce sont vingt-sept personnes que nous mettons en sécurité dans une bâtisse, avec consigne de ne pas bouger, surtout en cas d'explosion. Non sans avoir détruit tous les radiotéléphones en leur possession.

À la demande de l'artificier, une secrétaire propose aimablement de nous prêter un sèche-cheveux, l'outil idéal pour remettre en état de marche l'ensemble des retardateurs électriques trempés par la tempête, au risque de nous faire tous sauter – les armes, elles, étaient protégées par la graisse. Nous l'accompagnons jusqu'à son logement, par sécurité. La même secrétaire nous confie la clé du local où sont entreposées les archives du complexe, où l'un de nous récupère quelques documents comptables probants.

Les huit cents mètres de cordon détonant sont déroulés, avec un relais de détonation tous les dix mètres pour ne pas affaiblir l'onde de choc. Ils permettent de relier entre elles les douze bouteilles de gaz de trente-cinq kilos, chacune accouplée à huit kilos de NC4, afin de produire les explosions en chaîne. Le séchage terminé, les retardateurs électriques à leur tour installés, je demande aux sept autres militants de s'éloigner, le moindre court-jus pouvant nous hacher menu. Alfred insiste pour participer à l'allumage et nous voilà dans le restaurant, où il avise une bouteille de Dom Pérignon et le sabre utilisé par les serveurs. Il attrape deux coupes en cristal et nous sert un verre chacun. « Trempe les lèvres », me dit-il en vidant sa coupe, avant de la jeter dans la cheminée, à la russe. J'imiter son geste et jette la coupe pleine – je ne bois pas d'alcool –, façon d'honorer ce que l'on appelle « l'île des milliardaires ». Puis nous procédons aux douze mises à feu à la lueur d'une lampe frontale, à partir de minuit et demi. J'ai prévenu les autres : « Si vous entendez une explosion, ne venez pas me chercher, je serai à ramasser à la petite cuillère. »

Si tout se passe bien, ça doit péter vers 3 heures du matin.

Impossible de repartir avec les quatre Zodiac. On les coule à coups de couteau, avant d'embarquer à bord de la vedette qui faisait la navette entre l'île et Bonifacio, dont nous avons contraint le pilote à nous accompagner. À l'approche de la plage Balistra, appels de phares et contact au talkie-walkie nous assurent comme convenu que le débarquement est sûr. Ordre est donné au capitaine d'ensabler son embarcation. « Quand on t'interrogera, dis la vérité, que tu as été pris en otage par un commando », lui glisse l'un de nous, en même temps que la liasse de billets ramassée sur l'île.

Depuis le col de Roccapina, sur la route du retour vers Ajaccio, nous apercevons les lueurs des explosions. Aux alentours de 6 heures du matin, la radio annonce que l'île a été ravagée, que des pétroliers croisant au large ont signalé des feux et que les premiers témoins qui ont survolé les lieux décrivent des dégâts comparables à ceux d'un bombardement vu du ciel. Tout a brûlé dans ce qui restera l'une des plus belles opérations du Front, mais les gendarmes n'ont pas pu prendre la mer en raison de la tempête, tandis que les hélicoptères ne pouvaient pas décoller.

« Ça ne peut être que d'anciens commandos marine », lâche laconiquement le préfet Robert Broussard. Le personnel du complexe, lui, évoque des hommes « impressionnants, mais charmants », malgré les entraves que nous leur avons imposées. Aucun d'entre eux ne nous en veut vraiment, pas même les quatre vigiles à qui nous avons confisqué leurs fusils de chasse.

*

L'effet n'est pas loin de celui que nous recherchions, puisque l'île de Cavallo repasse sous le contrôle de la municipalité de Bonifacio. Les promoteurs italiens sont quant à eux autorisés à reconstruire, mais cette fois dans les normes et le respect de l'État de droit.

La Corse, cette terre promise, est une montagne entourée de mille kilomètres de côtes. C'est peu de chose, huit mille sept cent quarante kilomètres carrés seulement, raison pour laquelle nous avons décidé de la protéger. Nous avons déjà fait sauter un grand nombre de camps de vacances. Nous freinons la bétonisation autant que nous le pouvons – non sans prendre quelques précautions, puisque quand il y a un animal de compagnie dans la maison ciblée, nous mettons un point d'honneur à l'en extraire avant le plasticage. Nous venons de signifier au crime organisé italien qu'il n'est pas chez lui sur cette île, autrement dit qu'il ne peut pas tout se permettre.

La mafia italienne a compris qu'elle n'aurait pas la main en Corse, et c'est notre second objectif. Ses chefs ont pris la mesure de ce que nous représentons : des politico-militaires prêts à payer de notre vie pour défendre nos terres. Le coulage d'un bateau dans le port de Gênes, dans l'affaire des boues rouges rejetées en mer, avait donné le ton un quart de siècle plus tôt. De quoi valider l'intuition de Mussolini, qui lorgnait sur la Corse mais ne voulait pas des oiseaux qui peuplaient cette cage dorée, les jugeant trop agressifs.

La mafia n'a jamais riposté, et pour cause : nous leur avons fait comprendre que nous n'avions rien, alors qu'ils possédaient beaucoup de biens immobiliers assez faciles à atteindre, sur l'île de Cavallo et en Italie. Message reçu. Aujourd'hui, l'île de Cavallo est donc sous le contrôle de la mairie de Bonifacio, à laquelle tout projet de construction doit être soumis. L'Assemblée territoriale de Corse, elle, est propriétaire de 3,6 hectares après avoir récemment exercé son droit de préemption et éconduit le puissant homme d'affaires qui rêvait de construire un restaurant pour le compte d'un ami en cavale. Si on l'avait laissé faire, le risque aurait été de voir des touristes ultra-chics privatiser à nouveau ce lieu paradisiaque.

Pour la petite histoire, un militant qui avait rallié le camp du canal « historique » m'a approché peu après les faits pour me faire part de son admiration devant l'ampleur de notre opération. Je ne me suis pas privé de revenir sur la tentative de putsch de la résidence des Bleuets : « Tu comprends pourquoi nous voulons garder la maîtrise sur le plan militaire ? » lui ai-je dit.

François Santoni, quant à lui, a tenté de s'octroyer le crédit de cette attaque, et ce malgré la revendication effectuée par le canal habituel. Les images ayant un poids, il s'est offert le luxe d'un cliché où on le voyait dans une piscine avec le patron officiel du complexe touristique, le Palermitain Lillo Lauricella, blanchisseur présumé de la mafia. Ce dernier tentait de jouer nos rivaux contre nous. L'enjeu était important, puisqu'il s'agissait de l'argent que le propriétaire devrait verser pour ne pas voir son complexe à nouveau ciblé. L'un de nous a fait le voyage à Rome, en costume-cravate, pour remettre les choses à leur place. Avec succès puisqu'un émissaire italien a été envoyé peu après avec l'argent promis, remis lors d'un rendez-vous devant le camp d'entraînement de la Légion, à Bonifacio. De quoi financer quelques équipements pour le canal habituel, notamment des armes.

Le jour où nous sommes passés à la vitesse supérieure

C'est dans un climat pour le moins conflictuel au sein du mouvement nationaliste que le canal habituel décide de frapper fort. La meilleure façon de rappeler de quel côté se trouve l'organisation clandestine la plus structurée. Et de faire savoir à l'État que son entêtement, loin de nous décourager, nous pousse à aller de l'avant et à revenir avec force sur le terrain.

Première cible : la Société aubagnaise de restauration et d'approvisionnement, qui élabore les plats cuisinés servis à bord des ferries de la Société nationale maritime Corse-Méditerranée, la SNCM. Une cuisine préparée sur la commune d'Aubagne, dans les Bouches-du-Rhône, grâce aux fonds débloqués pour la Corse dans le cadre de la continuité territoriale : environ 24,6 millions d'euros. Même l'eau et le vin sont achetés sur le continent ! Une captation qui constitue à nos yeux une insupportable anomalie puisque tout pourrait être fait sur l'île avec des produits locaux de qualité.

Les protestations publiques de tous ordres n'ayant eu aucun effet sur les décideurs, le FLNC a donc décidé de passer à l'offensive.

Neuf militants sont mobilisés, avec une répartition des rôles bien précise, entre l'artificier, ceux qui vont immobiliser les employés et les deux hommes qui vont jouer les sentinelles. Tous voyagent à bord d'un ferry sur lequel a été chargée une voiture, avec le mélange de produits destinés à faire sauter le siège de l'entreprise, ainsi que les détonateurs électriques. Comme rien ne peut être laissé au hasard, des militants implantés à Marseille ont préalablement volé les véhicules nécessaires à l'acheminement de l'équipe sur les lieux.

Il reste une douzaine de membres du personnel au moment où le commando fait irruption dans l'entreprise, ce 26 octobre 1990, vers 19 heures. Ils sont ligotés et allongés sur le sol. L'un d'eux s'affole ; il est aussitôt rassuré : « On ne vous veut pas de mal. » Tous sont conduits dans une forêt voisine et attachés aux arbres, avec une consigne stricte : « Ne bougez surtout pas, ça va sauter. »

Une seule personne, le directeur, est retenue dans les locaux : c'est lui qui est chargé, à son corps défendant, d'ouvrir le gaz qui alimente les cuisinières, alors que dix-sept kilos d'explosifs ont été déposés. Il sera placé à l'abri avec les autres.

Deux ans seront nécessaires pour remettre sur pied la société. Lorsqu'elle rouvrira, ses dirigeants prendront soin de commander une partie de leurs produits – dont le vin et la viande – en Corse, afin de conserver ce contrat juteux. La fin d'une injustice révoltante qui voyait les fonds alloués à la Corse détournés de leur objet.

Deuxième cible : le conseil général de Haute-Corse, à Bastia, carrefour de la magouille et de l'assistanat. Une forteresse féodale qui sert de point d'ancrage au système clanique, comme cela sera explicité dans le communiqué de revendication.

L'attentat est organisé en plein jour, le 29 mai 1991. Une camionnette piégée est placée dans le parking, sous le bâtiment. Trois cents kilos d'explosifs sont dissimulés à bord, un mélange de gomme et de nitrate de fioul. L'heure n'a pas été choisie au hasard : à 13 h 15, le conseil général, situé non loin de la place Saint-Nicolas, est vide de tout occupant. Le bâtiment s'effondre de l'intérieur. Contrat rempli. Et tant pis pour le tollé que l'opération suscite, signe, à nos yeux, que beaucoup de gens sont totalement conditionnés par le système en place. Nous gardons cependant la foi, convaincus de la justesse de notre combat, même s'il est regrettable d'en être venu à ces extrémités.

La troisième cible se situe à nouveau sur le continent. Elle est tout aussi symbolique puisqu'il s'agit du centre des impôts de Nice, deuxième plus important de France. Une façon d'attaquer l'État français et de dénoncer à la fois cette forme d'acharnement fiscal qui frappe la Corse. Sachant que nous cumulons à la fois des salaires plus bas que partout ailleurs en France et une vie plus chère (d'environ 20 %) à cause du coût des transports.

Frapper l'antenne de l'administration fiscale à Ajaccio n'aurait pas eu un grand impact. Le bâtiment visé se trouve donc en plein centre de Nice. Le plan mis sur pied consiste à provoquer son effondrement intérieur en faisant sauter une voiture piégée dans le parking, situé au sous-sol. La charge est suffisamment importante pour causer de gros dégâts, puisqu'il n'y a pas moins de cent quarante kilos d'explosifs, sans gêner la circulation alentour ni perturber la vie des immeubles voisins.

Un militant a préempté une place dans le parking avec un véhicule volé, qu'il dégage au dernier moment pour laisser place à la Renault 21 piégée, volée elle aussi. La mise à feu est prévue à 17 heures, ce 2 décembre 1992. C'est ce qui est écrit sur les tracts dispersés en ville par une équipe de motards, assez tôt pour que l'alerte soit donnée de façon efficace. Une heure avant, un correspondant anonyme a également signalé l'événement à venir à la caserne des pompiers et

au commissariat de police.

Un lieutenant des pompiers commet cependant l'imprudence de se mettre en quête de la bombe. Il est au deuxième étage, sur le côté du bâtiment, lorsque l'explosion se produit. Par chance, il s'en sort avec une jambe cassée. Cela aurait été pire s'il s'était trouvé au milieu, car les plafonds se sont écroulés comme un château de cartes. Conformément aux calculs effectués par l'artificier du mouvement – dont beaucoup de membres étaient d'anciens militaires –, aucun débris n'a été projeté vers les rues adjacentes : l'immeuble s'est effondré en cheminée (sans que sa structure extérieure soit détruite), écrasant les quelque deux cent soixante-dix véhicules stationnés dans le parking. Comme pour la Société aubagnaise de restauration et d'approvisionnement à Aubagne, il faudra plus de deux années pour restaurer ce bâtiment.

Là encore, l'opération est dûment revendiquée par le FLNC canal habituel. Un succès technique en dépit des blessures de ce malheureux pompier inconscient, puisque les membres de la structure niçoise de l'organisation n'ont pas été identifiés. Un succès plus modéré sur le plan politique, puisque le ministre du Budget, le Corso-Auvergnat Michel Charasse, bloquera longtemps toute avancée sur le plan fiscal, avant d'accepter finalement une discussion sur le contrôle des prix et les éventuels allègements fiscaux.

*

Par-delà nos déchirures, le combat se poursuit. Je ne doute pas qu'il portera un jour ses fruits. À titre personnel, je continue à m'imposer une discipline de tous les jours. Je dois impérativement rester indétectable et j'y parviens en restant moi-même. De ma vie, je n'ai jamais volé une bille, quant à ma personnalité, on me classe plutôt parmi les calmes.

Dans l'action politique depuis 1969, alors que j'avais 28 ans, on peut considérer que j'ai pris mes marques. Ma vie de famille en subit évidemment les conséquences. Entre la clandestinité et mon métier de journaliste, j'ai peu de temps libre, mais je veille toujours à ce que mes proches ne manquent de rien.

Il en va de même de tous les membres actifs du Front. Les forces de l'ordre ont beau chercher, aucun service ne parvient à nous identifier. Les limiers des renseignements généraux prennent en filature des manifestants dans l'espoir de remonter jusqu'à une planque, mais nos bases arrières sont tenues par monsieur Tout-le-Monde. Les gendarmes, eux, tentent un jour de se montrer plus perspicaces que leurs collègues policiers. Ils expédient sur l'île une équipe

d'enquêteurs en vue d'établir une liste des membres les plus actifs du FLNC, et notamment l'équipe de « tueurs ». Nous suivons le dossier de près avec la ferme intention d'intercepter leur rapport secret le moment venu, afin de devancer d'éventuels ennuis.

Cela se concrétise le jour où nous apprenons qu'une sacoche spéciale va être expédiée par la gendarmerie vers Paris, avec un cachet de cire comme j'en ai connu à la Sécurité militaire. Une équipe parvient à s'introduire dans le centre de tri installé par les PTT au cœur de l'aéroport, peu avant le départ de l'avion postal censé acheminer vers la capitale la serviette contenant le précieux document : une liste des membres du FLNC à cibler en priorité. Une fois le personnel rassuré – « Non, ce n'est pas un hold-up, nous venons juste chercher une sacoche » –, le courrier ultraconfidentiel est subtilisé.

La lecture de ce rapport suscite dans nos rangs un éclat de rire réconfortant. Les militants répertoriés par les pandores ont juste eu le tort de s'afficher, au moins une fois, en compagnie de responsables politiques soupçonnés de sympathies avec le mouvement nationaliste. Parmi eux, un inoffensif professeur de tennis qui se fera longtemps chambrer sur le mode : « C'est toi, le tueur du FLNC ? »

Le jour où Charles Pasqua a jeté de l'huile sur le feu (et où nous nous sommes entretués)

De retour place Beauvau au printemps 1993, Charles Pasqua instille sa maudite contribution à l'implosion du mouvement qui nous est cher. Passé maître dans l'art de la manipulation, le ministre de l'Intérieur porte une part de responsabilité dans les règlements de comptes qui vont endeuiller la famille nationaliste. Les barbouzes ayant lamentablement échoué, il fallait trouver un plan B pour nous éliminer. Il lui suffisait de souffler intelligemment sur le brasier, mais celui qui passe pour avoir été l'un des fondateurs du SAC a une longueur d'avance. Sur le terrain, il peut compter sur un fin connaisseur de la Corse, Daniel Léandri, son brigadier-chef préféré, qui a l'avantage d'être en contact direct avec plusieurs dirigeants nationalistes, à commencer par François Santoni, disposant, à l'époque, de la ligne téléphonique directe du ministre de l'Intérieur.

La stratégie mise en place est machiavélique. Elle consiste à traiter plusieurs responsables du Front avec les honneurs, à envoyer une voiture du ministère les chercher à la sortie de l'avion sur le tarmac de l'aéroport d'Orly, avant de les recevoir place Beauvau. Le tout en leur faisant miroiter la possibilité d'avancer vers une autonomie de la Corse. Mais surtout en nous dressant les uns contre les autres, ce qui n'est pas trop compliqué depuis cette scission qui nous affaiblit.

Charles Pasqua déploie son vieux vice paysan. Malicieux, il manœuvre de telle sorte que Gilbert Casanova se retrouve élu à la tête de la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, en 1994, épaulé par mon ami Alain Orsoni, tous deux membres du MPA (Mouvement pour l'autodétermination). Une forteresse ravie aux membres du grand banditisme qui lorgnaient sur le magot. Le tout avec les voix de la droite, obéissant comme un seul homme aux consignes de Jean-Paul de Rocca Serra, cacique du parti gaulliste. Dans la foulée, le ministre de l'Intérieur et le brigadier Daniel Léandri se déplacent en Corse et déjeunent avec Gilbert Casanova, au demeurant nationaliste de la première heure, très aimé dans l'île, à l'auberge du col Saint-Georges. L'occasion de chanter en chœur *La Boudeuse* avec force embrassades, sans doute une nouvelle recette pour « terroriser les terroristes ».

Voilà pour le côté canal habituel. Sauf que Charles Pasqua rencontre en parallèle deux autres nationalistes, François Santoni et son ami Charles Pieri, à qui il tient à peu près ce langage : « Vous êtes les meilleurs, mais vous êtes plusieurs sur les rangs. Comprenez bien que je ne peux pas tous vous soutenir. » En langage décodé, cela signifie : il y en a un de trop parmi vous. Sa façon subtile d'instiller le venin.

Confronté aux limites de la répression, le ministre de l'Intérieur entame un nouveau jeu dangereux visant à exacerber les antagonismes qui nous divisent, en faisant croire à chacun qu'il sera l'interlocuteur privilégié dans les négociations à venir. Un classique des services spéciaux. Voyant clair dans le jeu gouvernemental, j'alerte Alain Orsoni. Je l'incite à se méfier de ces « poucettes » à la mode corse (consistant à faire éliminer quelqu'un en montant une personne contre lui). « Ils sont en train de vous manipuler, lui dis-je, n'allez plus à Beauvau. »

Mais le mal est fait et la guerre éclate en février 1995, à l'initiative de François Santoni et de son canal historique – un terme vidé de son sens, je le répète, puisque cette scission tourne le dos aux pionniers de la lutte clandestine. Une guerre inégale dans la mesure où l'instituteur qui brigue le poste de chef suprême n'a pas la carrure de ceux qu'il décide d'affronter. À ses yeux, nous sommes en place depuis trop longtemps et devons passer le relais, au niveau du mouvement public, comme au niveau clandestin. Seul point rassurant, la mécanique infernale qui se met en place n'oppose pas frontalement les deux FLNC, mais deux groupes assez circonscrits... sinon les victimes auraient été beaucoup plus nombreuses.

*

Le Rubicon est franchi le 17 février 1995. Ce jour-là, un militant du MPA, Jean-Pierre Leca, est assassiné. Puis un deuxième, Luc Belloni, vingt-quatre heures plus tard à Porticcio. Huit jours plus tard, un troisième échappe à la mort, visé par un tir effectué de trop loin.

Le premier sang est versé par ceux qui s'opposent à nous. La prise en main de l'organisation passe à leurs yeux par l'élimination de ses principaux chefs. En attendant de pouvoir l'atteindre physiquement, François Santoni et ses proches déploient toute leur énergie pour salir la réputation d'Alain Orsoni, cherchant à accréditer l'idée que les « historiques » seraient irréprochables et mus par les seuls idéaux, tandis que les « habituels » n'auraient d'autres yeux que pour la recherche

du profit. Une méthode régulièrement employée dans le milieu.

Les premiers assassinats installent un climat très lourd, dans lequel personne ne veut plus rien entendre. Chacun campe sur ses positions. On ne se bat plus pour défendre la Corse, mais pour éliminer des militants. On s'entretue, tandis que l'État compte les points.

Le sang appelant le sang, l'heure de la riposte sonne. Elle nous entraîne dans une spirale qui dépasse cette fois largement la question des ego. Jamais je n'aurais imaginé que nous en arriverions là, qui plus est pour des raisons n'ayant strictement rien à voir avec la politique. Une catastrophe pour le FLNC, désormais coupé en deux, même si la majorité des militants reste, fort heureusement, sur le banc de touche. Une page noire, au cours de laquelle je perds plusieurs amis, à commencer par Pierre Albertini, abattu à Bastia le 31 août 1995 – je ne cache pas que cette nouvelle m'a terriblement ébranlé, tant cet homme incarnait la lutte depuis l'attaque de la prison d'Ajaccio.

Les deux branches du mouvement clandestin auraient dû se réunir pour imposer l'arrêt des hostilités et mettre fin à ces drames inacceptables, mais nous n'avons pas eu ce réflexe. Nous aurions dû nous mobiliser pour séparer les belligérants, mais cela ne s'est pas fait. Nous sommes collectivement responsables de ne pas avoir su stopper ce processus autodestructeur qui va endeuiller tant de familles. Nous n'avons rien tenté pour l'arrêter, peut-être à cause de cette culture de l'allégeance propre à la Corse liée au respect du chef.

Outre le fait que notre combat est à l'arrêt et que l'image du FLNC se ternit, les dégâts collatéraux sont importants. Le 16 avril 1996, une équipe du RAID tombe sur deux hommes en cavale, route Saint-Antoine, en lisière d'Ajaccio. Les policiers veulent les contrôler. Les deux nationalistes les prennent pour des adversaires. S'ensuit l'immanquable échange de tirs. Âgé de 28 ans, celui qui était au volant est tué sur le coup. Son passager, lui, touche mortellement un capitaine du RAID, avant d'être neutralisé et condamné à vingt-huit ans de réclusion – il en a 39 au moment des faits. Proches du canal historique, ces deux hommes sont engagés dans la guerre, raison pour laquelle ils sont armés et équipés de gilets pare-balles. Aux yeux du préfet Claude Érignac, déjà en poste sur l'île, aucun doute quant à la scène de crime : les policiers se sont « clairement » retrouvés en position de légitime défense.

*

Au-delà de la guerre qu'elle nous livre, nous ne pouvons que déplorer la façon

dont l'organisation dissidente rompt avec la discipline que nous nous étions imposée. Non seulement ses responsables recrutent tous azimuts, fermant les yeux sur les profils, mais c'est tout juste s'ils ne se promènent pas avec l'étiquette FLNC sur le front et un autocollant sur leur voiture, adoptant tous le look du parfait clandestin.

Sans compter la fameuse conférence de presse organisée à Tralonca le 12 janvier 1996, avec l'accord du ministère de l'Intérieur de l'époque, convaincu de négocier avec une équipe qui maîtrise le terrain. Une mise en scène assez ridicule à laquelle les forces de l'ordre ont été priées de prêter main-forte, cas unique dans les annales du FLNC. Avec, en guise de gag sur la photo de groupe, un homme à la cagoule remontée au-dessus des yeux, le ventre à l'air et la kalachnikov à l'épaule. Le tout avec la bénédiction du « monsieur Corse » de la place Beauvau. Une mise en scène grotesque qui fera beaucoup rire, dans la presse comme dans l'opinion.

Pour autant, je ne peux pas suivre Alain Orsoni lorsqu'il se prononce pour la dissolution du canal habituel, en même temps que celle du MPA, en janvier 1996. Je l'ai d'ailleurs prévenu lors d'une rencontre quelques mois plus tôt, en septembre 1995. « Tu sais, Alain, pour la première fois en vingt ans passés à tes côtés, je ne peux pas te suivre, lui ai-je dit ce jour-là. La situation n'est pas mûre pour une dissolution.

– Personnellement, je pense que nous devons en arriver là et nombre de mes amis me le conseillent, me dit-il.

– Je ferai tout pour poursuivre le combat, mais ce désaccord n'entachera en aucun cas l'amitié que je te porte. » Depuis l'enlèvement et la mort de son frère, nous formions un binôme inséparable.

La grande majorité des clandestins me suivent lorsque je lance les fondations d'une nouvelle organisation politique : Corsica Viva. Ces militants sont encore à mes côtés le 5 mai 1996, à Tavera, quand, avec quatre membres fondateurs, nous reprenons le sigle du FLNC, vingt ans jour pour jour après la création de l'organisation. Alain décide à peu près concomitamment de quitter la Corse pour rejoindre l'Amérique centrale. Je ne perds pas seulement l'un de nos meilleurs militants politiques : en plus d'avoir cette bouille de play-boy adorée par la presse, Alain avait l'intelligence et le courage – les « couilles », oserais-je dire –, lui qui a toujours pris ses responsabilités.

C'est à cette époque maudite que je reçois pour la première fois la visite de la police. D'une correction incroyable, les enquêteurs ne renversent pas tous les meubles. Ils recherchent des armes et des documents, mais ne trouvent rien : j'ai eu le temps de me débarrasser de la cagoule et des gants.

Au fil d'un interrogatoire qui dure quatre-vingt-quatorze heures, je comprends qu'ils me soupçonnent d'être mêlé à l'attentat dont a fait l'objet, à Bastia, l'une des figures du canal historique, Charles Pieri, le 1^{er} juillet 1996. Quelqu'un les a aimablement aiguillés vers moi, probablement les véritables auteurs de cet acte, qui par une lettre anonyme envoyée à la police ont orchestré cette diversion. « Si vous voulez vous rapprocher de l'auteur de l'attentat qui a blessé Pieri et tué Lorenzi, intéressez-vous à Jo Peraldi, ont-ils en substance écrit. Il est le seul à pouvoir organiser ce genre d'attentat à distance. »

Fort heureusement me revient à l'esprit ce que je faisais, précisément, à l'heure où cet attentat a été commis. Je promenais mon chien, sous la pluie, en compagnie d'un policier, Batti Casanova. Convoqué par ses collègues, le fonctionnaire confirme mes dires. « Jo est mon ami et voisin, déclare-t-il. Le jour où ces faits se sont produits, nous marchions effectivement devant chez nous avec nos chiens de chasse. »

L'idée des auteurs de la lettre était de surfer sur cette affaire pour me dégager du terrain et prendre en main le mouvement clandestin. Je suis remis en liberté et lavé de tout soupçon, ce qui est d'autant plus juste que je suis opposé à toute forme de guerre entre nationalistes, le meilleur service que l'on pouvait rendre à l'État. Je m'abstiens cependant de faire remarquer aux artificiers à l'origine de cette action qu'ils ont mal calculé l'angle de l'onde de choc, laquelle atteint, avec le type d'explosif utilisé, la vitesse de sept mille deux cents mètres par seconde. Ils auraient compris, à la technicité de ces précisions, le rôle que je pouvais jouer dans l'organisation.

Cette dérive collective s'achève comme elle a commencé, dans le discrédit et le sang : vingt-trois morts, dont sept de notre côté. Une guerre qui laissera une plaie ouverte dans nos cœurs et nos chairs jusqu'à la fin de nos jours.

Le jour où j'ai aidé les gendarmes

Parfois, l'intérêt du journaliste rejoint celui du nationaliste. C'est le cas avec cette affaire atroce survenue dans le village de Zonza, dont le maire était soupçonné de combines diverses en matière d'urbanisme. La mairie étant régulièrement plastiquée, la décision est prise de positionner un fourgon de la gendarmerie devant le bâtiment. Un soir, vers 1 heure du matin, un gendarme auxiliaire assis dans le véhicule prend une balle Brenneke dans la tête, tirée d'une trentaine de mètres au fusil de chasse, et meurt sur le coup. La presse met ce drame sur le dos des nationalistes, une accusation dont je suis bien placé pour savoir qu'elle est farfelue, car non seulement le FLNC n'était pas à l'origine des plasticages, mais il n'avait aucun intérêt à tuer ce gendarme.

La brigade de recherches d'Ajaccio piétine, jusqu'à l'arrivée d'une équipe d'enquêteurs envoyés depuis Paris. Leur chef, un ancien lieutenant que j'ai bien connu à Ajaccio, participe à une conférence de presse à l'aéroport, au terme de laquelle je me rapproche de lui. « On se connaît assez bien pour que je me permette de te parler librement, lui dis-je. On va t'aiguiller vers la piste nationaliste. Tu vas perdre ton temps. Je te propose un deal : j'essaye de savoir ce qui s'est passé et tu me dis ce que tu en penses. Je n'ai qu'une condition : le jour où l'affaire sort, tu me laisses l'exclusivité pour mon journal. J'y tiens vraiment. » Proposition acceptée.

Peu après cette rencontre, un militant de la région m'appelle. Le jour du meurtre, me raconte-t-il, une soirée « bizarre » était organisée chez un berger du coin, une sorte d'homme des cavernes en version contemporaine. Ce berger partage son toit avec un pizzaiolo de 25 ans. Ils ont beaucoup bu et ont improvisé une partie fine, à trois. Une fois le troisième larron parti, le berger s'est retourné vers le pizzaiolo, qui lui a demandé de lui prouver son amour en le mettant à l'épreuve. « Fais-moi faire ce que tu veux ! » s'est-il exclamé, avant d'entendre l'autre lui ordonner d'aller... tuer le gendarme de garde devant la mairie. Ce qu'il s'est empressé de faire, sous l'emprise de l'alcool.

Je transmets ces informations au commandant, qui envoie ses hommes cueillir le pizzaiolo. Interpellé, le maillon faible de l'affaire passe aussitôt aux aveux et dénonce les deux autres protagonistes de la soirée avinée. L'officier responsable de l'enquête m'appelle le lendemain : « L'affaire est conclue, chapeau ! Je présente le type demain au juge et le procureur fera une conférence de presse.

– Je peux y aller ? Je peux écrire ?

– Oui. C'est crasseux, mais l'histoire que tu m'as racontée se confirme. »

Je partage aussitôt cette nouvelle avec Jean-René Laplayne, qui accepte que je prenne sur-le-champ un avion pour Calvi, où une autre source, un ancien des services spéciaux, pourrait me confirmer ces informations, tellement énormes. « Tout est bon, me dit-il, tu peux balancer. » Nous préparons la dernière édition du journal en secret, après le départ des autres collaborateurs, pour éviter toute fuite. Le directeur pousse la prudence jusqu'à dicter l'article à une secrétaire basée à Marseille, en même temps que son édito. C'est ainsi que le lendemain matin, ce titre claque sur huit colonnes à la une de *La Corse-Le Provençal* : « Zonza : affaire réglée ».

Dès la parution du journal, la presse assaille le préfet, qui vient de découvrir l'affaire et renvoie les journalistes vers le procureur. Lequel annule *in extremis* la conférence de presse qu'il avait programmée. Depuis ce jour de 1997, on me surnomme « le chasseur de scoops ».

Mon travail de journaliste, que je fais avec passion, me confère un vrai statut social, moi qui suis l'un des pionniers de la presse écrite en Corse. Je l'exerce avec la plus grande honnêteté, sans jamais mettre ma déontologie en difficulté ni maquiller quoi que ce soit parce que cela pourrait m'arranger sur le plan politique.

J'ai l'avantage, non négligeable, de pouvoir entretenir des relations cordiales avec de nombreux élus, dont une poignée, à l'instar de Jean Colonna, maire de Pila-Canale, oncle de Jean-Jé Colonna, longtemps considéré comme le parrain de la Corse-du-Sud, n'ignorent rien de ce qui se trame dans le milieu. Jean Colonna me tient pour un journaliste fréquentable, au point qu'il m'arrive de prendre le café avec lui après la pêche. Veste de treillis, casquette, je chasse aussi parfois le pigeon sur son domaine. Il ignore évidemment tout de mon appartenance à la direction du FLNC, et c'est très bien ainsi.

Jean Colonna sait en revanche comment je pratique mon métier de reporter-photographe. Il sait que j'ai notamment la décence de ne jamais publier le cliché d'un cadavre au milieu d'une mare de sang, contrairement à ce qui se faisait à *L'Écho d'Alger* en temps de guerre. Que je suis plus du côté de ceux qui informent que de ceux qui cherchent à faire sensation. L'élus local se confiait volontiers, avant de poser ses limites : « On ne t'a rien caché, maintenant tu ne racontes rien. » Cela allait sans dire. Le jour de son décès, du fait de nos relations conviviales, j'ai été le seul journaliste autorisé à prendre quelques clichés des obsèques de ce véritable juge de paix, après m'être incliné sur son lit

de mort.

Mon métier me permet de boire ouvertement un café le matin avec un policier, puis de déjeuner le midi même avec un militant nationaliste. Le secret des sources est une bénédiction et je m'y tiens scrupuleusement. Je ne trahis jamais personne, encore moins ma profession, mais j'ai une ligne de conduite : profondément marqué par ces bébés crucifiés aux portes des maisons par le FLN, je ne tolère ni les crapuleries ni la barbarie.

Grâce à ces multiples contacts, renseigné comme tout journaliste qui se respecte, je suis toujours le premier sur les lieux. Même à 2 heures du matin, on m'appelle pour me signaler tel ou tel événement. Connus comme le loup blanc à Ajaccio comme dans toute l'île, je me fonde dans le décor, fidèle à cette réputation de caméléon qui était la mienne dans les services spéciaux.

Je m'éloigne parfois de mes fonctions, mais pour la bonne cause, comme ce jour, vers le milieu des années 1990, où des manifestants nationalistes refusent obstinément de se disperser, à Ajaccio. Posté à une centaine de mètres, au milieu des gaz lacrymogènes, je ramasse mon matériel, passe devant les collègues journalistes et les représentants de la préfecture sans m'attarder et me dirige vers les militants qui encadrent la manif. « Où tu vas, toi ? me lance un confrère.

– Je vais leur dire d'arrêter ! »

Ce que je fais : « Maintenant, ça suffit, rentrez chez vous, je leur dis. S'il se passe quoi que ce soit, je ne serai plus dans les temps pour le bouclage.

– C'est bon, on s'en va », m'assure un type qui me connaît.

« Alors ? me demande un collègue journaliste alors que je repasse devant lui.

– C'est fini, ils rentrent chez eux. »

Le correspondant de l'Agence France-Presse a visiblement compris que j'ai donné des ordres, mais n'en fera fort heureusement pas mention dans sa dépêche. Cela me change des fois où je me faisais traiter par des manifestants de « journaliste collabo », une rengaine connue ; quand c'est trop, j'appelle les organisateurs pour envoyer les gueulars au dernier rang de la manif.

Parfois, je suggère à un photographe du journal de couvrir une conférence de presse clandestine... à laquelle je participe sous la cagoule, ni vu ni connu. Comme nous prenons la parole avec un micro brouilleur de voix, il y a peu de risques qu'il me reconnaisse. Officiellement, pour la direction du journal, je suis ce jour-là en vacances, ou en récupération !

Le jour où nous avons ciblé les camps de vacances

Je ne saurais dire exactement combien d'attentats le FLNC a signés au cours de son histoire, tant ils étaient fréquents, mais une chose est certaine quant aux cibles choisies : nous n'avons jamais frappé à l'aveugle. La rumeur ne nous a jamais suffi pour désigner un ennemi. C'était pour nous une règle : il ne peut y avoir d'erreur de ciblage lorsque l'on décide de faire tomber un bâtiment tout entier. La crédibilité d'un mouvement comme le nôtre exige un grand niveau de précision, surtout sur le long terme.

J'ai recours à la violence parce que l'État de droit n'existe pas en Corse. Il ne reste que cette solution pour bousculer un système qui carbure à l'assistanat et à l'urbanisme débridé. Si vous acceptez ce sort, vous en devenez complice et tombez dans la soumission. Ce n'est pas notre style, mais l'idée n'a jamais été de frapper à tort et à travers, encore moins de sombrer dans la barbarie, ni de semer la terreur. Nous détruisons des biens immobiliers, faisons sauter des portes, mais à la différence des terroristes, nous avons toujours veillé à ne pas faire de victime humaine, sauf quand des barbouzes téléguidés par l'État veulent nous éliminer physiquement.

Concrètement, au quotidien, les militants des différents secteurs proposent des opérations en les justifiant. Le Cunsigliu, sorte de direction collégiale du FLNC, étudie les dossiers lors de sa réunion mensuelle – rarement deux fois de suite au même endroit. Les décisions sont prises à la majorité, toujours dans le calme.

Nos interventions doivent parler d'elles-mêmes. Elles doivent être immédiatement lisibles par le public, pour ne pas brouiller notre image. Nous ne faisons rien gratuitement. Outre les antennes de l'État, nous ciblons bien sûr les lieux ayant un lien direct avec ces notables qui se croient éligibles de père en fils à tout jamais, comme dans les dynasties. Nous ne franchissons le pas qu'après une analyse préalable des enjeux et une étude du terrain. « Le chien qui a goûté au sang du sanglier est inarrêtable », disent les chasseurs. Nous ne sommes surtout pas faits de ce bois. Nous ne frappons jamais dans l'euphorie de l'action.

Nous effectuons des relevés précis avant chaque plasticage, pour restreindre au maximum les dégâts collatéraux. Un certain nombre d'opérations ont d'ailleurs été annulées au dernier moment pour éviter le risque de causer des

victimes. Il n'est pas question, pour nous, de tuer une femme, un homme, un enfant qui passait par là par hasard. Cela a toujours été une préoccupation majeure de l'organisation. Quand on a recours à la lutte armée pour ouvrir des portes au niveau politique, cela demande de cadrer minutieusement l'action.

*

Le process est bien établi. Étude de la fréquentation du lieu visé et des rondes éventuelles, analyse de la structure du bâtiment, localisation des portes et des fenêtres, détection du point d'accès le plus favorable, rien ne doit être laissé au hasard. C'est le cas ce jour-là lorsque nous décidons de prendre pour cible un camp de vacances italien sur la commune de Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio.

Les militants locaux, en formulant leur proposition, ont fourni les raisons pour lesquelles ils jugeaient opportun de faire sauter cette structure. En l'occurrence, cela n'a rien à voir avec la perception d'un quelconque impôt révolutionnaire. Ce centre touristique, doté d'une forte emprise sur le domaine maritime, n'entraîne aucune retombée pour l'économie locale. Le personnel est recruté et payé en Italie, sur la base du droit du travail italien. Les propriétaires engrangent un maximum d'argent d'avril à octobre, puis ferment les portes. Ils profitent de la Corse, et cette situation ne nous semble pas acceptable, d'autant que la concurrence avec les hôteliers locaux s'en trouve complètement faussée.

Une route unique dessert le lotissement. Elle passe devant un centre d'entraînement de la DGSE, les services secrets français. Si les militaires décidaient d'intervenir, cela dégénérerait forcément : nous partons donc du principe qu'ils ne bougeront pas, non par lâcheté, mais par responsabilité. Pourquoi risquer de faire des morts alors que nous ne nous attaquons qu'à des bâtiments ?

Nous sommes en plein hiver, ce 12 janvier 1997. Un an pile après la désastreuse conférence de presse montée à Tralonca par les dissidents. Le centre de vacances est bien sûr fermé. Il pleut (encore). Une douzaine d'hommes ont été mobilisés pour l'occasion. Chacun sait ce qu'il a à faire.

L'opération sécurisée, l'équipe se met en mouvement. La récupération des militants s'effectue à bord d'un fourgon dont l'immatriculation a été chanstiquée. Les lieux de rendez-vous ont été spécifiés à l'avance. Récupérés par grappes de trois, les hommes sont conduits jusqu'à la cible.

Le commando est surarmé. Mieux vaut que les forces de l'ordre ne s'interposent pas entre eux et leur objectif, car il n'est pas dans les habitudes des

membres de l'organisation de se rendre face à un barrage. En cas d'embuscade, il est prévu que nous ripostions. Presque par obligation. Les militaires de la DGSE voient-ils passer notre convoi à l'aller ? C'est probable, et même certain, mais comme prévu, ils ne bougent pas. Pas plus qu'ils ne le feront lorsque nous repasserons sous leur nez au retour.

La mission de l'artificier est assez simple, sauf dans les cas où il faut recourir à une télécommande et effectuer des calculs complexes. Le matériel, lui, varie en fonction de la taille de l'objectif. Ce jour-là, la dose maximum a été requise à cause de la surface du camp. Ce sont près de six cents kilos d'explosifs qui sont acheminés sur les lieux. Du nitrate-fioul, mélange d'engrais agricole et de fioul, cocktail préparé dans une bétonnière, avant d'être laissé au repos dans une poubelle, auquel on a ajouté au dernier moment un agent détonant et un détonateur.

Tout a été testé, vérifié. Nous laissons même des inscriptions sur les murs d'un bâtiment : « ATTENTION, TERRAIN MINÉ ». Les gendarmes arrivés sur place reculeront aussitôt, faute d'avoir réussi à couper les bons fils. Tout se passe conformément au plan établi.

Nous ne nous lançons pas dans ces opérations à l'emporte-pièce. Le travail doit être bien fait, d'autant que de nombreuses missions de ce genre nous attendent : les camps de vacances vont être l'une des cibles majeures du FLNC. Nous sommes fermement opposés à la politique du tout-tourisme, c'est même l'un des axes de notre programme. Et en particulier à ces structures qui n'emploient aucun personnel local et s'approvisionnent entièrement sur le continent, voire en Italie. Un non-sens économique pour notre île.

Le jour où un préfet a été tué

C'est dans un contexte très dégradé au sein de la famille nationaliste, alors que j'essaye de renouer avec la rigueur du FLNC à travers Corsica Viva, qu'intervient la mort du préfet Claude Érignac.

Ce 6 février 1998, vers 21 h 30, l'appel d'un reporter de *La Corse-Le Provençal*, Pierre-Antoine Fournil, me sidère. « Un homme vient d'être tué devant le cinéma Kalliste, le bruit court que c'est le préfet, me dit-il.

– Arrête tes conneries », rétorqué-je.

Le même me rappelle un peu plus tard : « Jo, c'est bien le préfet. Il a été tué de deux balles dans la tête. »

Alors que j'étais en train de négocier mon départ du journal, j'avais contacté Claude Érignac quelques jours plus tôt, au nom de Corsica Viva, pour lui dire que notre organisation souhaitait avoir l'honneur de sa présence lors d'une réunion dans la Plaine orientale, au sujet de la gestion des déchets. Vers 18 h 30, le jour de sa mort, signe de sa grande ouverture, il m'avait rappelé pour me confirmer sa présence avec nous le lendemain, à 10 heures, s'excusant pour son silence, dû à un déplacement dans la capitale.

En retrait du journal, je ne fais plus de photos. Je reste chez moi et j'allume la télévision, dubitatif quant aux auteurs de cet assassinat. À ce stade, il pourrait s'agir d'une provocation, d'une manipulation visant à ce que l'on continue à s'entretuer. La situation est tellement confuse que je n'exclus rien, raison pour laquelle mon mouvement s'abstient de tout commentaire à chaud.

La suite des événements voit la police judiciaire se fourvoyer en s'accrochant à une fausse piste, dite agricole : ils soupçonnent des agriculteurs nationalistes d'être à l'origine des faits. Une errance qui vaut à l'un de nos hommes, Marcel Lorenzoni, de se retrouver incarcéré à tort pendant dix-huit mois, de même que son épouse et un autre militant. Une personne a même été soudoyée pour dissimuler deux ou trois kilos d'explosifs dans une maison en pierre désaffectée à la veille d'une perquisition, afin de permettre une mise en examen et de donner corps à cette piste. Dès les premiers instants, j'ai flairé le coup fourré. Marcel ne pouvait pas être mêlé à cette affaire. Plus du tout en phase avec la clandestinité, il gérait dans son secteur un petit mouvement politique.

La revendication, tardive, met six mois plus tard un terme aux rumeurs les

plus folles. La piste dite intellectuelle s'impose au détriment de la piste agricole. Cela semble bien venir de la mouvance nationaliste si l'on s'en tient aux éléments de langage contenus dans le communiqué. Je n'ai cependant aucune idée arrêtée sur le sujet, dont personne n'ose parler, tant l'heure est grave. Qui, parmi les nôtres, est capable d'avoir fomenté l'élimination d'un préfet, une première depuis l'exécution de Jean Moulin par les Allemands ?

On découvre plus tard que ceux qui se sont lancés dans ce projet avaient démissionné de la Conculta, leur façon de se démarquer des règlements de comptes fratricides en cours dans nos rangs. Ils avaient quitté François Santoni et le Front historique, en rupture avec ses choix. Sans en référer à quiconque, ils avaient décidé de s'en prendre à un symbole de la République. Un double message, le premier à l'intention de l'État, le second à l'intention des nationalistes, enlisés dans une guerre qui menaçait de réduire à néant quarante ans de lutte. Ces militants, idéalistes jusqu'au bout des ongles, voulaient enrayer la vendetta en cours, effrayés à l'idée que nous allions nous exterminer *ad vitam*. Et de ce point de vue, ils ont atteint leur objectif. L'État, pour sa part, ne peut que se mordre les doigts d'avoir joué avec le feu en envenimant sciemment la zizanie parmi les nationalistes, avec des méthodes dignes des services spéciaux.

La mort du préfet Érignac est la conséquence directe de cette guerre intestine. Les membres du commando voulaient créer un électrochoc et nous rappeler nos fondamentaux. Au lieu de nous entretuer, attaquons-nous à l'État, tel est le message que ces militants veulent transmettre. Un message parfaitement entendu, puisque nous décidons de lancer les fameuses réunions de Migliacciaru, autrement dit de nous asseoir autour d'une table pour tenter de dépasser nos dissensions.

Le premier à appeler à la paix n'est autre que le frère de l'une des victimes, tué par ses propres amis du canal « historique » à l'occasion d'un malentendu, à Corte. Ce jour-là, conformément à l'accord que j'ai passé avec lui, il est le dernier à prendre la parole, après un discours au cours duquel Edmond Simeoni a appelé à dépasser les drames. En pleurs à la tribune, François Sargentini, lui aussi lié au canal historique, s'exprime avec une certaine solennité.

« Je renonce à venger mon frère, annonce-t-il, terriblement ému. Nous ne pouvons pas continuer à nous entretuer. J'appelle à l'arrêt total de la vengeance. Je le fais au nom de notre combat contre l'État, qui est à l'origine de la manipulation qui nous plonge aujourd'hui dans les drames. »

Des mots puissants applaudis à tout rompre par toute la salle, tandis que François Sargentini, des larmes dans les yeux, vient me saluer au fond du

chapiteau avant de s'éclipser : « Tu avais raison, Jo, mais je suis désolé, je n'ai pas la force de rester avec vous. »

Dans la foulée, l'ensemble des familles touchées lui emboîtent le pas et appellent, elles aussi, à renoncer à la vengeance. Parmi elles, la famille Lorenzi, qui a perdu l'un des siens à Bastia, Jean-Paul Albertini, le frère de Pierre, et beaucoup d'autres.

Engagement est pris entre tous les autres de ne plus faire couler le sang corse, un pacte garanti par sept *pacere*, comme on appelle traditionnellement en Corse les juges de paix¹. Censés répondre de l'action de chaque militant, ces derniers ont pris le temps de rencontrer toutes les familles endeuillées par notre guerre intestine, dans la plus grande discrétion. À chacune, ils ont expliqué qu'on ne pouvait pas laisser nos enfants en proie à une vendetta sans fin.

Les treize mouvements actifs sur le terrain, autonomistes et nationalistes, finissent par signer un accord de non-agression le 3 juillet 1999, après six mois de pourparlers. Deux responsables politiques n'y ont pas participé, pour des raisons radicalement opposées. Le premier, mon ami Alain Orsoni, avait choisi de quitter la Corse et de laisser ses proches le représenter. Je me suis personnellement opposé à la participation du deuxième, François Santoni, d'abord parce que la place de celui qui avait lancé les hostilités n'était pas à Migliacciaru, ensuite parce qu'aucun mouvement clandestin n'était représenté lors de ces discussions. Il vient en effet de créer une nouvelle organisation, Armata Corsa, avec pour objectif affiché de s'opposer à toute construction immobilière à proximité du littoral, mais dont chacun a compris qu'elle servirait surtout à récolter des fonds auprès de ceux qui souhaitaient voir se réaliser leurs projets architecturaux.

François Santoni n'a jamais digéré sa marginalisation politique. Quant à Marcel Lorenzoni, incarcéré dix-huit mois à tort, il revient nous voir à sa sortie de prison pour nous offrir ses services, nous assurant qu'il s'était « trompé » en suivant le canal historique. Lui aussi avait fini par déchiffrer les vraies motivations de la bande qui voulait notre mort, et l'heure est aux projets communs et à la paix.

*

Une nouvelle page s'ouvre. Elle s'écrit sans les belligérants. Jean-Michel Rossi, bras droit de François Santoni, a été tué par des voyous qui lui reprochaient de s'être opposé à la construction d'un centre de vacances. François

Santoni lui-même sera tué quelque temps plus tard, le 17 août 2001. Abattu alors qu'il quittait un mariage ayant rassemblé quelque sept cents convives, dont aucun n'a souhaité témoigner, il constituera la seule entorse faite aux accords ayant mis fin à la vendetta entre nationalistes.

Quant au choix effectué par le ministère de l'Intérieur, celui de nommer en Corse un préfet apprenti sorcier, Bernard Bonnet, il nous a largement aidés à dépasser l'assassinat de Claude Érignac, son prédécesseur. Il était l'homme qu'il fallait, où il fallait, selon les mots de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, lui qui s'est mis en tête de porter le soupçon sur tous les commerçants, brandissant l'article 40 du code de procédure pénale à tout bout de champ, un vrai massacre, et d'envoyer ses gendarmes mettre le feu aux paillotes aménagées sur les plages. Avec le succès que l'on sait : la première fois, les pandores n'ont pas su allumer le feu. La suivante, le même gendarme a déversé l'essence et allumé l'incendie, s'en tirant forcément avec de graves brûlures. Commettre ce genre d'actions réclame du métier, ils l'avaient oublié.

Aux élections qui ont suivi, les nationalistes n'ont pas perdu une voix.

Partie IV

De la cagoule au cachot

Le jour où j'ai décidé d'organiser un attentat « à l'irlandaise »

Le point de bascule dans notre lutte se situe lors d'un voyage officiel de Lionel Jospin en Corse, le 26 septembre 1999. Après de nombreuses rencontres, le Premier ministre (socialiste) de l'époque prononce un discours politique choc, dans lequel il affirme qu'aucune évolution du statut de la Corse ne sera négociable tant que les élus et le peuple corses ne condamneront pas publiquement la violence et tant que le FLNC n'annoncera pas sa propre dissolution.

Ce double message en forme d'ultimatum me fait l'effet d'une provocation. Le Premier ministre venait de fermer toutes les portes à la discussion. On pouvait décider de se coucher et poursuivre le petit train-train de nos plasticages. Personnellement, je ne vois qu'une solution pour faire avancer notre cause, et elle passe par une action puissante, seule susceptible de faire bouger les lignes, selon un principe en vigueur dans les services secrets. Il s'agit, pour la première fois dans l'histoire du mouvement, d'organiser deux ou trois attentats en plein jour, à l'irlandaise, en prenant évidemment toutes les précautions pour qu'il n'y ait ni mort ni blessé. Pour provoquer un choc dans l'opinion et faire revenir Lionel Jospin à la table des négociations.

Je me lance dans ce projet hors norme avec quatre proches, auxquels je fais entièrement confiance. Deux bâtiments sont ciblés à Ajaccio. Tout d'abord, le siège de la DDE (direction départementale de l'équipement), l'administration qui devrait mieux lutter contre les constructions illégales et les passe-droits, privilégiant de surcroît les recrutements sur le continent, alors que le lycée Laetitia-Bonaparte d'Ajaccio forme chaque année vingt-six secrétaires. Et celui de l'URSSAF d'Ajaccio, à qui le préfet Bonnet a ordonné de ne plus accorder aucun délai de paiement à quiconque. Au point qu'un boulanger de Porto-Vecchio, au bord du gouffre financier, vient de se suicider.

Un troisième attentat est programmé, visant le futur centre des impôts à Bastia, mais il n'aura pas lieu : ceux qui en ont la charge vont se dégonfler et jeter le paquet bourré d'explosifs à la mer, prétextant qu'ils ont rencontré des difficultés, ce qui au passage me mettra dans une colère noire.

Je sais parfaitement que ces actions vont choquer ceux qui travaillent dans ces

administrations, que certains souffriront probablement durant quarante-huit heures d'acouphènes et de l'effet du blast, mais tout est pensé pour qu'il n'y ait pas de conséquences plus graves.

Décision est prise de passer à l'action le 25 novembre 1999 à 11 heures du matin. Dans les deux cas, pour être certains qu'il n'y ait personne dans les bureaux, nous optons pour des engins télécommandés.

C'est organisé au cordeau, d'autant plus que nous sommes dans le centre-ville. Pour que l'effet soit plus important encore, j'ai pris attache avec deux militants du canal historique. « Tous les jours, vous posez des bombinettes qui sont des piqûres sur le dos d'un éléphant, leur ai-je dit. Ne bougez plus pendant un mois. » Ils ont accepté cette micro-trêve sans m'en demander les raisons exactes.

La première phase de l'opération consiste à donner l'alerte pour que le personnel soit entièrement évacué des deux bâtiments et consigné à distance raisonnable, au moins une cinquantaine de mètres. Dans un appel à RCFM (France Bleu Frequenza Mora), à France 3, aux pompiers et au commissariat, nous annonçons que le personnel en fonction dans les bâtiments visés dispose d'une heure pour évacuer les lieux. Connectés à l'aide d'un scanner à balayage électronique aux fréquences de la police, de la gendarmerie et des pompiers, nous attendons que les trois forces confirment, sur les ondes, l'entière sécurisation des lieux. C'est chose faite à 11 h 25. Les quelque six cents personnes qui travaillaient sur place ont été mises en sécurité.

Feu vert. Une voiture piégée a été positionnée au niveau de l'aile gauche du siège de l'URSSAF, à la hauteur de la salle des archives ; l'engin est activé une minute plus tard, sachant que l'onde de choc rebondira en direction d'un terrain vague entouré de fil barbelé et désert, avant de buter sur la colline. Les experts n'ont jamais pu calculer le poids de la charge qui a déchiqueté la Peugeot 205, et je me garderai bien de le préciser, n'étant pas là pour donner des idées. Mais une chose est sûre : les archives de l'URSSAF n'y ont pas survécu, pour le plus grand bonheur, discret, des contribuables en cours de redressement. Le tout laissant une trace puisque l'explosion a été filmée, pour mieux marquer les esprits.

Côté DDE, quarante-cinq kilos de C4 et de nitrate-fioul ont été déposés dans le faux plafond des toilettes. L'engin a été placé pour que le souffle parte vers le sol et remonte en direction du plafond, toujours sans projeter la moindre pierre à l'extérieur, selon la technique dite du parapluie. Exactement ce qui se produit, laissant les murs extérieurs intacts, ce qui était obligatoire vu la présence d'une

route à une vingtaine de mètres. Obtenue grâce à des méthodes jamais employées jusque-là en Corse, l'explosion n'en est pas moins spectaculaire, puisque la secousse a été ressentie jusqu'à Porticcio, de l'autre côté du golfe. Aucun blessé n'est cependant à déplorer, même si cent soixante-dix-huit plaintes seront déposées à cause des acouphènes liés au blast.

Les réactions ne se font pas attendre. En déplacement officiel à Berlin, Jacques Chirac, président de la République, condamne vigoureusement ces attentats. Lionel Jospin, à ses côtés en Allemagne, prend la parole sur le même ton.

Au-delà de ces déclarations convenues, notre action porte rapidement ses fruits. Selon les écrits d'Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin, l'influent Manuel Valls aurait pressé ce jour-là « Casque blanc », comme on surnommait le Premier ministre, de réagir au plus vite, politiquement. Toujours est-il que cinq jours après les attentats, le 30 novembre, à 15 heures, lors de l'ouverture des questions au gouvernement, Lionel Jospin annonce devant l'Assemblée nationale le lancement du « processus de Matignon ». Avec une première réunion de toutes les personnes concernées le 13 décembre 1999 à 9 heures. L'analyse, étayée par mon expérience dans les services spéciaux, était la bonne : rien de tel qu'un puissant contre-feu pour annihiler un ultimatum. Et ouvrir des portes hermétiquement closes.

Dès lors que reprend le dialogue, nous nous devons de déclencher une trêve illimitée dans toute la Corse. La seule façon de pouvoir décréter une telle cessation des hostilités, c'est de retrouver le chemin de l'union politique. Les trois quarts des membres qui avaient fait acte de dissidence en rejoignant le canal historique acceptent de me suivre, sans en informer leurs chefs politiques. Je fédère toutes les autres composantes du mouvement clandestin en vue d'accompagner le processus ouvert par Lionel Jospin.

Dix jours après la première réunion, le 23 décembre 1999, j'organise une conférence clandestine à Grossa, entre Propriano et Sartène. La route qui mène au plateau où nous attendons les journalistes est fermée par nos soins, pour éviter les visites inopportunes. Plus de quatre-vingt-dix personnes sont présentes lorsque nous annonçons la création d'une nouvelle organisation, le FLNC Union des combattants. Il s'agit, pour accompagner la démarche de Matignon, de rassembler le FLNC du 5 mai 1996 et les deux mouvements qui lui sont affiliés : Fronte Ribellu, composé d'agriculteurs et géré par notre ami Toussaint Pieri, et Clandestinu, un petit groupe que j'ai monté une semaine avant de revendiquer le double attentat « à l'irlandaise », afin d'épargner le FLNC. J'associe également à cette trêve le FLNC canal historique, du moins son appareil militaire. L'idée est

d'accompagner au mieux le nouveau processus, auquel j'entends m'associer sous la bannière de Corsica Viva.

En gage de notre confiance dans les discussions à venir, nous proclamons un arrêt de toutes les opérations militaires, sans limite de temps ni de lieu. La phase politique peut commencer : lors d'une réunion à Migliacciaru, quinze propositions sont rédigées à l'intention des négociateurs, visant à faire évoluer le statut de la Corse. Neuf mouvements sur treize valident, avant une importante prise de parole de Max Simeoni. « Tes propositions, nous les faisons nôtres, dit le militant autonomiste. J'observe cependant que vous n'abordez pas la question de l'abandon de la lutte armée.

– Max, nous pouvons parler de la lutte armée, mais il faut voir beaucoup de monde avant de s'engager.

– Nous ne pouvons pas nous associer dans ces conditions, mais cela nous convient », tranche l'ancien.

Je n'ai plus qu'à organiser une réunion, à Corte, pour finaliser les accords et désigner deux représentants, après cinq heures de discussion : Paul Quastana et Jean-Guy Talamoni, désormais porte-parole de cette nouvelle union.

*

Je deviens, momentanément, la clé de voûte de la vie politique dans l'île. À la recherche d'une vraie liste d'union nationale, pas exclusivement composée de nationalistes, je prends attache avec ceux que l'on appelle les « corsistes », à commencer par le regretté Robert Feliciaggi, élu conseiller territorial grâce au soutien des citoyens de son village, Pila-Canale. À lui, comme à José Rossi, ancien rapporteur du regretté projet Joxe, à Simon Renucci, le député-maire socialiste d'Ajaccio, ou à Toussaint Luciani, président du conseil général (ancien major de Polytechnique et coauteur de l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle), je tiens le même langage : le processus est en bonne voie, nous ne voulons pas être seuls à la tête de la région autonome, votre participation est la bienvenue dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale.

Robert Feliciaggi est ravi de cette perspective, à la différence de Toussaint Luciani, qui refuse de nous suivre, sauf si nous lui garantissons la place de président, ce qui n'est pas envisagé dans l'immédiat.

Les derniers que je rencontre sont les leaders historiques du MRG (Mouvement des radicaux de gauche) et de la droite, Paul Giacobbi et Camille

de Rocca Serra, deux hommes de ma génération que je tutoyais depuis longtemps. « Jo, me dit ce dernier, tu t'imagines que nous n'avons rien fait pour la Corse ? Si nous n'avions pas eu vos bombes depuis trente ans, nous aurions pu mener des projets de développement ! » Ce à quoi je réplique sans attendre : « Où étaient vos arrière-grands-pères il y a un siècle, où étaient vos grands-pères ? Il n'y aurait pas eu de bombes s'ils avaient correctement développé la Corse ! Aujourd'hui s'ouvre une vraie perspective, ne la laissons pas passer ! » Jean-Paul de Rocca Serra, le père de Camille, me promet de réfléchir à ma proposition, mais il ne reviendra pas vers moi.

Dans le même temps, avec « Doumé » Bianchi, engagé dans la lutte depuis aussi longtemps que moi, nous gardons le contact avec quelques policiers pour prendre la température. En particulier avec ce contrôleur général issu de la DST auprès duquel nous glanons quelques informations. Sans manquer de lui passer un petit message, comme sait le faire Doumé quand il évoque devant lui ces militants qu'« on ne pourra pas retenir longtemps ». En clair : que le pouvoir central n'abuse pas de notre patience.

Le jour de la réunion secrète au Grand Orient de France

En marge des négociations officielles, tous les lundis, à Matignon, s'ouvrent des discussions plus discrètes, validées lors d'une réunion au sommet organisée autour de François Rebsamen, secrétaire national du Parti socialiste. L'idée est venue du grand maître du Grand Orient de France, Simon Giovannaï, lui-même corse et volontaire pour accompagner le gouvernement dans la recherche d'une solution durable pour l'île, avec à la clé la disparition de la clandestinité. Le siège de son obédience, à Paris, lui semble un terrain neutre propice à ces échanges.

L'homme qui joue les intermédiaires avec les nationalistes est un policier originaire de Figari. Commandant, Francis Piazza est affecté à l'antenne des renseignements généraux de Marseille. Maçon et socialiste, il présente l'avantage d'être le cousin germain de Baptiste-Antoine Canonici, dit Batti, membre de la Conculta, ami intime de François Santoni et propriétaire de chambres d'hôtes dans ce même village de Figari. De quoi faciliter une prise de contact.

Nous sommes quatre à répondre à l'appel, deux représentants de l'Union des combattants, Jean-François Ramoin-Luciani et moi, et deux représentants du canal historique, Fabrice Murati et Batti Canonici. Tous les quatre en phase avec l'objectif affiché : si le processus se déroule comme prévu, nous sommes prêts à nous engager à faire disparaître le FLNC.

Si ces discussions peuvent apporter un plus, autant en être. Je dois rester dans l'ombre en tant que représentant de la clandestinité, mais je peux tout à fait participer à une réunion politique au nom de l'Union des combattants. À la faveur des discussions de Migliacciaru, j'ai même fait une première conférence de presse dans les locaux de Corsica Viva, évidemment sans cagoule – pour une raison indéterminée, le bruit a couru qu'Yvan Colonna allait se rendre théâtralement ce jour-là.

Le 22 janvier 2000 se tient une première réunion rue Cadet, le siège parisien de cette obédience progressiste qui sert depuis toujours de passerelle entre les nationalistes et l'État. Le Grand Orient compte en effet de nombreux Corses dans ses rangs, généralement soucieux d'apaisement, comme ils l'avaient

démontré lors des discussions autour du statut Joxe, avec l'implication directe de deux solides journalistes du *Monde*, Jean-Marie Colombani et Jean-Louis Andreani – ces derniers avaient même organisé un colloque sur la langue corse à la Mutualité, le 26 janvier 1995. Ou encore lorsque Michel Rocard, alors Premier ministre, avait manifesté le souhait, lors d'un déplacement dans l'île, de s'entretenir de façon discrète avec trois ou quatre représentants de la lutte armée. Par l'entremise de Simon Renucci, figure de la gauche ajaccienne, il nous avait fait prendre en charge sur la route des Sanguinaires et nous avait reçus dans une villa autour d'un buffet froid, vers 22 heures, sans salamalecs et loin des médias. Michel Rocard avait pris la parole pendant près d'une heure, et ses propos dépassaient par moments nos propres espérances. Conscient de la légitimité de nos revendications, il nous avait démontré qu'il connaissait le problème corse aussi bien que nous, sinon mieux. « Monsieur le Premier ministre, nous n'avons rien à ajouter », avons-nous dit à la fin de sa prise de parole.

Quelques jours plus tard, Michel Rocard prononçait un discours mémorable à l'Assemblée nationale, prônant l'autonomie pour la Corse, tout en dénonçant une France « colonisatrice ». Si François Mitterrand ne l'avait pas poussé vers la porte, il aurait certainement réglé la question corse – enterré en Balagne auprès de sa première épouse, Michel Rocard mériterait d'ailleurs une reconnaissance à la hauteur de son honnêteté intellectuelle. Lionel Jospin aurait lui aussi réglé le dossier si Jean-Pierre Chevènement, son ministre de l'Intérieur, ne s'y était pas opposé. Et bien sûr s'il avait gagné l'élection présidentielle en 2002.

*

Nous l'ignorons à ce stade, mais des policiers des renseignements généraux sont en embuscade rue Cadet et nous ont vus arriver au siège du Grand Orient. La présence parmi nous de leur collègue, le commandant Piazza, ne leur a certainement pas échappé non plus. J'apprendrai par la suite que le directeur du service, Yves Bertrand, a songé à nous faire interpeller à la sortie, mais que son adjoint, Bernard Squarcini, corse lui-même et fin connaisseur de l'île, le lui aurait fortement déconseillé. Le directeur des RG était persuadé que le commandant qui avait servi d'intermédiaire était mon cousin, alors qu'il était le cousin de celui qui avait été mandaté à la table par le canal historique, Batti Canonici. Ange Mancini, qui savait de quoi il parlait depuis qu'il avait été préfet en Corse, se serait lui aussi opposé à ces arrestations en pleine rue, trop risquées à ses yeux. « Ces gens sont dangereux, avait-il dit. Les trois autres, passe encore, mais Jo Peraldi, mieux vaut ne pas l'approcher. »

La réunion se tient dans une grande salle, dans les étages du bâtiment. Face à nous, outre le grand maître et le commandant Piazza, Raymond Ceccaldi, président de la chambre de commerce d'Ajaccio et représentant de l'obédience en Corse, et François Rebsamen, secrétaire national du Parti socialiste, qui rend compte directement au Premier ministre, Lionel Jospin. Un autre homme est également présent, Serge Jakobowicz, délégué national aux associations au sein du Parti socialiste.

La discussion, franche et honnête, dure trois heures. Le jour où l'autonomie nous est accordée, avec le pouvoir législatif qui l'accompagne, l'organisation clandestine est vouée à disparaître, expliquons-nous à nos interlocuteurs. Cet engagement est inscrit noir sur blanc depuis le premier jour dans notre livre vert. « Saurez-vous entraîner dans cette trêve l'ensemble des groupuscules qui agissent en Corse ? » objecte François Rebsamen, aussi constant que courtois. Nous le rassurons sur ce point, rappelant que l'État conserverait tous les pouvoirs régaliens dans le cadre d'une éventuelle autonomie. « Et s'il y a tout de même des plasticages ? » relance le secrétaire national du PS.

– Ces opérations seront condamnées sans état d'âme et sans ménagement, ce sera l'affaire de la police et de la justice. »

Une seconde réunion est organisée la semaine suivante, au terme de laquelle nous parvenons à une forme d'accord, scellé par une poignée de main. Disparition de la violence, amnistie pour les prisonniers politiques une fois le processus scellé, réduction de peine négociable pour les membres du commando Érignac, en fonction du pouvoir discrétionnaire du président de la République, tout y est. Le deal est sur la table, que je valide en deux phrases : « Si vous allez jusqu'au bout, il n'y aura pas de problème. »

La démarche crédibilise la volonté de Lionel Jospin de régler la question corse, et nous nous en réjouissons. La question de l'amnistie n'est plus taboue, elle est même envisageable si Lionel Jospin est élu président de la République, ce qui à l'époque reste dans l'ordre du possible. Sauf que les RG sont à l'affût et rendent compte de tout cela au ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Aussi, l'un des nôtres a cru bon d'évoquer ces discussions avec un journaliste, qui a publié un entrefilet dans *Le Monde*, dont le ministre de l'Intérieur se saisit pour demander l'ouverture d'une enquête.

Quelques jours plus tard, début février, j'apprends par quelqu'un de bien placé que Jean-Pierre Chevènement souhaite mon arrestation. Alors que Lionel Jospin est attaché à la réussite du processus de Matignon, son ministre de l'Intérieur rappelle qu'il s'y oppose publiquement depuis le début. Dispose-t-il

d'informations selon lesquelles je pourrais être à l'origine des attentats qui ont permis d'ouvrir cette brèche ? Je fais part de mes doutes à Raymond Ceccaldi, mon interlocuteur en Corse auprès du Grand Orient, en l'incitant à mettre « Casque blanc » dans la confidence. Il revient rapidement avec de bonnes nouvelles : « J'ai eu qui tu sais, tu ne seras pas arrêté. »

À moitié rassuré, je reste prudent. Quant au commandant Piazza, l'affaire éventée, il sera muté sur l'île de la Réunion, pas vraiment ce qu'il escomptait en remerciement de ses fraternels services.

Le jour où j'ai été arrêté

Depuis deux nuits, je dors dans la soupenne d'un garage, juste à côté de chez moi. Il s'en est fallu d'un cheveu pour que je disparaisse dans le maquis, un réflexe qui remonte à la nuit des temps – « *piglia a maccia* », « il a pris le maquis », dit-on en corse.

Sentant la filature insistante dont je fais l'objet depuis le double attentat d'Ajaccio, je tiens une ultime réunion à Propriano sur le plan Jospin, le 26 février 2000, un mois après la première réunion rue Cadet. En sortant, je fais escale dans un camp de vacances voisin, tenu par des nationalistes, qui organisent une collecte en faveur des prisonniers politiques. Je tombe sur mon ami Santu Pieri, depuis longtemps mon bras droit dans la Plaine orientale, qui est déjà en cavale. Je lui glisse à l'oreille que je le rejoins dans le maquis : « Je fais un dernier saut chez moi pour prendre un sac et on se retrouve. » Pour la première fois de ma vie, n'ayant jamais été soupçonné de quoi que ce soit, je dois songer à la cavale.

Dès ma sortie de la fête, je suis talonné par les voitures de la DNAT (division nationale antiterroriste), que j'avais déjà repérées. Je m'emploie à les semer, avant de bifurquer vers une départementale. Ils m'ont perdu, mais pas pour longtemps. À peine ai-je garé ma voiture devant chez moi qu'une trentaine d'hommes encagoulés surgissent de derrière les bosquets.

Un policier du RAID me pose directement son calibre sur la tête, chien levé. « Descendez de voiture ! m'ordonne-t-il.

– Je ne suis pas armé », lui dis-je, avant d'ajouter, sentant l'homme assez nerveux : « Qui t'a appris à braquer les gens comme ça ? Où as-tu appris ton métier ? Le coup peut partir. Quand on n'a pas les couilles, on travaille dans un bureau. On ne se met pas devant !

– Chef, il est fou ! » s'exclame le fonctionnaire.

Le commissaire approche et intervient : « Descendez, monsieur Peraldi. Vous êtes armé ?

– Vous savez très bien que non. Je m'attendais à mon arrestation. » Et le commissaire de se tourner vers le flic nerveux : « Dégagez de là ! », avant de revenir vers moi : « On a un mandat d'arrêt. On doit vous emmener. »

Je demande un verre d'eau à ma femme, sortie sur le pas de la porte, avant d'être conduit vers l'une de leurs voitures, aux alentours de 22 h 30. Direction le commissariat d'Ajaccio, où je m'aperçois que mon mandat d'arrêt n'est pas signé par le juge Jean-Louis Bruguière, chargé de mon cas. Ce n'est pas ce qui crispe les policiers. « L'autorité craint que vos amis attaquent le commissariat pendant la nuit pour vous libérer », m'explique l'un d'eux. « Vous êtes fou, ou quoi ? » rétorqué-je.

Nous voilà repartis, un convoi de quatre voitures banalisées, direction la gendarmerie de Cauro, où je suis accueilli comme un chien galeux, jeté dans une pièce en sous-sol avec une couverture crasseuse. Je m'allonge sur le ciment jusqu'à l'arrivée des enquêteurs de la DNAT, le lendemain à 6 heures. « On vous emmène chez vous pour faire une perquisition. Est-ce qu'on va trouver quelque chose ? me demande un commissaire, infect.

– Non, vous ne trouverez rien. »

« Vous avez tout débarrassé ? me relance le chef une fois à mon domicile, où nous prenons un café dans une ambiance plus détendue.

– Je n'ai jamais rien à la maison.

– Préparez un sac, on vous emmène à Paris. »

Plusieurs de mes proches veulent me donner de l'argent, mais je décline : « Je n'en ai pas besoin, je ne pars pas en vacances. » Détail qui n'en est pas un, je parviens à me débarrasser du médaillon en or que je porte autour du cou, devenu le symbole de la clandestinité, en le glissant dans la main de mon fils au moment de l'embrasser : « Il est à toi. »

Un Falcon 900 estampillé RÉPUBLIQUE FRANÇAISE attend à l'aéroport, dont les policiers comprennent qu'il est pour moi. Le commissaire veut papoter pendant le vol, je lui explique aimablement que je n'ai pas dormi de la nuit et fais semblant de plonger dans le sommeil jusqu'à Villacoublay, où des commandos de l'air encerclent l'avion avec des chiens sous une pluie battante. « Vous avez perdu la tête, ou quoi ? » dis-je alors que le cortège, fort d'une dizaine de véhicules noirs, s'élance bientôt vers le siège de la DNAT. Je crois qu'ils me prennent pour le terroriste Carlos !

Le lendemain, dans *Corse Matin*, l'annonce de mon arrestation jouxte l'article sur un cousin qui porte les mêmes prénom et patronyme que moi, un certain Joseph Peraldi, promu la veille gouverneur du Rotary. Le pauvre a été *maganié* (charrié, en corse) par tous ses amis pendant plusieurs semaines.

*

Le commissaire Philippe Frizon interrompt brusquement l'interrogatoire que mène avec beaucoup de tact l'un de ses commandants, dans les locaux de la DNAT, au début du troisième jour de ma garde à vue. Le service vient de recevoir deux appels, l'un du cabinet du Premier ministre, l'autre du cabinet du ministre de l'Intérieur. « Êtes-vous disposé à produire une analyse qui permette au pouvoir politique de continuer à avancer sur la question corse ? » me demande-t-il. Je me mets aussitôt à dicter un long texte au commandant, trois pages au total.

Mes phrases travaillées, sujet, verbe, complément, ont le don d'énervier rapidement le commissaire, qui ordonne à sa subordonnée de mettre les verbes à l'infinitif pour faire plus court. « Monsieur le commissaire, dis-je, les réflexions que vous faites à votre collègue me gênent. Vous les ferez hors de ma présence, si vous voulez bien. »

Les trois pages ne sont pas annexées au dossier judiciaire. Une copie est en revanche envoyée aux RG d'Ajaccio, où elles tombent entre les mains d'un commandant, Batti Casanova, qui se trouve être mon voisin – celui-là même avec qui je promenais les chiens le soir de l'attentat contre Pieri et Lorenzi. « En lisant ton texte, me confiera-t-il après ma libération, on a compris à quel niveau tu te situais dans la clandestinité. Nous te prenions pour un petit. Là, on s'est dit : avec ce texte, il s'est tué. »

Les policiers se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre en cherchant à m'user, mais se fatiguent plus vite que moi. À une nouvelle question posée à 3 heures du matin, je développe une réponse de trois pages. « Mais il est frais comme un gardon, ce con », lâche un des enquêteurs à son collègue, avant de s'excuser pour l'insulte.

Le ton change au petit matin avec l'irruption subite dans la pièce où je suis interrogé d'un policier corse. « Ah, c'est vous Peraldi ! Alors comme ça, vous voulez faire sécession ! Nous voulons être français, nous ! proclame-t-il.

– C'est pas tout à fait ça, mais je veux défendre mon pays, dis-je.

– Et vous imaginez qu'on vous laissera faire ? Vous ne réussirez pas, nous serons là pour vous en empêcher. Je suis français avant d'être corse, moi ! »

Je le mouche sans la moindre hésitation :

« Vous prétendez être français avant d'être corse, mais qu'avez-vous fait pour la France ? Vous avez la trentaine. Vous êtes entré dans la police pour le statut de fonctionnaire. Vous touchez votre traitement. On est d'accord ? Mais

qu'avez-vous fait pour défendre le drapeau ? Vous combattez le terrorisme, mais je ne suis pas un terroriste. Je suis un patriote corse, attaché à ma terre, à mon peuple et à ma langue, mais aussi à la République française. Je vais vous dire ce que j'ai fait pour le drapeau français. J'ai été décoré à cinq reprises, tout ça après avoir défendu la terre de France dans le cadre du service action de la Sécurité militaire. Je suis fier de ces décorations. Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous. Même si vous me donniez la mort, je ne renoncerais pas à mes racines.

– Ah, j'ignorais, monsieur Peraldi, s'excuse le policier.

– Lisez votre dossier. Regardez qui nous sommes. Et la prochaine fois, tournez sept fois la langue dans votre bouche avant de parler.

– Ça, c'est bien envoyé ! » intervient le commissaire, avant de se tourner vers le policier : « Maintenant, vous nous laissez travailler. »

*

Ultime changement de pied avec l'arrivée à la DNAT d'un inspecteur en poste à Ajaccio que je connais. Il demande à me rencontrer en tête à tête. Je le questionne aussitôt sur le sort de mon épouse, dont je sais qu'elle a été arrêtée un jour après moi, mais aussi de mon fils, qui a 31 ans, et de deux de ses amis, interpellés eux aussi. Il se focalise aussitôt sur le juge d'instruction chargé de mon affaire : « Bruguière est mécontent. Si tu continues, il risque de t'incarcérer, mais aussi ton épouse et ton fils. »

Je sais les magistrats antiterroristes coutumiers du fait depuis l'arrestation du militant Marcel Lorenzoni, incarcéré pendant dix-huit mois, de même que son épouse, alors qu'ils n'étaient pour rien dans l'assassinat du préfet Érignac. « Écoute, lui dis-je, je réfléchis et je vois ce que je peux faire. »

Ma réflexion est rapide. Je ne veux surtout pas entraîner ma famille dans cette affaire. La seule issue est de dire à mon visiteur que je reconnais ma participation aux attentats et que je prends cent pour cent des responsabilités à ma charge. Mais auparavant, je conclus un deal avec l'inspecteur : dans les heures qui suivent mes déclarations, mon épouse doit impérativement être remise en liberté, ainsi que mon fils et ses amis. Il me promet que tel serait le cas.

Mon épouse et mon fils sont effectivement libérés dans la foulée de mes faux aveux. J'ai fait très attention à ne reconnaître les faits que sur le plan politique, en aucune façon sur un plan militaire, puisque je n'ai concédé aucun indice sur

le mode opératoire mis en œuvre lors du double attentat d'Ajaccio. Le juge déchantera rapidement, lorsque je lui révélerai avoir assumé les faits pour sauver mes proches et par crainte que mon arrestation ne fasse dérailler le processus de Matignon.

Au terme de mes quatre jours de garde à vue, Jean-Pierre Chevènement annonce lui-même mon arrestation sur toutes les chaînes de télévision. Il prend un malin plaisir à rappeler que j'étais l'un de ceux qui négociaient au Grand Orient de France la disparition de la clandestinité, mettant volontairement dans l'embarras Lionel Jospin, qu'il a combattu jusqu'à l'Assemblée lors des questions au gouvernement. Quant à François Rebsamen, il se voit contraint de nier toute participation à ces négociations secrètes, tandis que le grand maître doit se justifier après un article annoncé à la une du *Figaro*. Un gâchis, tant ces échanges d'égal à égal, et destinés à rester confidentiels, s'avéraient prometteurs. Mais cela aurait pu avoir des conséquences plus importantes encore sur le plan politique, si le gouvernement avait poussé en faveur de ma remise en liberté. Il s'en est en effet fallu de peu pour que le juge d'instruction ne convoque dans son bureau l'ensemble des personnes présentes lors des réunions du Grand Orient, après que l'un de mes avocats m'a conseillé de charger François Rebsamen.

Le jour où j'ai été trahi par mes propres amis

Le juge Jean-Louis Bruguière, chef de la galerie antiterroriste, dispose de vingt-quatre heures pour décider de mon sort et a bien l'intention de me laisser mariner dans les geôles de la Conciergerie, sous le palais de justice de Paris. On m'apporte aimablement une bouteille d'eau et un sandwich, que je préfère offrir aux cafards pour ne pas les avoir dans les pieds, tandis que se tiennent dans le couloir deux gardes mobiles armés de Famas.

Le juge finit par me faire monter dans son bureau, sous haute protection. « Monsieur Peraldi, m'annonce-t-il, dressant la liste des griefs, vous êtes inculpé et vous serez détenu à Fresnes.

– Une prison disciplinaire ? intervient mon avocat, maître Antoine Sollacaro. Il ne le mérite pas.

– Je choisis Fresnes pour la sécurité », tranche le juge, qui s'agace lorsque je lui fais remarquer qu'il gâche l'argent public en déployant autour de moi un tel dispositif de sécurité. « Ce n'est pas vous qui décidez ! » lance-t-il, avant de se tourner vers les gendarmes : « C'est un ancien des forces spéciales, il est dangereux. » Avec les chaînes qui m'entravent, je ne risque pourtant pas de tenter quoi que ce soit.

Conduit à Fresnes, la prison la plus dure de la région parisienne, j'obtempère à l'ordre du brigadier de l'administration pénitentiaire qui me demande de vider mes poches. « Par terre », me dit-il alors que je le questionne sur l'endroit où je vide mon portefeuille. J'obtempère, avant qu'il me demande de tout ranger dans mes poches. Après la photo anthropométrique, on arrive à la fouille. Le contenu de mes poches est inventorié : carte de presse, carte des anciens des services spéciaux, carte des anciens combattants, une carte de visite du directeur de la DST (le contre-espionnage français) et une autre du directeur de la sécurité d'Édouard Balladur. Un surveillant me tend une bassine contenant un rasoir, une brosse à dents et un savon, en laissant parler sa curiosité : « Je suis désolé pour l'accueil. Je ne savais pas... Vous êtes là pour quoi ?

– Je suis un politique corse.

– Prenez le temps pour la douche, je reviens vous chercher. »

Je suis accueilli dans la foulée par toute la direction de la prison. « Votre arrivée ne m'enchanté pas, me dit le directeur. On ne parle que de vous.

– Monsieur le directeur, moi non plus je ne tiens pas à rester ici. Vous me laissez sortir, je rentre chez moi et on n’en parle plus.

– En cas de besoin, poursuit-il, au moindre problème, n’hésitez surtout pas à vous manifester auprès du chef de détention, et nous réglerons ça. »

Je découvre une cellule de haute sécurité, sans fenêtre et équipée d’une double porte, éclairée jour et nuit par un néon. Le premier surveillant auquel j’ai affaire le soir même, une croix celte autour du cou, me confie, avec enthousiasme : « Je suis breton, je suis comme vous, je suis pour le FLB¹, nous avons des affinités. Comme tu n’auras pas le temps de cantiner², on te ramène des victuailles d’ici un quart d’heure ». Il revient flanqué d’un grand Black – un « auxi », un détenu travaillant pour l’administration pénitentiaire – qui pousse un chariot et me lance sur le ton de l’admiration : « Tu es un véritable guerrier, toi. Je te vois à la télévision. Je garderai le surplus pour toi. » Promesse qu’il concrétise aussitôt par une livraison de lait, de chocolat en poudre et de gâteaux secs. Mais j’ai surtout du sommeil en retard et une seule envie : dormir.

*

Aux murs de ma cellule – neuf mètres carrés, trois lits, trois petites tables et trois tabourets –, j’accroche des photos de ma famille. Le juge d’instruction me fait attendre trois mois avant de m’autoriser à recevoir mon courrier. Un sac plein qui me vaut cette réflexion du chef de la détention : « Monsieur Peraldi, votre fan-club a bien fonctionné ! » Au point que je décide de publier un encart dans *Corse Matin* pour remercier tous ceux qui m’ont témoigné leur émotion et leur soutien. Pour la suite de ma correspondance, je me fais livrer du papier à lettres sur lequel sont imprimés une tête de Maure et ces mots : « *Liberta per i patriotti* » (« Liberté pour les patriotes »). Les enveloppes, elles, arborent les armoiries de la famille Peraldi, dont la devise me va si bien : « *Sempre diriti* », « Toujours debout ».

Interdit de toute activité durant des semaines, privé de parler jusqu’au huitième mois, enfermé vingt-trois heures sur vingt-quatre, le statut de DPS (détenu particulièrement surveillé) collé sur le dos, j’ai de longues heures devant moi pour décortiquer les circonstances qui m’ont conduit dans cette prison après tant d’années à passer entre les mailles du filet.

Pour monter ces deux attentats, j’ai constitué une équipe d’hommes expérimentés, dont aucun, à part moi, n’a été identifié. Le maillon faible était ailleurs, du côté des petites mains chargées des tâches annexes, comme le fait de

téléphoner pour demander l'évacuation immédiate des bâtiments de l'URSSAF et de la DDE. Cette dernière mission a été confiée à un garçon que je pourrais qualifier de pied nickelé, J. A.³. Militant de mon parti, Corsica Viva, il n'avait jamais frayed avec la clandestinité. C'est lui qui m'a dénoncé. Non par plaisir, mais en espérant se tirer d'un imbroglio personnel dont j'ignorais tout et qui n'avait strictement rien à voir avec notre cause. Une histoire de cornecul, pour faire court : J. A. fréquentait un pêcheur dont la famille avait adopté un jeune Marocain, lequel avait eu la mauvaise idée d'avoir un enfant avec une de ses sœurs. Mis à la porte du domicile familial, le fils adoptif avait attaqué en justice et obtenu un droit de garde le week-end. La décision avait révolté le frère de la fille, pêcheur de son état, qui s'en était ouvert à son ami Jean-Claude A.

Un soir plus arrosé que les autres, les deux hommes avaient décidé de s'en aller plastiquer l'appartement du Marocain, pour l'intimider et lui faire passer l'envie d'approcher l'enfant. L'engin qu'ils avaient déposé devant sa porte était doté d'une mèche tellement courte que l'explosion s'était produite avant qu'ils n'aient le temps de rejoindre leur Fiat 500. Un riverain, qui se trouvait être policier, avait relevé leur plaque d'immatriculation. Quarante-huit heures plus tard, le frère avait été interpellé, avant de reconnaître les faits et de mouiller son ami, Jean-Claude A. Paniqué à l'heure de se retrouver en garde à vue, ce dernier tente de se faire passer pour un membre du FLNC et propose un marché aux policiers qui l'interrogent :

« Si vous arrangez mon affaire, je vous donne le nom de celui qui a organisé les attentats contre l'URSSAF et la DDE. »

L'un des fonctionnaires, surpris, ajoute une pièce pour en savoir plus :

« Le commanditaire, c'est Jo Peraldi », révèle Jean-Claude A.

Les policiers ne masquent pas leur incrédulité.

« Le journaliste ?

– Oui.

– Trouve autre chose, rétorque l'un d'eux.

– Je veux voir le commissaire Dragacci », clame Jean-Claude A., qui cherche à sauver sa peau. Le commissaire en question, qui chapeaute le service régional de police judiciaire, prend l'information au sérieux et la transmet aussitôt au préfet Ange Mancini, lequel alerte le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

La « piste Peraldi » se confirme après les déclarations d'un autre membre de Corsica Viva, qui soutient que je lui aurais dicté le texte de revendication des

attentats en lui demandant de le remettre à un journaliste de France 3. Une mission dont il se serait finalement déchargé sur Jean-Claude A., lequel, dépourvu d'ordinateur, était allé préparer le texte... chez l'un de ses amis.

Deux autres militants ont craqué, l'un d'eux affirmant même que j'étais à la tête de l'organisation. Face à ces trahisons en série, mes dénégations n'ont pas pesé lourd dans la balance. Le juge d'instruction a beau jeu de me renvoyer dans les cordes lorsqu'à la faveur de mes auditions, je le questionne sur son intime conviction : « Vos propres amis vous ont dénoncé.

– C'est le fruit du deal que vous avez passé avec eux », lui dis-je, conscient du fait que cela aurait pu être pire si ces simples militants politiques en avaient su davantage sur les aspects opérationnels ou avaient croisé, ne serait-ce qu'une seconde, les autres participants aux attentats.

J'ai eu l'occasion de dire à Jean-Claude A. ce que je pensais de sa trahison. Le jour où il a frappé à la porte de ma cellule, bien plus tard, à la prison de Borgo, je n'ai eu d'autre choix que de l'éconduire vertement : « Dégage, tu pues la lâcheté ! » Il n'y a rien de plus vil, à mon sens, que de chercher à éviter la prison en enfonçant un ami. Le calibre sur la tête, c'est une règle, je ne balancerai jamais personne. Celui qui m'a dénoncé a passé toute sa détention enfermé dans sa cellule, tricard aux yeux de tous les prisonniers.

J'avais intégré la possibilité d'échouer en prison, mais jamais je n'avais imaginé que je serais vendu par des traîtres, d'autant qu'ils avaient plus de vingt ans de militantisme derrière eux. Ils se sont écroulés comme des baudruches. Ils ignoraient quand ils allaient se produire, mais ils savaient que des attentats se préparaient et ne connaissaient que moi, heureusement. Après vingt-sept ans de clandestinité, ils avaient permis à la police de percer ma double vie. Comme quoi, il suffit parfois de peu de choses.

*

Pour rejoindre la cour de promenade, j'enfile la veste que m'a offerte un pompier corse, affichant dans le dos l'illustration d'un clandestin. Les détenus savent déjà qui je suis et me respectent, sauf un, que je rencontre la première fois que j'entre dans la salle de musculation réservée aux détenus les plus surveillés, après quatre mois à soulever des packs d'eau dans ma cellule, interdit de sortie.

Nous voilà une douzaine, enfermés pour une heure trente sans surveillant, sauf celui qui regarde de temps en temps par l'œilleton. Parmi eux, ce Polonais au cou de charolaise, difforme à force d'exercices, qui occupe ostensiblement tout

l'espace et va d'un appareil à l'autre comme s'ils lui appartenaient tous. Je me sers et attrape une barre de musculation. Le Polonais m'interpelle sèchement : « À ton âge, tu ne peux pas rester dans ta cellule ?

– Je prends ce que je veux, j'en ai besoin, dis-je.

– Tu nous emmerdes plus qu'autre chose, répond-il.

– Même à 59 ans je vais te montrer que je suis en forme. Si tu lèves la main, je te crève », dis-je en le braquant avec la barre. Il est surpris. J'embraye : « Si tu recommences, tu vas avoir des problèmes. Tu pourras aller dans n'importe quelle prison, je te ferai éliminer. » Les autres détenus se rangent tous derrière moi et clament en chœur : « Nous sommes avec lui, alors tu la fermes. » Dorénavant, la salle lui sera officiellement interdite.

Les séances suivantes, le Polonais ne se montre pas à la salle. Je n'entends plus parler de lui jusqu'au jour où je croise Jean-Pierre Giacomoni, emprisonné pour avoir tiré au bazooka sur la sous-préfecture de Sartène, en Corse-du-Sud. Le militant a un message à me faire passer de la part du Polonais, qui s'est confié à lui. « Il s'excuse et aimerait revenir à la salle, m'explique Jean-Pierre.

– Il doit s'excuser devant tout le monde », dis-je. L'homme au cou de charolaise se présente peu après : « Je t'ai manqué de respect, ça n'arrivera plus. » Avec Jean-Pierre, je l'apprendrai plus tard, il avait été encore plus direct. « J'ai fait une connerie, lui avait-il dit. J'ai attaqué un des chefs du FLNC. Si tu le connais, je veux aller m'excuser. »

Par la suite, son attitude me gêne. À la salle de musculation, le Polonais est aux petits soins avec moi : « Tu veux quoi ? » « Je te prépare quoi ? »... Prévenant à en devenir encombrant.

Il a été le premier et le dernier à essayer de me faire du mal à Fresnes.

Le jour où le juge Bruguière a suivi mes conseils

Placé lui aussi en garde à vue, un autre de mes fils, Guy, leur en fait voir de toutes les couleurs. Soudain sérieux et conspiratif, il demande aux policiers qui l'interrogent de fermer toutes les portes. Il va leur faire des révélations. Les enquêteurs obtempèrent aussitôt avant de l'écouter religieusement leur annoncer ceci :

« Je vais tout vous avouer. Batman, c'est moi. Oui, messieurs, je suis Batman. Oui, messieurs. »

La déception est à la hauteur de l'excitation suscitée. Et voilà Guy qui exhibe devant le juge Jean-Louis Bruguière une enveloppe dans laquelle il cache une autre drôle de surprise.

« Je suis venu vous déposer un permis de visite, commence-t-il. Il s'agit du caniche de mon père. Je vous ai apporté deux photos de lui. Son maître lui manque énormément. »

J'imagine l'agacement du magistrat, qui ne donne évidemment pas suite à cette demande inédite.

Le clan Peraldi les rend fous. Ils ont eu le père, ils voudraient au moins un des fils. Guy relâché, ils s'acharnent à nouveau sur Laurent, qui se retrouve sous les verrous – les policiers ont commencé par se fourvoyer en arrêtant un de ses cousins à sa place, non sans lui asséner un sacré coup de crosse sur la tête.

Peu après, alors que je suis en prison depuis presque un an et demi, le juge Bruguière me convoque à nouveau dans son bureau où il me regarde avec insistance dans un silence total. Je ne bouge pas. Je murmure juste quelques mots à l'oreille de maître Vincent Stagnara : « Mais qu'est-ce qu'il me veut, je lui plais ou quoi ? » Mon avocat me donne un discret coup de pied dans le tibia.

« Vous savez que votre fils est à la Santé depuis trois mois, pourquoi ne m'en parlez-vous pas ? » finit par me demander le juge.

– Je sais pourquoi vous avez fait arrêter le fils, pour faire pression sur le père. Vous le gardez en prison pour que je reconnaisse ce que je n'ai pas commis. Cela ne sert à rien. Vous n'ignorez pas que mon garçon est innocent. Il n'a rien à voir avec cette affaire. Vous savez qu'il a deux enfants en bas âge et qu'il est soutien de famille. Et cela ne vous gêne pas ? Vous savez, la famille Peraldi,

c'est sept cents ou huit cents personnes. Enfermez tous les Peraldi, enfermez toute la Corse, je ne reconnâtrai rien, monsieur le président.

– Vous vous défendez comme un voyou !

– Et vous, vous imaginez vous comporter comme un magistrat ? Vous n'avez pas de problème de conscience ? Le matin, quand vous vous regardez dans la glace, vous n'avez pas de remords ? Vous n'avez pas envie de vous cracher à la gueule ? Vous n'êtes pas différent de la police de Vichy. Vous êtes aux ordres du pouvoir. Vous êtes indigne d'être magistrat.

– Sortez-le-moi ! s'écrie le juge, debout, à l'intention des gendarmes. Dégagez-moi cet individu ! »

Puis, s'adressant à mon avocat : « Maître Stagnara, restez dans mon bureau, j'ai quelque chose à vous dire. »

« Si ce que vous dites est vrai, c'est à désespérer de la justice, me glisse en aparté un lieutenant de la gendarmerie chargé de me surveiller.

– Je vous le confirme, ce n'est rien d'autre qu'un coup de pression », dis-je.

Mais voilà que mon avocat nous rejoint dans le couloir, le sourire aux lèvres. « Cela ne me fait pas rire, dis-je.

– Écoute avant de t'énervier. Le juge m'a demandé de me mettre en rapport avec l'avocat de ton fils et de lui dire de déposer une demande de mise en liberté. »

Six jours plus tard, mon fils était de retour en Corse, à la maison. Ce n'était que justice, la vraie. La mise en échec de ce que j'ai ressenti comme un chantage visant à me démolir était pour moi un impératif. J'avais gagné cette partie.

*

À chaque convocation au palais de justice, c'est le même cinéma : trois motards devant le convoi, un hélicoptère au-dessus et les hommes du RAID autour de moi, soit vingt et une personnes au minimum. Pas les pires, au contraire, ces derniers ayant pour les gens comme moi une forme de respect, pour ne pas parler d'estime, peut-être liée à mon passé militaire dans les services spéciaux – la confiance est telle que la plupart du temps, ils ne me passent même pas les menottes, en échange de quoi je leur donne ma parole de ne rien tenter pour leur fausser compagnie.

Jean-Louis Bruguière me cite régulièrement des noms. Il veut savoir si je connais telle ou telle personne. Ce jour-là, je l'interromps : « Monsieur le président, demandez-moi qui je ne connais pas, ce sera plus facile ! »

Parler aux enquêteurs ou à un juge, c'est prendre le risque de déclencher une arrestation.

Le juge change de registre :

« Que pensez-vous de ces actions contre la DDE et l'URSSAF ?

– Sur le plan politique, si j'avais eu à les commettre, je les aurais revendiquées. »

Ma réponse ne le satisfait pas plus que la précédente, mais je n'ai jamais dévié de cette position. J'assume aujourd'hui les faits, un quart de siècle plus tard, mais je n'avais pas l'intention de rendre de compte à quiconque, si ce n'est à mon peuple. J'explique clairement à Jean-Louis Bruguière que je ne collaborerai pas avec lui parce que je ne lui reconnais aucune légitimité. Tout en affichant mes convictions politiques.

*

À chaque fois qu'il retire sa veste et s'assoit face à nous, le juge Bruguière laisse entrevoir, non sans fierté, le holster et l'arme de poing qui ne le quittent jamais. Un jour, alors qu'il s'installe à son bureau pour me faire face, ainsi qu'à mes deux avocats, Pascal Garbarini et Vincent Stagnara, il capte mon regard et dit :

« Vous avez vu, moi aussi j'en porte un.

– Vous avez raison. Avec le métier que vous faites, vous ne devez pas avoir que des amis.

– Ah bon, vous croyez ?

– Quand vous êtes venu à Ajaccio, c'est moi qui ai fait la photo de vous. J'étais dans votre propre voiture. »

Celle-là, il ne l'a pas vue venir.

J'ai identifié l'arme qu'il arbore : un P38 Special deux pouces avec un barillet contenant cinq cartouches, canon court. Un jouet plus qu'une arme efficace. L'effet de surprise retombé, je lui en fais la remarque :

« Si vos gardes du corps sont équipés de la même arme que vous, vous êtes en danger, monsieur le juge. Avant que vous ne puissiez riposter, vos agresseurs

auront le temps de vous tuer dix fois. »

Ses protecteurs opinent, sachant très bien ce dont je parle.

« Il est vrai que vous êtes un connaisseur en armes, reprend le juge.

– Vous savez d’où je viens. Cinq balles, ça part vite. Je vous conseille le 9 mm Parabellum, un vingt et un coups si possible, pour la cadence de feu. La Rolls, c’est le pistolet suisse qui équipe les policiers, le Sig.

– Monsieur Peraldi a raison », embraye l’un de ses deux gardes du corps, vers qui le juge s’est tourné.

Jean-Louis Bruguière ne rebondit pas sur mes recommandations, mais lorsque je suis de nouveau devant lui trois semaines plus tard, il revient sur le sujet en me montrant son pistolet automatique, un 9 mm Parabellum :

« Comme vous voyez, j’ai suivi vos conseils. Vous êtes un spécialiste.

– Je ne le nie pas.

– Vous aviez raison, poursuit-il, exceptionnellement aimable. Je me suis entraîné, c’est une bonne arme. »

Un dialogue courtois qui n’empêche pas mon avocat de déposer une demande de mise en liberté par semaine.

Les témoignages de bonne moralité affluent sur le bureau du juge d’instruction. De José Rossi, ancien ministre et pilier de la vie politique corse, à Xavier Versini, ancien président de la cour d’assises spéciale de Paris, pas un ne dit du mal de moi. Jusqu’aux témoins sollicités par le juge lui-même, tous ont en commun d’avoir découvert mon activité militante le jour de mon arrestation, comme José Rossi, qui commence ainsi sa lettre :

« J’ai connu Joseph Peraldi dans l’exercice de ses fonctions de photographe professionnel au journal *La Corse-Le Provençal*. Nos rapports professionnels ont toujours été empreints d’une relation d’estime et d’amitié, fondée sur la qualité de nos échanges. »

Alors qu’il était président des Étudiants corses de Paris, celui qui n’était pas encore élu venait souvent nous rendre visite à la rédaction, où nous avons sympathisé ; vrai politique, il a accepté après une longue carrière d’être le rapporteur du processus de Matignon. Nos divergences idéologiques n’empêchent pas une estime réciproque.

« J’ai bien connu Joseph Peraldi quand il était journaliste au *Provençal* et j’ai eu avec lui, des années durant, les meilleurs rapports, témoigne quant à lui Xavier Versini. C’est un homme aux grandes qualités humaines, faites

d'honnêteté, de gentillesse, de serviabilité, de désintéressement, et sa dérive a surpris tout le monde. »

Le journaliste Jean-René Laplayne, qui m'a connu quarante ans plus tôt à Marseille, est sur la même longueur d'onde : « J'ai pu juger de ses qualités morales et de son sens des responsabilités, écrit-il. Il défendait ses convictions, mais toujours dans le respect des autres. Je le qualifierai d'homme d'honneur. S'il en est arrivé à durcir ses positions, ce n'est que par amour d'une terre à laquelle il est viscéralement attaché. L'amitié que j'ai pour lui est intacte. »

« Vous avez de sacrés témoins de moralité, observe Jean-Louis Bruguière en épluchant ces attestations. Tous vous mettent sur un piédestal.

– La Corse, c'est comme ça, monsieur le juge. Un homme est assis à votre table, c'est un ami, vous ne regardez pas plus loin.

– Je ne comprendrai jamais.

– Vous me considérez comme un terroriste, je vais vous dire pourquoi nous nous battons. Nous sommes des patriotes. Imaginez que nous soyons un jour indépendants. Nous aurons une police et une justice, et ceux qui commettront des actes répréhensibles iront en prison. Nous serons même plus sévères que vous pouvez l'être. »

Le juge ne me répond pas. Sans doute agacé, il ne se prive pas, quelque temps plus tard, d'envoyer un bataillon de policiers chez un malheureux professeur de français installé Bordeaux, au seul prétexte qu'il m'a envoyé une lettre pour me dire qu'il souhaiterait correspondre avec moi par écrit. Ce compatriote corse, originaire du même village que moi, en a été quitte pour quarante-huit heures de garde à vue à Paris.

Le jour où deux Corses se rencontrent en prison

Je n'ai jamais échangé le moindre centime avec les représentants du milieu corse, mais cela n'empêche pas de se soutenir quand on se retrouve derrière les barreaux. Durant un mois, je partage ainsi ma détention avec Francis Mariani, l'un des fondateurs de la Brise de mer, bande qui a longtemps fait la loi en Haute-Corse. Tous les matins, nous sortons de nos cellules à la même heure. Les autres détenus nous laissent aimablement la moitié de la cour de promenade, où nous pouvons bavarder au calme, loin des oreilles indiscrètes.

Mais c'est avec un militant nationaliste, Jean Castela, agrégé d'histoire et de géographie et ancien enseignant à l'université de Corte, que je vais cohabiter plus de trois ans. La justice l'accuse d'avoir rédigé le texte de revendication de l'assassinat du préfet Érignac, mais aussi d'être mêlé à deux attentats sur le continent. Je suis en troisième division avec un autre nationaliste, Vincent Andriuzzi, coauteur présumé du même texte de revendication, lorsque l'on me rapporte que Jean dépérit en première division, où il est le seul corse. Il a même fait une syncope en plein footing et n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention des pompiers. Je demande à voir le directeur de la prison, auprès duquel je plaide notre rapprochement : « Je souhaite rejoindre Jean Castela en première division. Ce n'est pas une démarche politique, mais humaine. » Le directeur acquiesce et comprend parfaitement mon point de vue. Il se dit même « heureux » de ce rapprochement.

Six jours plus tard, me voilà transféré dans la cellule voisine de la sienne. Je tape contre la cloison : « Jean, je viens d'arriver.

– Merci, Jo.

– Demain, je vais à la douche à 7 heures.

– Je te rejoindrai. »

Je le retrouve à l'heure dite. Il est en slip, complètement décharné, squelette apparent, mais intellectuellement intact. On descend en promenade ensemble. « Jean, lui dis-je, j'aimerais que tu fasses du sport avec moi.

– Pour lever quinze kilos ? » Il sait que j'enchaîne les pompes par centaines le matin et les abdos au même rythme l'après-midi, mais je le rassure : « On n'est pas là pour préparer un concours ! »

Je le convaincs de jouer au volley avec moi, puis de me suivre à la salle de musculation, où il commence effectivement par soulever quinze kilos au développé-couché. Le début d'une lente remise en forme, qui passe par une meilleure alimentation. Tous les mercredis, on s'offre pour dix francs chacun un steak-frites. Le vendredi, c'est truite et pommes de terre. Sans compter les livraisons surprises : un voisin de cellule, collecteur de fonds pour le PKK, le parti révolutionnaire kurde, homme brillant, cantine un jour pour nous deux poulets entiers, à l'amitié, sans nous prévenir. « On n'a rien commandé », dis-je au surveillant qui assure le service.

– C'est de la part du monsieur d'en face. »

Sans sport, je suis en manque. À 58 ans, j'enchaîne dix séances de dix mouvements avec les haltères, trente kilos dans chaque main. Les jeunes, impressionnés, se pressent pour me demander des conseils, tandis que je vois Jean reprendre du poids au fil des semaines. Un an plus tard, opéré entretemps du cœur, il parvient à franchir la barre des cent kilos au développé-couché. Une victoire.

Chacun de nous deux sait quels actes il a commis et dans quelles conditions, mais en cours de promenade, on évite ces sujets. On préfère parler du Moyen Âge que de la prison ou de nos affaires. On commente aussi le processus de Matignon. Jean est une bibliothèque à ciel ouvert.

Sept ans dans la même prison, celle de Fresnes, cela force à trouver ses marques. Le sous-directeur m'y aide un peu, lui qui vient régulièrement boire le café avec moi, l'occasion de converser et d'échanger nos journaux respectifs.

Fidèles à la règle propre aux nationalistes corses incarcérés, nous nous tenons parfaitement tranquilles en détention. L'idée n'est pas de perturber la prison, mais de brandir notre statut de prisonniers politiques à l'international, comme une épine dans le pied du gouvernement. Et c'est la raison pour laquelle la direction de la prison marche avec nous sur des œufs.

Notre comportement nous vaut en même temps une certaine reconnaissance de la part du personnel. Les surveillants nous appellent les « moines-soldats ». Il faut dire que Jean mérite assez bien cette étiquette, lui qui passe des heures derrière l'ordinateur qu'on lui a accordé pour préparer sa thèse de docteur en sciences humaines, consacrée à la circulation des peuples en Méditerranée du Moyen Âge à nos jours. Un travail titanesque.

Nous sommes ensemble, Jean et moi, lorsque nous prenons sous notre aile Loïk Le Floch-Prigent, ancien dirigeant du groupe pétrolier Elf. Il reste enfermé toute la journée dans son quartier VIP, effrayé à l'idée d'aller dans la cour de

promenade et rongé par le psoriasis. « On vous emmène, lui dis-je alors que nous patientons dans la même salle d'attente pour signer une énième demande de mise en liberté, vous allez jouer au volley avec nous. On sera entre gens de bonne compagnie. »

Le directeur, qui lui a donné l'autorisation de planter du persil sur le bord de sa fenêtre, encourage le VIP à accepter notre proposition. « Si vous y allez avec monsieur Peraldi et monsieur Castela, vous ne risquez rien », insiste-t-il. Effectivement, dès sa première apparition sur le terrain de sport, les jeunes viennent saluer l'ancien grand patron avec déférence. Et nous voyons son moral s'améliorer au fil des jours.

« Ces hommes n'ont rien à faire en prison, écrira plus tard à notre sujet dans un livre l'ancien PDG du groupe pétrolier. Ils sont physiquement en prison, mais intellectuellement libres. » Il n'a pas tort. Dans notre tête, nous ne sommes pas enfermés. Et ce malgré l'isolement que provoque une incarcération loin de la famille : venir de Corse pour trois jours représente un coût élevé pour les proches. Les juges le savent et en jouent.

« Vous détonnez », nous dit Le Floch-Prigent, et c'est vrai qu'un monde sépare les prisonniers politiques des autres détenus. Je ne fume ni hasch ni cigarette. Je ne bois pas non plus, alors que les prisonniers basques fabriquent volontiers leur alcool en faisant macérer des pommes avec du sucre, ce qui vaut à leurs voisins de cellule d'entendre des chants pendant des soirées entières. Je ne partage pas ces agapes, mais je sympathise avec l'un des dirigeants de la lutte armée basque, surnommé Kirou et passé par les forces spéciales russes, où il avait rang de capitaine, avant de rejoindre dans sa cavale les zapatistes mexicains. Militaires tous les deux, nous nous entendons comme larrons en foire.

*

Les surveillants m'appellent eux aussi « monsieur » et je leur rends la pareille. Cela évite de les rabaisser à leur seule fonction. « Tu es un élément stabilisateur extraordinaire », me glisse un jour l'un d'eux. Jusqu'au jour où débarque dans ma cellule un surveillant que je n'ai jamais vu, flanqué de trois stagiaires. Une fouille de plus, ce qui ne m'empêche pas de leur rappeler la consigne avant de partir vers la cour de promenade : « Vous faites ce que vous voulez, mais vous remettez tout en état. »

Lorsque je reviens, tout est par terre. Tout a été éventré et piétiné. Mes

courriers aux avocats, dispersés, sont couverts de farine. Je refuse de rentrer dans la cellule et fais appeler le chef de service. « Vos instructions n'ont pas été suivies, lui dis-je, cette fouille n'a pas été faite dans les règles. » Il s'excuse et solde ce manquement à sa façon : le surveillant est consigné pour deux ans dans une guérite, d'où il me lance un regard noir à chaque fois que je passe devant lui ; je prends soin de répondre par un petit sourire, le laissant passer ses nerfs sur ses clés.

Les jeunes détenus, souvent intenables, sont plutôt respectueux à notre égard. Je m'en aperçois le jour où je me retrouve ainsi coincé, par erreur, dans une salle d'attente au milieu d'une trentaine d'entre eux. Les surveillants sont stressés. Ils vont se faire engueuler parce qu'ils ont oublié les entraves de rigueur pour mon transfert vers l'hôpital pénitentiaire de Fresnes. Ils m'aspirent vers une pièce voisine pour m'installer leurs chaînes, avant de me ramener avec les autres. Un détenu finit par rompre le silence, un peu ahuri : « Monsieur, je peux vous poser une question ? C'est pour vous tout ça ?

– Je crois que c'est pour moi, oui.

– Qu'est-ce que vous avez fait ?

– Je suis un homme politique corse. Je crois que je fais partie du FLNC. »

Et la trentaine de jeunes de venir me serrer chaleureusement la main – à partir de ce jour, avant de rouer un détenu de coups, ils tiendront à me consulter, histoire de ne pas commettre d'impair.

Ainsi va la vie carcérale.

La direction sait que je ne tenterai pas de m'évader, pas davantage que les autres prisonniers politiques corses, mais les détenus l'ignorent et sont surpris de me revoir dans la cour de promenade, le 13 mars 2003, au lendemain de l'attaque de la prison par un commando venu libérer Antonio Ferrara, grand spécialiste de l'attaque de fourgons blindés, logé juste en dessous de ma cellule. « Ah, vous êtes là ? me lance l'un d'eux.

– L'évasion, ce n'est pas notre politique », dis-je. Ce qui ne m'empêche pas de repérer les failles qui me permettront de m'évader si la peine qui me tombe dessus dépasse les vingt ans. Le plan est prêt, et même la suite : je me serais imposé les mêmes règles, pour la cavale, que celles que j'avais exigées d'Yvan Colonna.

Le juge Bruguière, lui, ne me lâche pas. Lors d'une ultime audition dans son bureau, il exhibe fièrement une note des renseignements généraux consacrée à mon cas.

« Monsieur Peraldi, s'exclame-t-il, vous n'êtes pas un ange. »

La réponse fuse, naturelle : « Non, monsieur le juge, je n'ai pas d'ailes.

– Vous seriez, si j'en crois cette note, à l'origine de quinze meurtres.

– Que ça ? Qu'est-ce que vous attendez pour m'inculper ? Les notes blanches des RG, je connais. Demain, j'en fais une pour dire que vous êtes pédophile.

– Vous avez raison », concède le magistrat, qui savait comment le directeur des RG de l'époque, Yves Bertrand, s'y prenait pour se faire mousser auprès de ses supérieurs (et sauver sa tête à chaque alternance).

Le jour où Yvan Colonna a été arrêté

Alors que je suis derrière les barreaux, le processus de Matignon se poursuit. Je m'en mêle à nouveau au lendemain de la visite que me rend, à la prison de Fresnes, l'avocat et militant Jean-Guy Talamoni, chef du mouvement indépendantiste Corsica Nazione. Ce dernier vient d'être reçu par Lionel Jospin, qui lui a fait savoir qu'il stopperait les négociations en cours si les actions violentes se poursuivaient en Corse – certains ont cru bon de se remettre à plastiquer à tort et à travers. « Vous ne représentez pas tous les nationalistes, a insisté le Premier ministre. Si ça continue, j'annule tout. »

Pour calmer ma colère, je prends l'initiative d'écrire une lettre à Lionel Jospin, dont la teneur pourrait se résumer en une phrase : « Vous avez eu le courage politique de faire rêver les Corses, je vous demande de ne pas briser ce rêve, et ce en dépit de ces quelques attentats irresponsables. » Je ne sais pas de quel poids ces mots ont pesé, n'ayant pas reçu de réponse à Fresnes, mais le fait est que Lionel Jospin change son fusil d'épaule et que le processus accouche d'un premier volet positif avec la loi du 22 janvier 2002, qui consacre 2 milliards d'euros sur quinze ans à la rénovation des infrastructures en Corse. Une victoire que je savoure depuis ma cellule. N'est-ce pas la misère des investissements de l'État dans l'île qui m'a poussé vers la clandestinité ?

L'autonomie de plein exercice semble sur de bons rails, mais Lionel Jospin perd la main en étant disqualifié dès le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, au profit de Jacques Chirac et de Jean-Marie Le Pen. Son élimination n'est pas de bon augure pour nous, mais tout n'est pas perdu. C'est du moins ce que je me dis lorsque Brice Hortefeux, proche conseiller de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, sollicite trois contributions écrites auprès du mouvement nationaliste. Il s'agit de continuer à réfléchir à la manière dont le mouvement clandestin disparaîtrait en cas de concessions politiques majeures. Je planche sur ce thème sensible avec Jean Castela, mon voisin de cellule. Dès lors que le processus engagé sous la majorité précédente va à son terme, avec une souveraineté dans le cadre européen, il n'y a aucune raison de maintenir un groupe politico-militaire. « Nous aurons vocation à disparaître dès lors que nos revendications seront satisfaites, conformément aux engagements pris par le FLNC en 1976 », écrivons-nous en substance à l'intention du ministre de l'Intérieur. Nous ne satisfaisons pas, en revanche, la curiosité de Nicolas

Sarkozy, qui en a profité pour nous demander de lui décrire le fonctionnement interne du FLNC.

Un référendum historique est annoncé pour le 6 juillet 2003, porté par le ministre de l'Intérieur. En cas de victoire du « oui », l'Assemblée de Corse aurait notamment la capacité de modifier les lois votées à Paris pour les adapter aux spécificités locales. Une avancée majeure.

Trois jours avant l'échéance, un événement modifie subitement le cours de l'histoire : l'arrestation d'Yvan Colonna, fugitif le plus recherché de France. Une « prise de guerre » que Nicolas Sarkozy commente en des termes franchement maladroits, lui qui annonce la neutralisation de « l'assassin du préfet Érignac ». Une façon de le déclarer coupable avant que justice ne passe.

Alors que je viens d'apprendre la nouvelle par la radio, ce 3 juillet 2003, je frappe contre le mur qui me sépare de la cellule de mon voisin. « Oh ! Jean ! Ils viennent d'arrêter Yvan Colonna ! » L'information accable mon compagnon. Moi aussi, bien sûr, mais je sais qu'une cavale a toujours une fin : un jour ou l'autre, quelqu'un parle et le filet se referme. Je subodore que cette arrestation doit à un inacceptable laisser-aller dans les consignes de sécurité que j'avais fixées, mais je garde cette réflexion pour moi : je n'ai jamais évoqué avec Jean Castela mon rôle dans l'organisation de la cavale d'Yvan Colonna, pas plus qu'il ne m'a confié s'il avait, ou non, rédigé le communiqué revendiquant la mort du préfet Érignac. Même entre frères de lutte, on ne peut pas tout se dire.

Nous observons en revanche avec inquiétude ce qui se trame dans le microcosme politique corse. Opposant déclaré au processus de Matignon, Charles Pieri, pilier du FLNC canal historique, saute sur l'occasion et menace de relancer la « guerre » contre Nicolas Sarkozy. Il a beau avoir mis l'assassinat du préfet sur le compte d'une « dérive brigadiste » et avoir traité « d'assassins à sang-froid » les membres du commando, voilà qu'il prend fait et cause pour Yvan Colonna et appelle à voter contre cette autonomie à portée de main. Une faute politique lourde qui va pousser ceux qui le suivent à mêler leurs voix à celles des conservateurs hostiles à toute autonomie, de droite comme de gauche.

Le 6 juillet 2003, à mon grand désarroi, nous perdons de très peu : 720 voix, sur 114 982 votants. Une grande gifle, d'autant que l'arrestation d'Yvan Colonna n'était pour cette poignée de nationalistes qu'un prétexte. La vraie raison de ce vote contre l'histoire réside dans le fait que nous les avons marginalisés lors des discussions de Migliacciaru et du processus de Matignon. Minoritaires, ils ont voulu démontrer que sans eux, rien ne pouvait fonctionner. Leur façon d'exister, quitte à fabriquer de toutes pièces des différences sans

fondement.

Nicolas Sarkozy vit lui aussi très mal cette défaite. Faisant l'impasse sur sa propre maladresse verbale, il rompt toute discussion avec les nationalistes. Il nous faudra malheureusement attendre plus de vingt ans pour que se présente une nouvelle opportunité de régler le problème corse.

*

La police avait cru détecter sa trace au Venezuela, alors qu'Yvan Colonna n'a jamais quitté la Corse. Un policier joue un rôle moteur dans le scénario qui a causé sa chute : le commandant François Casanova, membre des renseignements généraux et bras droit de l'homme fort du renseignement intérieur, le commissaire Bernard Squarcini. Ce policier avait reçu pour mission, avec l'aval d'un juge, de contacter un homme en cavale en Corse dans une affaire criminelle¹ pour le convaincre de se rendre. Or il se trouve que ce fugitif, dont nous tairons le nom par fidélité à nos valeurs, avait demandé à l'un de ses proches l'autorisation de rejoindre dans le maquis l'homme le plus recherché du pays.

Le feu vert avait été accordé par ceux qui m'avaient succédé au chevet d'Yvan. Les deux fugitifs s'étaient alors retrouvés une première fois. Trois autres rencontres avaient suivi, de courts séjours échelonnés dans le temps. Troublante coïncidence, ces quatre lieux, comme on l'a découvert à la lecture du dossier, avaient été placés sous surveillance par la police. Et c'est dans l'une de ces planques, observée par une caméra vingt-quatre heures sur vingt-quatre, qu'Yvan Colonna a été interpellé. Le fugitif a-t-il, malgré lui ou pas, servi de poisson-pilote ?

La première erreur a été de laisser Yvan Colonna quitter la Corse-du-Sud et sortir du circuit que nous avions balisé. Ce choix a valu à tous ceux qui l'avaient hébergé à partir de cette date d'être interrogés par la police. La deuxième erreur est de l'avoir logé dans une bergerie alors que les enquêteurs, sachant Yvan passionné par les animaux, sillonnaient tous les sentiers corses déguisés en randonneurs. L'issue était courue d'avance. L'introduction d'un autre militant auprès de lui a été fatale.

Je ne peux certifier qu'Yvan n'aurait jamais été arrêté si j'avais été libre, mais si j'avais été consulté, je me serais vivement opposé à la réunion des deux fugitifs dans un même lieu. Le deal passé a été rompu. Je ne lui avais d'ailleurs pas caché que cette longue solitude serait dure à supporter, la seule présence

possible étant celle des militants qui l'accueillaient – les noms des familles que j'ai sollicitées au temps où j'avais encore les mains libres n'ont, fort heureusement, jamais été découverts.

Fin connaisseur du milieu nationaliste, François Casanova a trouvé la faille. À plusieurs reprises, on avait vu ce commandant, chouchou de la direction centrale des RG, arranger des cas personnels à « *l'uso antico* », comme on dit en Corse. Autrement dit à l'ancienne, à la parole, presque en famille. On l'avait régulièrement vu partir dans le maquis à la rencontre de personnes recherchées, pour formuler des propositions de reddition en échange d'une réduction de peine, parfois à la demande d'un juge, parfois dans le cadre de son travail de renseignement.

Ce policier, qui passait pour arrondir les angles sans jamais trahir son métier, a eu droit à un traitement particulier à son décès d'un cancer. Des militants nationalistes ont porté son cercueil jusqu'au cimetière de Guagno, au-dessus de Sagone. Cela peut sembler curieux, vu de l'extérieur, mais François Casanova, qui vivait au village et parlait corse, nous a rendu bien des services, recherchant sans cesse le consensus. Sans compter qu'il aurait pu, vers la fin, me fichier, ayant compris que je n'étais pas seulement journaliste. Mais il ne l'a pas fait.

Le jour où j'ai été jugé... et condamné

Me voilà enfin jugé. Je dis « enfin » parce que je viens de battre le record de France de la détention provisoire : soixante-six mois¹. N'eût été cette justice d'exception, j'aurais dû être renvoyé à la maison après quarante-huit mois et un jour, et mon dossier aurait dû être refermé.

Plutôt serein, je ne regrette rien de ce qui a été fait, mais je ne tire aucune gloire de l'utilisation de la violence.

J'avais inclus cette étape dans mon parcours, comme on intègre la possibilité du pépin quand on est dans l'armée – la sonnerie aux morts ne m'a jamais empêché de monter au feu. J'aurais cependant préféré être jugé comme militant politique, ce que nous sommes. Avec à la clé une détention politique comme celle à laquelle nous avons droit jusqu'à la suppression de la Cour de sûreté de l'État, tous cantonnés au même étage de la prison, avec la possibilité de laisser les portes des cellules ouvertes pour rejoindre la salle de travail – au quatrième étage de la deuxième division, à Fresnes. Les « politiques » disposaient même de machines à écrire... et de machines à café.

C'est désormais devant une juridiction de droit commun que nous devons comparaître. Dans la même barque que les trafiquants de drogue et les violeurs, ce que nous ne sommes pas, nous nous retrouvons devant une cour exclusivement constituée de magistrats, loin des jurys populaires, avec pour conséquence des sanctions plus lourdes que celles dont nous écopions devant la Cour de sûreté. Je dirais qu'ils nous ont bien eus. Et même que nous nous sommes fait piéger.

Le ton de ce procès, qui s'ouvre le 4 avril 2005, est donné par le juge Jean-Louis Bruguière. En quelques lignes, il met les membres du tribunal dans l'ambiance : « Joseph Peraldi reste inébranlable. Il conserve son sang-froid. Il est maître de ses paroles. Nous sentons chez lui une forme d'autorité [...]. Il s'exprime davantage comme un général que comme un soldat. » De là à me présenter comme l'un des chefs du FLNC, il n'y a qu'une virgule.

Tous les matins, et il en sera ainsi durant les vingt-quatre jours du procès, je suis le seul des sept accusés (auxquels il faut ajouter les trois prévenus libres, dont mon fils Laurent) à être entravé, chaînes aux pieds et au niveau de la ceinture, avec cadenas, jusqu'à la porte du box. Comme un pestiféré. Un

pestiféré en costume et col roulé noirs.

Le président du tribunal, Dominique Coujard, évoque très vite mon passé militaire :

« Vous êtes décoré, n'est-ce pas ?

– Oui, j'ai cinq décorations.

– Êtes-vous fier de vos décorations ?

– Comment ne pas l'être ? Je ne les dois qu'à moi.

– Vous pouvez expliquer au tribunal le pourquoi de ces décorations ?

– Il est délicat de raconter une mission quand on appartient à la Sécurité militaire.

– Nous avons effectivement questionné la Sécurité militaire sur vos états de service, mais les opérations auxquelles vous avez participé sont couvertes par le secret défense. Monsieur Peraldi, je ne vous cache pas que nous nous demandons ce que vous faites devant nous après avoir servi la France de façon aussi exemplaire. »

L'avocat général Yves Jannier (il avait officié au même poste lors du procès Érignac) ajoute sa touche au tableau :

« Je partage votre questionnement, monsieur le président, mais cet homme a trahi la France en mettant au service des terroristes corses ce que la France lui avait appris.

– Monsieur le président, je ne peux pas laisser passer, j'aimerais répondre...

– Allez-y, mais adressez-vous à moi.

– Monsieur le président, j'aimerais que le procureur général, après ce que vous avez dit sur mon passé militaire et le fait que j'ai risqué ma vie pour défendre la France, se pose une question. Je voudrais qu'il se demande pourquoi j'ai basculé dans la défense de la Corse. Est-ce moi qui ai trahi la France, ou la France qui m'a trahi et a trahi la Corse ? En répondant à cette question, il comprendra pourquoi j'ai à ce point changé d'optique. Je me suis mis au service d'un combat politique parce que la France m'a trahi en entretenant la Corse comme on gère une République bananière. Je n'ai jamais combattu la France, ni le peuple français, mais un système protégé par l'État, où la démocratie n'existe pas. J'accuse la justice et la police de laisser la Corse dans un état de non-droit, ce que je ne supporte pas. Je vous rappelle par ailleurs que je n'ai jamais demandé l'indépendance de la Corse. Je me suis battu pour la maîtrise de notre destin dans la République française. Alors s'il vous plaît, ne me parlez pas de

trahison ! »

Il me semble avoir vu, tout en parlant, l'avocat général baisser la tête, mais ce n'est que mon interprétation.

« Je vous entends, reprend le président, mais c'est le peuple corse qui élit ses représentants.

– Je suis d'accord, sauf qu'ils se font élire de père en fils et imposent aux électeurs de passer par eux. En Corse, il faut que vous le sachiez, on aliène une famille entière pour services rendus. »

À la demande du président, je déroule le fil de ma vie pendant une heure et demie, avec calme et précision. J'évoque un parcours presque ordinaire, mon père, la maison forestière, les huit kilomètres à pied pour rejoindre l'école, ma passion pour la photo, l'apprentissage du traitement chimique des pellicules, mon départ pour l'armée, mon travail de journaliste en Corse.

Lorsque vient la pause, mes avocats viennent m'embrasser, maître Antoine Sollacaro le premier. « Tu as été excellent », me glisse maître Pascal Garbarini. « Je vais essayer de faire comme toi », ajoute l'un de mes co-accusés.

*

La cour cherche à m'entraîner sur un terrain sur lequel je ne la suis pas. Les juges voudraient m'entendre dire que l'on parle d'attentats « aveugles » et « assassins ». Je suis obligé de m'en tenir à la position qui a toujours été la mienne depuis mon premier interrogatoire devant le juge d'instruction : je n'assume pas la paternité de ces actions qui, au demeurant, n'ont tué personne. Elles ont été dûment revendiquées, mais nous savons tous qu'aucun élément matériel ne me relie aux faits, au-delà des dénonciations.

J'écoute sagement les experts expliquer en détail comment les explosifs ont été préparés et déposés. Le sens de l'onde de choc, ils le confirment, était paramétré pour ne toucher personne. « Elle est remontée en cheminée », entraînant une destruction de l'intérieur sans qu'aucuns gravats n'aient été projetés au-dehors, précise le sachant, avant d'évaluer à une cinquantaine de kilos l'explosif placé dans le faux plafond du siège de la DDE.

Voyant qu'il n'y a rien à tirer de moi à ce sujet, le président tente un pas de côté :

« Monsieur Peraldi, je vais vous poser directement la question : est-ce que vous condamnez la mort du préfet Érignac ?

– Monsieur le président, pour vous il s’agit d’un préfet. Pour ma part, qu’il s’agisse d’un homme lambda ou d’un roi, je condamne la mort d’un homme. Toutes les vies ont une valeur égale. Alors ne me demandez pas de condamner la mort d’un préfet. »

Alors qu’un avocat tente une relance, je clos le sujet : « Maître, je crois que j’ai été clair. Une vie est une vie. »

J’ai eu l’occasion d’échanger avec plusieurs membres du commando responsable de la mort du préfet Érignac en prison, ou lors de nos transferts à bord des bétaillères, sous la bonne garde du GIGN. Ces militants ne supportaient plus le pourrissement généré par nos règlements de comptes. Et qu’on le veuille ou non, leur acte y a mis fin. Je n’ai pas cherché à en savoir davantage, ces lieux n’étant pas des endroits propices aux confidences, une chose me paraît cependant assez claire : ce n’était pas l’homme qui était visé, mais le symbole. Mais tout cela ne regarde pas le tribunal.

*

Chaque matin, je salue les journalistes et les avocats. Les cinq gardes affectés à ma surveillance se montrent très corrects avec moi, malgré les chaînes. Je ne calcule pas, en revanche, la veuve de l’ancien légionnaire tué quelques années plus tôt par les nationalistes présente dans la salle d’audience au nom des victimes du terrorisme en Corse.

Je suis calme, prêt à faire face à toutes les questions. Blindé par une longue détention, je me suis forgé une patience par la pratique du sport, consacrant le reste de mon temps à l’écriture, à la lecture ou à l’écoute des informations, radio et télévision.

Je souris lorsque j’entends un témoin dire à la barre : « Jo, c’est un peu le saint-bernard de la Corse. Il aide tout le monde. »

Je ne m’énerve pas lorsque j’écoute l’ancien directeur régional de la police judiciaire en Corse, Frédéric Veaux, me traiter de « lâche », sous prétexte que je ne reconnaîtrais pas les faits qui me sont reprochés. Je demande à prendre la parole :

« Monsieur Veaux, je vous connais et vous le savez. J’aurais aimé vous avoir en Algérie à mes côtés. Vous auriez peut-être fui devant le danger. »

Je ne lui rappelle pas que je suis l’auteur de l’article et de la photo qui ont

accompagné sa nomination à Ajaccio, le 27 avril 1998, mais le policier, devenu depuis patron de la DNAT (division nationale antiterroriste), s'en souvient parfaitement.

Par chance, le président Coujard s'avère excellent dans sa conduite des audiences, comme je le lui dirai à la fin du procès. Il laisse chacun s'exprimer, sans limite de temps. Il sait cibler les failles, comme cette fois où il me lance :

« Dans cette affaire, vous êtes bien seul, monsieur Peraldi.

– Développez votre pensée.

– Aucun mouvement nationaliste ne vous soutient », poursuit le magistrat, avant de lire les communiqués publiés par les responsables de huit mouvements, condamnant ces « attentats inacceptables ».

En réalité, ils ont condamné cette action par crainte d'être dépassés par les événements et parce qu'ils ne savaient pas d'où ça venait. Ils ont condamné parce qu'à ce niveau du combat, ils étaient inexistantes. Ils ont condamné parce qu'avec les discussions de Migliacciaru, je prenais trop la lumière et occupais tout l'espace. Mais une fois encore, je préfère garder ces commentaires pour moi.

Au dernier jour du procès, maître Pascal Garbarini me suggère de reconnaître les faits, ne serait-ce que partiellement, pour éviter une peine de vingt ans de prison. Cela fait plusieurs fois qu'il tente de peser sur ma décision et je finis par mettre les pieds dans le plat : « Dis-moi, tu vas plaider mon acquittement ?

– Oui, me confirme-t-il.

– Mais tu as l'air de douter.

– Non.

– Alors arrête de me demander de reconnaître. »

Antoine Sollacaro plaide le premier. Jean-Guy Talamoni enchaîne, insistant sur le fait que je ne suis pas un voyou, mais un politique, et que l'on ne peut me reprocher de défendre notre terre. Pascal Garbarini et Vincent Stagnara, un Bastiais membre de la Conculta, achèvent de transformer ce procès en tribune de la lutte que nous menons en Corse. Je parle le dernier. Quelques mots pour répéter que je n'ai rien à voir avec les faits dont on m'accuse, et donc rien à reconnaître.

Après neuf heures et quinze minutes de délibéré, le président Coujard revient dans la salle, le visage fermé, visiblement énervé. Il déroule le jugement, inflige cinq ans de prison avec sursis à mon fils Laurent, qui n'était absolument pour rien dans cette affaire, avant de terminer par moi : quinze ans de réclusion criminelle. La peine la plus lourde de l'histoire du nationalisme corse, après celle prononcée contre les auteurs de l'assassinat du préfet Érignac.

Je ne bronche pas. Je regarde ma famille. Mon fils Antoine fond en sanglots. Ma belle-sœur pleure également. Je leur souris avec un geste d'apaisement que relèvent les journalistes, qui ne manqueront pas d'insister sur le fait que j'ai été condamné sans la moindre preuve matérielle, évoquant mon « élimination du terrain politique ».

Les avocats viennent me saluer. Les traîtres, ceux qui se sont avachis devant les policiers malgré vingt-deux ans d'amitié, s'approchent à leur tour. Je les repousse : « Vous n'avez pas de gueule. Vous me faites prendre quinze ans, et en plus vous voulez me donner le baiser de Judas ? Vous allez rentrer à la maison, alors que moi, je vais retourner manger la gamelle à Fresnes. Vous me dégoûtez ! »

Je comprends après coup la mine défaite du président : il penchait pour une peine de douze ans, parce que la justice avait trop tardé à me juger et que je n'avais tué personne. La peine était cependant courue d'avance depuis que Dominique de Villepin en personne avait déclaré qu'il ne voulait pas, me concernant, d'une condamnation inférieure à quinze ans. Les magistrats, qui n'ont aucune mesure lorsqu'il s'agit des Corses (plus de trois mille années de prison ont été infligées depuis la création du FLNC), ont entendu le ministre de l'Intérieur, même s'ils ont eu l'amabilité de ne pas me priver de mes droits civiques. J'encaisse : c'était le prix à payer pour avoir fait revenir l'État à la table des négociations. Sans compter l'euro symbolique à verser à l'URSSAF et la somme réclamée par le patron de la DDE, Roland Francisci, qui n'avait pas lâché le morceau. J'avais beau l'avoir connu au journal, il n'a rien voulu savoir et a réclamé 1,772 million d'euros aux trois condamnés pour le remboursement de l'ensemble des dégâts.

Mes avocats décident de ne pas faire appel : vu la longueur de ma détention préventive et mon casier vierge, je peux être libéré au bout de deux ans. Du moins l'espère-t-on, car ce n'est pas exactement ce qui va se passer.

Il est 1 heure du matin lorsque les cinq gendarmes d'élite affectés à ma surveillance me ramènent jusqu'à la geôle du palais de justice. Sans doute impressionné par mes missions secret défense, l'un d'eux s'avoue désolé de la

peine qui vient d'être prononcée. Un autre m'annonce qu'il passera me saluer s'il vient un jour en Corse.

Pour ma part, j'ai ma conscience pour moi. Je sais que je ne suis pas un « terroriste ». J'ai pris les armes pour combattre l'injustice. Je ne peux être mis dans le même sac que les barbares du Hamas ou que ben Laden. Je suis juste un patriote corse. Un prisonnier politique parmi les autres – en 1983, nous en avons compté jusqu'à cent quatre-vingt-six. Si j'avais été condamné à plus de vingt ans, j'aurais cependant contrevenu à la règle qui veut que l'on se tienne tranquille en détention. J'aurais mis à exécution le plan que j'avais préparé pour m'évader. Le reliquat de peine qui m'attend n'est pas insurmontable. Un jour prochain, je le sais, je redécouvrirai le bonheur infini que l'on éprouve à s'asseoir à la table d'un café.

Le jour où j'ai retrouvé la Corse

Au début de ma détention, dès que je suis entré dans cette cellule infecte, je me suis dit : « O Jo, apprompt'ati, l'affare a da essa llonga » (« Oh Jo, organise-toi, ça va être long. ») Je suis resté sept ans à Fresnes, la prison disciplinaire, connue pour sa puanteur et son extrême rigueur, dans laquelle on devient pâle comme la mort en s'imprégnant d'une odeur abominable.

J'ai supporté la prison parce que j'avais appris à survivre en toutes circonstances lors de mon passage par les services spéciaux. J'avais le mental pour tenir dans cet univers où l'on développe l'instinct de survie des animaux en cage. La seule chose qui m'était pénible, c'était la période de Noël. L'approche des fêtes a toujours été difficile, et pas seulement parce que je suis croyant et que j'adore les chants de Noël. Ma famille me manquait, même si je les incitais tous à continuer à vivre normalement.

La veille de mon transfert à la prison de Borgo, en Corse, vers 21 h 30, un jour du mois de juin 2005, j'entends le bruit de la clé dans la serrure. C'est forcément le chef. Que vient-on m'annoncer ? Ils sont en réalité sept ou huit autour de lui, venus pour me saluer avant mon départ.

« Monsieur Peraldi, on ne pouvait pas vous laisser partir sans vous remercier pour votre comportement, me dit le gradé. Vous n'auriez jamais dû connaître de telles conditions de détention. »

Ce n'est pas pour rien que les Allemands avaient choisi d'enfermer les résistants dans cette prison, où je n'ai jamais obtenu le matériel pour cuisiner, sauf à utiliser pour chauffer mon plat une serpillère trempée dans l'huile, un truc qui empestait de façon abominable.

« Vous savez, leur dis-je, nous aurons nous aussi une prison, à supposer que la Corse devienne indépendante, et nous serons stricts, peut-être même plus que vous. »

Trois policiers du RAID et trois membres de l'unité d'intervention de la pénitentiaire prennent avec moi l'avion pour Bastia. Le commandant de bord exige que l'on me retire les menottes et nous fait servir des croissants et du café. À la sortie de l'avion, avec mon costume croisé gris bleu, mes bras musclés par les séances d'haltérophilie et ma drôle de coupe de cheveux (le coiffeur de Fresnes, qui n'en était pas un, a dû me raser le crâne après s'être complètement

raté), j'ai un peu l'air d'un monstre.

Lors de mon arrivée à Borgo, deux mois après mon procès (une faveur destinée à compenser mon interminable détention provisoire), une bonne surprise m'attend après le chaleureux accueil du directeur et de ses adjoints. Quelques membres du grand banditisme insulaire, que j'ai connus dans le passé, ont fait nettoyer la cellule qui m'est destinée, avec vue sur le mirador pour des raisons de sécurité – je conserve mon statut de détenu particulièrement surveillé, chaînes aux poignets et aux pieds et escorte de dix-sept agents à la moindre visite médicale à l'extérieur. Ils ont fait remplir le réfrigérateur de victuailles et ont bourré l'espace sous le lit de cagettes pleines de paquets de pâtes et de gâteaux.

J'ai de quoi tenir deux mois ! Et voilà que ces mêmes généreux bienfaiteurs m'invitent à partager leur repas, alors que les quatre nationalistes qui se trouvaient dans ces murs n'ont pas su m'offrir quoi que ce soit.

Les fouilles « ministérielles » tous les quinze jours continuent – lit, télé et radio démontés. Mais après la prison disciplinaire, Borgo a pour moi un petit air de Club Med, la liberté en moins. Ce n'est pas pour autant que j'ai réclamé ce transfert. Je me suis même plusieurs fois accroché avec des prisonniers corses qui plaidaient le rapprochement familial. « Les lois, leur disais-je, vous les respectez quand ça vous arrange. Il n'y a pas une petite contradiction à réclamer leur application pour purger votre peine en Corse ? » Pour ma part, j'ai toujours tenté de vivre en adéquation avec mes idées.

Je suis cependant heureux de voir régulièrement mes proches, à raison d'un parloir par semaine. Sauf ma mère, décédée à 94 ans après m'avoir rendu une ultime visite à Fresnes – j'avais obtenu ce jour-là la mise à disposition d'un bureau propre, loin du parloir exécrable, afin de ne pas la choquer. Les détenus aussi sont compréhensifs : ils évitent aimablement les cris avant que je ne me réveille.

Je vois aussi revenir vers moi l'homme qui supervise la sécurité des prisons françaises, qui m'a déjà rendu visite à Fresnes. Originaire de Cuttoli, en Corse, Félix Squarcini n'est autre que le frère de Bernard Squarcini, le patron du renseignement intérieur. Je le cueille à froid, convaincu que son frère sait exactement ce que je représente au sein du Front : « Je sais que tu es là par amitié, mais que veut savoir ton frère ?

– Il a l'intention de renouer le lien avec le canal historique et le Parti national corse.

– Tu lui diras que s'il fait ça, il doit s'attendre à un surcroît de violence

comme il n'en a jamais connu. Car ils ne représentent rien. Où ils voient tout le monde, où ils arrêtent tout. »

Une semaine plus tard, Félix, qui a souvent plaidé pour le transfert des prisonniers corses à Borgo, est revenu pour m'annoncer que son frère stoppait tout.

La veille de ma remise en liberté, programmée pour le 3 novembre 2009, le directeur de la prison m'avoue regretter mon départ et me demande si je vois un détenu susceptible de jouer les éléments stabilisateurs avec la même autorité que moi. « Je ne vois pas qui pourrait jouer ce rôle, désolé », lui dis-je, avant de quitter ces murs sans regret.

Je sais que je ne retrouverai pas mon petit caniche, celui pour lequel avait été déposée une demande de parloir. Pendant cinq ans, il m'a attendu tous les jours dans le hall d'entrée de la maison. Jusqu'au jour où il a disparu pour aller mourir sous le saule pleureur. Il s'appelait Fouffy. Une boule de poils que mon fils Guy avait sauvée des mains de ceux qui le martyrisaient en le plongeant dans un fût rempli d'huile et d'eau de pluie. Il l'avait ramené à la maison. Au début, il montrait les dents à chaque fois qu'il me voyait. Petit à petit, il était venu vers moi. Tous les matins, je devais lui faire faire un tour du quartier. Puis j'ai disparu. Pour dix ans et trois mois.

*

Ce passage par la prison ne m'a pas coupé des miens ni de mon île, même si j'ai perdu des amis, à commencer par Santu Pieri, mort d'un cancer sans avoir connu l'autonomie, lui que j'avais prévu de rejoindre dans le maquis à la veille de mon arrestation, et qui, pour seule condition de sa reddition, avait réclamé ma libération immédiate. Je ne me suis pas privé, en revanche, de célébrer avec les deux hommes qui m'avaient aidé sur le plan militaire pour le double attentat d'Ajaccio le fait qu'ils n'aient jamais été interpellés.

Les vrais amis le sont restés, y compris ces policiers qui m'avaient souhaité « bonne chance » lorsque j'ai été arrêté. Eux savent que je n'ai pas combattu la France, ni les Français, mais ce système clanique qui a paralysé la Corse, et que si la France avait de nouveau besoin de moi, je répondrais présent. À ce professeur des écoles un peu buté, qui un jour m'a attaqué à cause de ma retraite d'ancien combattant, j'ai répondu sèchement : « Et toi, fais comme Yvan [Colonna], abandonne l'Éducation nationale et fais un métier où tu ne recevras pas d'argent de la France, ce sera sans doute plus conforme à tes idées ! »

De retour à la maison, où des chats ont pris la place du chien disparu, je retrouve rapidement mes habitudes. Je vais boire tous les jours mon petit café avec les amis. Personne ne me tourne le dos, au contraire, comme je l'avais senti lors de ma première permission, trois mois plus tôt : ma présence dans un bistrot avait créé un embouteillage cours Napoléon, à Ajaccio. Une première voiture s'était arrêtée, puis une deuxième. Et une troisième... « Qui c'est ? c'est Johnny Hallyday ? » avait demandé une passante. « Non, c'est Jo Peraldi », lui avait aimablement répondu un policier municipal.

Je reprends le vélo et carbure à la Saint-Georges, une eau plate de nos montagnes. Le sentier de la chasse me tend les bras. Je tue parfois un oiseau, mais proprement. Je ne tire jamais dans le tas. Il faut savoir adapter l'arme à la mission et à la distance. Je cible un pigeon isolé, au fusil superposé, calibre 12. J'aime tellement ces oiseaux que j'en avais soigné un qui venait me voir à la fenêtre de ma cellule, à Fresnes, jusqu'à ce qu'un détenu asiatique n'en fasse qu'une bouchée (on avait retrouvé tellement de plumes dans sa cellule qu'il n'avait pas pu nier).

Je suis toujours le même après ces années de lutte : je n'ai jamais changé mon fusil d'épaule et ne regrette rien. Le seul obstacle, c'est l'interdiction qui m'a été faite, pour trois ans, de prendre la parole publiquement. Alors que des journalistes m'attendaient à la sortie de la maison d'arrêt de Borgo, j'ai dû les renvoyer vers mon avocat et mon frère Jean. Ma peine avait atteint son objectif : m'éliminer physiquement du terrain politique au moment précis où je maîtrisais à la fois les négociations entre les différents courants nationalistes et le processus de Matignon. Avec une autre conséquence dommageable pour l'histoire : les personnes à qui j'avais confié les archives du FLNC, avec le premier cachet de l'organisation, ont pris peur. Au lendemain de mon arrestation, elles ont détruit tous les documents, et avec eux la trace de projets jamais mis à exécution et tous nos codes. Les armes, elles, ont été jetées à la mer. Y compris trois cent soixante-douze kilos de NC4 – j'avais eu un gros doute en lisant un article de *Corse Matin* relatant une drôle de découverte dans la mer, depuis ma cellule, puis j'étais passé à autre chose.

Je suis fiché sur la liste des terroristes au même titre que ben Laden, ce qui m'interdit les voyages à l'étranger. Je trouve cela parfaitement injuste, mais en Corse, on me sollicite pour toutes sortes de services et on s'adresse à moi comme à une sorte d'arbitre.

Je suis provisoirement réduit au silence, interdit de prise de parole publique, mais je reste convaincu que la première responsabilité d'un citoyen qui se sent patriote, attaché à la Nation et à ses valeurs, c'est de s'impliquer chaque fois que l'occasion lui est donnée.

Cela s'applique à certaines situations qui surviennent dans la vie quotidienne : tourner la tête lorsque l'on est témoin d'une agression dans la rue relève à mes yeux d'une couardise indigne, quel que soit le danger que l'on court.

Cela vaut plus largement face aux causes communes : un peuple habité par un vrai patriotisme se doit d'être courageux et de se battre au nom de sa souveraineté. Si nous avions été écoutés, si nos revendications avaient été prises en compte dès 1975, nous aurions évité les milliers d'années de prison encaissées par nos militants et tant de morts. Au lieu de cela, l'État a décidé de s'aligner sur les élus qui s'opposaient à nous et d'agiter le chiffon rouge de l'indépendance, à laquelle toute forme d'autonomie aurait, prétendaient-ils, ouvert la porte. Nous avons tout tenté pour inverser cette approche et expliquer que l'on pouvait garder notre identité, nos racines, tout en entretenant des relations apaisées avec la France, mais les gouvernants nous ont fermé la porte au nez. En fonction de quoi, avec tant d'autres, je me suis jeté corps et âme dans une « guerre » ponctuée de milliers d'attentats – entre trente mille et quarante mille selon les sources.

Le jour d'après

Durant mon séjour sous les verrous, les forces en présence ont évolué. Corsica Viva, le parti que j'avais créé, s'est éteint. Mes successeurs ont ouvert les portes de l'Union des combattants à ceux qui n'avaient pas été invités lors de la création de cette structure. Ils ont aussitôt tenté d'en prendre les commandes, transformant bientôt cette maison en coquille vide. Mes amis ont alors décidé de jeter les bases d'une nouvelle organisation, en 2002 : le FLNC du 22 octobre, qui s'est montré aussitôt capable d'organiser jusqu'à deux cent cinquante attentats en un mois. Nos rivaux, minoritaires, n'ont eu d'autre choix que d'acter leur incapacité à occuper le terrain militaire en prononçant la dissolution du FLNC, en 2014. Une dissolution présentée comme un acte politique fort, saluée par plusieurs élus, sauf que l'État n'en a jamais pris acte, considérant la décision pour ce qu'elle était : seuls les pères fondateurs étant en mesure de la prononcer, elle n'avait aucune légitimité.

Enfin dégagé de l'obligation de me taire, je reprends publiquement la parole en mai 2015. Je suis de ceux qui plaident pour une union des nationalistes en vue de l'élection de nos représentants au sein de l'Assemblée territoriale, avec une répartition égale des soixante et un sièges entre les quatre mouvements politiques en présence. Cette union se concrétise et enclenche la dynamique du succès : en décembre 2015, j'assiste en tant qu'invité d'honneur à l'intronisation de Gilles Simeoni, fils d'Edmond et neveu de Max, à la tête du conseil exécutif de Corse, tandis que Jean-Guy Talamoni, qui m'avait défendu lors de mon procès, se voit propulser à la tête de l'Assemblée de Corse. Enfin !

Les nationalistes aux commandes dans l'île, et ce par les urnes, qui aurait misé là-dessus cinquante ans plus tôt ? Inimaginable. Sauf qu'il ne faut pas trois mois pour que les querelles d'hommes envahissent l'espace politique et que la majorité savamment couturée ne subisse de fortes secousses sous la pression de minoritaires laissés sur la touche. Les ego reprennent peu à peu le pas sur le collectif, au détriment de l'action sur le terrain. Adieu les serments solennels sur la Constitution de Pascal Paoli et cette image où l'on vit des femmes et des hommes jurer de travailler pour le bien de la Corse et l'intérêt de son peuple.

Comme ceux que nous avons chassés du pouvoir, l'Assemblée de Corse se

voit contrainte, par ailleurs, d'embaucher à tour de bras. Elle récupère l'ensemble des salariés travaillant dans les deux conseils généraux dissous, se retrouvant avec plus de cinq mille salaires à verser, plus les charges sociales. Ce qui a pour effet mécanique de neutraliser les trois quarts de son budget annuel. Pour financer les dépenses, elle doit bientôt emprunter, avec une dette qui s'envole. Là où nous aurions dû faire cent fois mieux que les clans que nous avons réduits à la portion congrue, force est de constater qu'à ce rythme, nous pourrions faire pire.

Mal entouré, Gilles Simeoni peine à faire avancer le moindre dossier, un immobilisme que nous sommes nombreux à vivre comme une trahison. Alors que s'annonce la fin de ce premier mandat, après six ans de flottement, nous sommes sept (pères fondateurs, chefs ou militants du FLNC) à décider de prendre la parole. À deux mois de l'échéance électorale, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, Pierrot Susini, Jean-Pierre Susini, Nanou Battestini, Louis Sarocchi, Pierrot Poggioli et moi-même signons une tribune pour dénoncer ce bilan famélique, réaffirmer haut et fort un « nous » nationaliste et rappeler nos fondamentaux en ces termes :

« La politique que vous avez suivie depuis 2015 n'est pas la nôtre et votre bilan, qui ne peut évidemment qu'être meilleur par rapport à celui plus que nocif et négatif de vos prédécesseurs, ne nous suffit pas. Quid des dossiers serpents de mer liés aux déchets, aux transports ? Quid d'une politique économique découlant d'un projet de société dont la défense de notre identité, de notre culture, de notre langue, de ses traditions, pour plus de justice sociale et d'équité, constituerait l'axe, le pivot, surtout face à la minorisation des Corses sur leur propre sol ? Quid de l'alternative au tout-tourisme et au tout-libéralisme, les Corses n'en récoltant que les miettes et subissant les nuisances et les inconvénients ? »

Nous qui avons affronté les barbouzes, nous qui avons surmonté les doutes, nous qui ne nous sommes jamais écroulés, nous tenions à participer publiquement au débat sur l'avenir de la Corse. Depuis, nous nous réunissons régulièrement pour analyser la situation politique et faire connaître notre position – certains nous appellent les « figures tutélaires », une expression qui ne nous emballe pas, convaincus que nous serons vite oubliés au profit de jeunes élus vierges de tout passé.

Lors du scrutin suivant, en juillet 2021, Gilles Simeoni refuse de prolonger l'union qui l'avait emporté en 2015. Un bon calcul, puisqu'il obtient suffisamment de voix pour dessiner une majorité et avoir les mains libres. Mais la victoire a une portée plus large : les quatre listes principales ont obtenu

environ 74 % des suffrages en plaçant en tête de leurs objectifs une autonomie de plein exercice. Une immense satisfaction et un tournant majeur.

C'est à cette époque que revient au cœur de l'agenda politique une négociation sérieuse sur l'évolution du statut de la Corse, à l'initiative du président Emmanuel Macron. Après ce que nous avons vécu jour et nuit, après tant de drames, de larmes et de sang, une autonomie de plein exercice semble à portée de main, à l'image de celle dont bénéficient la Sardaigne (depuis 1948), la Sicile ou les îles Anglo-Normandes. Une autonomie de plein exercice dans le cadre de la République, qui nous permettrait notamment d'accéder plus directement aux subventions européennes, sans passer par Paris, pour relancer l'économie, mais aussi d'appliquer au contexte insulaire les lois françaises, de développer l'enseignement de la langue corse et de protéger notre identité.

La surprise est annoncée début septembre 2021, lorsque Gilles Simeoni est reçu à l'Élysée. Alors que le président de la République lui expose son intention de tirer les conséquences du scrutin électoral, le patron de l'exécutif corse se demande s'il s'agit d'un effet d'annonce ou d'une intention réelle. « J'irai au bout, lui déclare Emmanuel Macron. Vous rencontrerez régulièrement Gérald Darmanin pour élaborer un texte aussi consensuel que possible. »

Après l'échec du statut voulu par Pierre Joxe, la mise sur la touche de Michel Rocard, le rejet, par référendum, du projet mis sur pied par Lionel Jospin et défendu par Nicolas Sarkozy, un nouveau processus se met effectivement en route autour du ministre de l'Intérieur.

L'heure est réjouissante, avec un État qui semble nous écouter après tant d'années passées à se cramponner aux forces les plus conservatrices, mais des motifs d'inquiétude subsistent, tant nos représentants au sein de l'Assemblée territoriale semblent tergiverser à l'heure de donner corps aux évolutions si longtemps espérées. Comme s'ils n'avaient pas anticipé cette ouverture, ils continuent à se chamailler, alors que Gilles Simeoni semblait avoir les mains libres pour rechercher le plus large consensus.

Les vieux travers ne sont pas morts d'un coup de baguette magique. Ici et là, force est de constater que des élus redoutent de voir leurs petits intérêts et leurs prérogatives bousculés par l'autonomie. Ici et là, des acteurs économiques vivant du tourisme craignent un contrôle plus sévère de leurs activités. Ici et là, quelques affairistes patentés, focalisés sur les gains immenses réalisables à court terme, cherchent eux aussi à freiner la marche vers une autonomie qui imposerait des règles strictes dans deux domaines particulièrement convoités : les transports

et le traitement des déchets. Ils préfèrent continuer le ballottage des ordures, transportées par bateau jusqu'à l'usine d'incinération de Nice pour un coût de 9,3 millions d'euros, sachant qu'une partie se perdrait dans le maquis alors que leur transfert sur le continent a été facturé. L'autonomie, ils le savent, pourrait permettre de régler efficacement ces dossiers dans lesquels la Corse cumule trente ans de retard. Ici et là, enfin, certains freinent devant l'imminence d'une loi foncière capable d'encadrer le prix des terrains et de limiter une spéculation qui pénalise les familles corses.

Rendues publiques, les menaces dont fait bientôt l'objet Gilles Simeoni ne sont pas forcément liées à ces dossiers brûlants. Il est cependant bel et bien la cible d'une véritable campagne d'intimidation, comme si l'on voulait figer l'action publique. Plusieurs de ses proches sont frappés par des actions violentes. Jusqu'à son propre fils, dont le restaurant fait l'objet d'un incendie criminel. Le tout avec un objectif assez lisible : salir cet homme politique qui revendique haut et fort son éthique, et ce à juste titre. Installer dans l'opinion l'idée qu'une personnalité dont les proches font l'objet d'attentats ne peut pas être aussi nette qu'elle le dit. Une méthode digne des voyous qui contraint l' élu à s'entourer d'une garde rapprochée, avec l'accord du ministère de l'Intérieur. Un comble.

*

Une autre incompréhension persiste dans le paysage. Alors que nos idées sont désormais majoritaires dans les urnes, comment expliquer la poursuite des plasticages dans l'île ? On le doit à l'initiative d'une poignée de jeunes poussés dans la rue après le lâche et inacceptable assassinat d'Yvan Colonna par un codétenu radicalisé lié à la mouvance islamiste, à la suite d'un invraisemblable dysfonctionnement au sein de la prison. Une révolte, pour légitime qu'elle soit, alimentée en sous-main par une poignée de militants qui persistent à prôner l'indépendance.

Une partie de leurs attentats ciblent directement des Corses. Ils brûlent un jour la maison de la chargée de la culture à la mairie d'Ajaccio, dont le mari est proche de nous. La fois suivante, en mai 2022, ils incendient, à Levie, la maison d'une femme de 80 ans. Elle qui vivait sur le continent leur a répondu, en corse, qu'elle viendrait l'été suivant pour reconstruire la bâtisse familiale, déclenchant une vague de solidarité dans toute l'île. Ils s'attaquent même aux mairies, ces « *casa communa* » que le FLNC n'a jamais touchées, même s'il nous est arrivé de critiquer les élus.

Des attentats illisibles, d'autant que leurs auteurs reviennent parfois sur leurs revendications, comme s'ils n'assumaient qu'à demi. Ou comme s'ils reculaient après avoir constaté la désapprobation générale. Le mythe de la cagoule, c'est bien beau, encore faut-il assumer. Quant à la méthode, pied de biche, jerrican d'essence et allumette, elle met ces incendiaires amateurs en danger. Physiquement et judiciairement, car ils laissent beaucoup trop d'indices derrière eux, sans oublier qu'ils ne font pas avancer nos revendications d'un pouce, au contraire.

Le jour où cette nouvelle Union des combattants a rendu public un communiqué appelant les volontaires à les rejoindre, j'ai même été un peu surpris. Que je sache, le FLNC n'est pas Pôle emploi. Heureusement qu'il n'a pas été stipulé à qui il fallait envoyer son CV, ni à quelle adresse !

De quoi nous convaincre de reprendre publiquement la parole, le 6 septembre 2021, avec un fondateur du FLNC, Nanou Battestini, pour clamer que notre sigle mythique méritait mieux que d'être mis à toutes les sauces. Comme nous le faisons, nous, les sept anciens, à chaque fois que nous le jugeons nécessaire. Non pour démolir la majorité en place, mais pour essayer de construire la Corse de demain, celle pour laquelle nous avons combattu depuis plus de cinquante ans. Parce que nous sommes conscients d'avoir réveillé un peuple, et qu'aujourd'hui, le vote est libre, chacun pouvant s'exprimer selon ses convictions. Parce que nous aimons davantage les victoires que les défaites. Parce que nous ne pouvons accepter que rien ne change. Parce qu'enfin ce serait malheureux, à nos âges, de devoir reprendre le fusil.

À moyen terme, j'en suis convaincu, il serait possible de multiplier par quatre le PIB de l'île, où tout reste à faire. Nous aurions l'outil pour le faire si nous obtenions cette autonomie de plein exercice à laquelle nous devons travailler. Et qu'on ne vienne pas nous donner de leçons : les Corses votent depuis 1755, date de l'adoption d'une Constitution rédigée à l'initiative de Pascal Paoli, laquelle a servi de modèle, excusez du peu, à la Constitution américaine. Un souvenir de ces quatorze années où la Corse, ayant mis fin à quatre siècles d'occupation génoise, a été indépendante, avant que les Génois, qui avaient une dette militaire envers la France, ne lui cèdent l'île et ses habitants, comme une vulgaire marchandise.

À l'heure d'achever l'écriture de ce livre, les planètes semblaient bien ajustées. *Tamanta strada* ! Que la route fut longue ! Après cinquante ans de lutte, avec mes frères d'armes, nous pouvions enfin rêver d'un merveilleux feu

d'artifice. Sauf que... la situation politique en France paraissait, de nouveau, pouvoir entraver la réalisation de ce rêve, avec la dissolution de l'Assemblée nationale et l'émergence d'une improbable majorité. À croire que nous étions maudits, comme l'écrivait l'auteur corse Arrigo Bel Messere à la fin de l'un de ses ouvrages, « *Corsica ùn'avaré mai bé* » (« Corse, tu ne connaîtras jamais le bonheur »).

Ajaccio, le 14 juillet 2024

Acronymes

ARC : Action régionaliste corse

BAC : brigade anticriminalité

CFR : Corse française et républicaine

CRAP : Commandos de renseignement et d'action dans la profondeur

DDE : Direction départementale de l'équipement

DNAT : Division nationale antiterroriste

DPS : Détenu particulièrement surveillé

ETA : Euskadi ta Askatasuna (en basque), « Pays basque et liberté »

FLN : Front de libération nationale

FPCL : Fronte paesanu corsu di liberazione (en corse), « Front paysan corse de libération »

FRANCIA : Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie

IRA : Irish Republican Army (en anglais), « Armée républicaine irlandaise »

MCA : Mouvement corse pour l'autodétermination

MPA : Mouvement pour l'autodétermination

MRG : Mouvement des radicaux de gauche

OAS : Organisation de l'armée secrète

RPIMa : Régiment de parachutistes d'infanterie de marine

SAC : Service d'action civique

SNCM : Société nationale maritime Corse-Méditerranée

UPC : Union du peuple corse

Notes

[1.](#) René Coty était un ancien président de la République française, Golda Meir une ancienne Première ministre d'Israël, et Edgar Faure un ancien président du Conseil des ministres.

Notes

- [1.](#) Les opérations « Jumelles » tirent leur nom du fait que les attaques furent menées en grande et en petite Kabylie, simultanément.
- [2.](#) Soit approximativement 7 200 euros aujourd’hui.

Notes

[1.](#) En référence à la « justice de Pascal Paoli », qui mit fin à d’interminables vendettas en pendant en place publique les récalcitrants.

Notes

[1.](#) « C'est nous, t'es fou ! »

Notes

- [1.](#) Soit environ 310 000 euros.

Notes

- [1.](#) Soit environ 555 000 euros.

Notes

[1.](#) En Corse, nous avons toujours réglé nos affaires par nous-mêmes, sans passer forcément par les cases « justice » ou « police ». On allait voir le gros voyou du coin, le *pacere*, à charge pour lui de régler le contentieux. Si cela ne se réglait pas, commençait la vendetta.

Notes

1. Front de libération de la Bretagne.
2. « Cantiner » désigne le fait d'acheter, de manière légale, du tabac, de la nourriture, des produits d'hygiène et autres en prison.
3. Les faits sont anciens, inutile d'exposer les noms de famille de ceux qui m'ont trahi.

Notes

- [1.](#) Le meurtre d'un militant de 21 ans sur fond de querelles politiques dans les rangs du canal historique.

Notes

- [1.](#) Soit plus de cinq ans.

Couverture : © graph'm
Photo : © Pierre-Antoine Fournil

Cahier photo :

[Page 4](#)

Photo Francis Rombaldi

[Page 7](#)

Photo Jean Peraldi

Photo Pierre-Antoine Fournil

Photo Toussaint Canazzi

© Librairie Arthème Fayard, 2024.

ISBN : 978-2-213-73030-1

Table

[Couverture](#)

[Page de titre](#)

[Histoire d'une rencontre](#)

[Le jour où j'ai organisé la cavale d'Yvan Colonna](#)

[PARTIE I - LES PREMIERS PAS](#)

[Le jour où je suis entré dans les services spéciaux](#)

[Le jour où je suis devenu reporter-photographe](#)

[Le jour où j'ai décidé de servir la Corse](#)

[Le jour où le FLNC a été créé](#)

[Le jour où la clandestinité est devenue ma seconde nature](#)

[Le jour où nous nous sommes organisés](#)

[Le jour où il a fallu financer la guerre](#)

[Le jour où la base militaire de Solenzara a été attaquée](#)

[PARTIE II - LA MONTÉE EN PUISSANCE](#)

[Le jour où l'État nous a envoyé ses barbouzes](#)

[Le jour où nous avons déclaré la guerre aux dealers](#)

[Le jour « Prosper yop' la boum' »](#)

[Le jour où ils ont tué l'un des nôtres](#)

Le jour où nous nous sommes vengés

Le jour où Gaston Defferre m'a démasqué

Le jour où nous avons attaqué la prison d'Ajaccio, avant d'épargner celle de Lyon

Le jour où le FLNC a fait sauter une caserne à Ajaccio

Le jour où Charles Pasqua a voulu nous terroriser

Cahier photos

PARTIE III - LE TEMPS DES BROUILLES ET DES EMBROUILLES

Le jour où le FLNC s'est fissuré de l'intérieur

Le jour où nous avons repoussé la mafia italienne

Le jour où nous sommes passés à la vitesse supérieure

Le jour où Charles Pasqua a jeté de l'huile sur le feu (et où nous nous sommes entretués)

Le jour où j'ai aidé les gendarmes

Le jour où nous avons ciblé les camps de vacances

Le jour où un préfet a été tué

PARTIE IV - DE LA CAGOULE AU CACHOT

Le jour où j'ai décidé d'organiser un attentat « à l'irlandaise »

Le jour de la réunion secrète au Grand Orient de France

Le jour où j'ai été arrêté

Le jour où j'ai été trahi par mes propres amis

Le jour où le juge Bruguière a suivi mes conseils

[Le jour où deux Corses se rencontrent en prison](#)

[Le jour où Yvan Colonna a été arrêté](#)

[Le jour où j'ai été jugé... et condamné](#)

[Le jour où j'ai retrouvé la Corse](#)

[Le jour d'après](#)

[Acronymes](#)

[Page de copyright](#)